

La sécurité et la coopération en Europe
La conférence de Genève a définitivement adopté les textes sur la circulation des hommes et des idées

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1.30 F
Algerie, 100 F; Maroc, 100 F; Tunisie, 100 F...

LA REPRISE DU DIALOGUE SUR L'ÉNERGIE ET LA VISITE A PARIS DE CHEIKH ZAYED

Alger estime injustifiée la baisse des prix du pétrole pratiquée par trois pays de l'OPEP

Un coup de semonce

Pour la première fois, au moins depuis la « révolution pétrolière » d'octobre-décembre 1973, un pays de l'OPEP critique ouvertement et nommément trois autres membres de cette Organisation...

Tout en annonçant son intention de maintenir inchangé le prix de son pétrole, l'Algérie déclare dans un communiqué de l'Agence officielle algérienne-Presses Service que « d'autres pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole... ont procédé à des baisses injustifiées de leurs prix ».

Cette semonce s'accompagne d'un appel à la vigilance : ne faites pas le jeu de l'ennemi qui cherche à nous diviser, dit en substance l'Algérie-Presses-Service.

Ce faisant, l'Algérie a pris un risque, celui d'irriter ses partenaires au sein de l'OPEP, parfois agacés déjà par le rôle de leadership qu'elle essaie de jouer.

Parallèlement, des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent en faveur d'une reprise du dialogue entre producteurs et consommateurs, avant la réunion de l'OPEP prévue en septembre.

L'Arabie Saoudite, quant à elle, paraît opposée à une hausse des prix du pétrole en septembre, comme c'est pourtant l'intention déclarée de l'OPEP depuis la conférence de Libreville.

Le différend international à propos de l'avenir du Sahara occidental est, dans ce contexte, d'actualité.

La France et les Émirats arabes ont signé un accord de coopération culturelle et technique

Cheikh Zayed, Ben Sultan El Nakyan, président des Émirats arabes unis, a terminé samedi 5 juillet sa visite officielle en France.

La France et les Émirats arabes unis ont signé vendredi un accord de coopération culturelle et technique. Selon le porte-parole de l'Élysée, d'autres pays ont fait avancer plusieurs projets (transport du gaz liquéfié, dessalement de l'eau de mer et construction de logements).

Vendredi après-midi, le ministre des Affaires étrangères des Émirats arabes unis, M. Ahmed Khalifa El Souleidi, et le ministre du Pétrole, M. Mansour Al Oteibi, ont tenu une conférence de presse.

Le différend international à propos de l'avenir du Sahara occidental est, dans ce contexte, d'actualité.

VOTÉE A L'UNANIMITÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL

La charte du développement de la Corse prévoit la valorisation de 20 000 hectares de terres agricoles

Le conseil régional de la Corse, réuni sous la présidence de M. François Giacobi (radical de gauche), à Ajaccio, le vendredi 4 juillet, a approuvé à l'unanimité le projet de « charte du développement économique » de l'île.

Cette charte prévoit plusieurs opérations d'aménagement : ouverture à la rentrée de 1977 de l'université de Corte, modernisation de trois cents exploitations agricoles (20 000 hectares), construction de nouveaux ports de plaisance à Propriano, Saint-Florent, Calvi, L'Île-Rousse, équipement de zones industrielles à Ajaccio, Bastia et à Porto-Vecchio.

« Il ne s'agit pas aujourd'hui d'adopter un plan technocratique élaboré dans l'abstrait, mais de faire définir par les Corsais eux-mêmes une politique de développement économique », explique-t-il.

« Il ne s'agit pas aujourd'hui d'adopter un plan technocratique élaboré dans l'abstrait, mais de faire définir par les Corsais eux-mêmes une politique de développement économique », explique-t-il.

FACILITANT LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT

M. Bouteflika confirme à Rabat que l'Algérie n'a « aucune prétention » sur le Sahara occidental

A l'issue d'une visite de trois jours à Rabat, M. Bouteflika, président algérien des affaires étrangères, a confirmé, dans le communiqué commun publié le vendredi 4 juillet, la renonciation de son pays à toute « prétention » sur le Sahara occidental.

Le différend international à propos de l'avenir du Sahara occidental est, dans ce contexte, d'actualité.

LA RÉORGANISATION DE LA RADIO-TELEVISION

Six mois après l'O.R.T.F.

Il y a un an, on démantelait l'O.R.T.F. dans les cris, le fureur, et l'improvisation : « Il ne s'agit pas d'une affaire administrative, mais d'une volonté politique », confiait M. Marcel Long dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

Le différend international à propos de l'avenir du Sahara occidental est, dans ce contexte, d'actualité.

AU JOUR LE JOUR

Publications

Ulla et Barbara, les énergiques et sympathiques porte-paroles des prostituées, ont paré à décider d'abandonner leur profession et de se consacrer à la défense de la condition féminine.

ROBERT ESCARPIT.

MICHEL ANSELME

FAUT-IL RÉFORMER L'ENTREPRISE ?

C'est précisément le maître de Michel Anselme à avoir analysé les diverses formes de responsabilité qui ont pu être dévolues à la direction de l'entreprise.

M. P. HAMELET

EDITIONS FRANCE-EMPIRE

Le Monde

son prochain numéro EN FEUILLETON DE VACANCES LE BEAU SOLIGNAO de JULES CLARETIE

DIMANCHE COURSES A SAINT-CLOUD LE GRAND PRIX DE SAINT-CLOUD

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

EUROPE

Portugal

président Costa Gomes fait appel à la discipline de la population

bonne. — La crise économique impose plus de travail et de discipline. Actuellement, nous sommes trop et nous travaillons trop. Dans un message au pays, dit le président de la République, Costa Gomes, président de la République, a exhorté le peuple à la discipline et à la discipline de la population.

De notre correspondant. — Le président Costa Gomes a fait un appel à la discipline de la population. Il a demandé aux citoyens de travailler plus dur et de respecter la discipline.

phoniques la situation semble enfin s'améliorer, après la décision prise par les travailleurs de mettre fin à une grève qui a perturbé une grande partie des circuits de la capitale.

Allemagne fédérale

Au procès Baader-Meinhof, les conditions d'exercice de la défense continuent de se détériorer

Stuttgart. — Nous allons maintenant passer à l'interrogatoire des accusés. Depuis un mois et demi, le juge Prinsing, président de la deuxième chambre de la cour d'appel de Stuttgart, commence chaque audience par cette phrase rituelle, mais chaque fois, l'un des cinq avocats qui ont la confiance des quatre accusés du « noyau dur » du groupe Baader-Meinhof lève la main pour déposer des conclusions.

De notre correspondant. — Les conditions d'exercice de la défense continuent de se détériorer. Les accusés du groupe Baader-Meinhof ont des difficultés à accéder à leur défense.

de l'assurer par des exclusions, des interdictions d'exercer, voire des arrestations. Le procès pour l'attentat contre le président de la République, M. Croissant et Ströbele la semaine dernière, et les perquisitions dans leurs bureaux, le parquet a pu prendre connaissance de toute la stratégie de la défense. De nouvelles menaces d'arrestations ou d'exclusions pèsent sur les avocats, car les autorités leur reprochent exactement les mêmes faits que ceux qui ont conduit en prison M. Croissant et Ströbele.

Grande-Bretagne

X-HUIT PARLEMENTAIRES ANNIQUES VONT SIÉGER A L'EMBLÉE DE STRASBOURG

De notre correspondant. — Pour la première fois, dix-huit députés de l'Assemblée parlementaire de Strasbourg ont été élus pour une période de dix-huit mois.

Espagne

LA CENSURE SUR LES INFORMATIONS ATTIVES AU PAYS BASQUE EST LEVÉE

Madrid (A.F.P., Reuters). — La censure sur les informations relatives au pays basque a été levée. Les autorités espagnoles ont décidé de permettre une plus grande liberté d'information.

L'agriculture soviétique entre deux âges

II. - A l'école du Middle-West

Les autorités soviétiques ont investi 135 milliards de roubles (1) dans l'agriculture de 1971 à 1975. L'irrigation a apporté un début d'aisance — et le pays semble sur le point de réussir sa révolution céréalière.

Mi-maternité, mi-bunker

Nous visitâmes ensuite, à Sochi, dans le Caucase, un élevage de porcs. C'est un élevage de porcs très moderne, avec des installations de pointe.

M. Ponomarev invite les communistes à poursuivre la critique de la social-démocratie

Moscou (Reuters). — M. Boris Ponomarev, membre suppléant du bureau politique du parti communiste soviétique, a invité les communistes à poursuivre la critique de la social-démocratie.

Irlande du Nord

A la Convention

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS ONT FAIT PREUVE D'ESPRIT DE CONCILIATION. (De notre correspondant.)

Le procès Baader-Meinhof

Le procès Baader-Meinhof continue à se dérouler. Les accusés ont des difficultés à accéder à leur défense.

Allemagne fédérale

Le procès Baader-Meinhof

Le procès Baader-Meinhof continue à se dérouler. Les accusés ont des difficultés à accéder à leur défense.

Irlande du Nord

A la Convention

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS ONT FAIT PREUVE D'ESPRIT DE CONCILIATION. (De notre correspondant.)

Allemagne fédérale

Le procès Baader-Meinhof

Le procès Baader-Meinhof continue à se dérouler. Les accusés ont des difficultés à accéder à leur défense.

Irlande du Nord

A la Convention

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS ONT FAIT PREUVE D'ESPRIT DE CONCILIATION. (De notre correspondant.)

Allemagne fédérale

Le procès Baader-Meinhof

Le procès Baader-Meinhof continue à se dérouler. Les accusés ont des difficultés à accéder à leur défense.

Irlande du Nord

A la Convention

LES REPRÉSENTANTS DES DEUX COMMUNAUTÉS ONT FAIT PREUVE D'ESPRIT DE CONCILIATION. (De notre correspondant.)

ASIE

Après l'interdiction de vingt-six mouvements politiques

Le gouvernement indien déclenche une nouvelle vague d'arrestations

Le gouvernement indien, qui maintient une censure sur les informations, a déclenché une nouvelle vague d'arrestations d'opposants. Plusieurs centaines de personnes ont été incarcérées à la suite de l'interdiction, vendredi 4 juillet, de vingt-six organisations politiques d'extrême droite et d'extrême gauche.

De notre envoyé spécial

New-Delhi. — La répression se poursuit en Inde. Le gouvernement de Mme Gandhi, qui avait fait arrêter des représentants de tous les principaux partis politiques de l'opposition parlementaire après la proclamation de l'état d'urgence le 25 juin, a interdit le 4 juillet vingt-six organisations et groupes politiques ou politico-religieux d'extrême gauche et d'extrême droite, révolutionnaires ou fascistes. Cette décision était attendue. Elle vient confirmer le tournant vers la droite que le régime a pris le 25 juin, et le retour à la politique de libéralisme que quelques jours plus tard favorisait la prolifération de « mouvements extrémistes » et d'« armées privées » — pour user d'une terminologie officielle — est décidément bien révolu. Le nouveau régime qui émerge de la crise actuelle — et dont nul ne peut dire ce qu'il sera — n'en reviendra sans doute pas au jeu des partis et à la politique politicienne. On attend la formation d'un cabinet « d'état d'urgence ». « Nous ne sommes pas un État policier ni un État à parti unique », a déclaré Mme Gandhi, qui admet volontiers s'être montrée jusqu'à présent bienveillante à l'égard des forces de gauche, mais qui prône des moyens de lutte extra-parlementaires.

Plus obscure est la secte hindouiste Anand Marg (La Voie du bonheur permanent), également interdite. Des dizaines de milliers de ses membres en robe jaune sont les disciples d'un gourou, maître à penser incarné depuis plusieurs années car il est accusé de meurtres et d'incitation au meurtre. Jamaat-ul-Islami-E-Indi est le seul mouvement musulman à être interdit. A la fois religieuse et politique — l'un de ses membres était l'adversaire du cheikh Abdullah lors de récentes élections au Cachemire, cette organisation compte des sympathisants dans les États où la population islamisante est importante. A plusieurs reprises, elle s'est affrontée au R.S.S. au cours d'émeutes religieuses.

Le gouvernement a enfin interdit deux groupes marxistes-léninistes (1). Très divisés, déjà violemment réprimés en 1971, l'extrême gauche révolutionnaire n'était cependant pas hors la loi, encore que ses membres les plus actifs se maintiennent dans la clandestinité. Depuis quelques mois, en avait assisté à une recrudescence des activités de petits groupes de guérilleros marxistes attaquant des postes de police ou des propriétés foncières, notamment au Bihar et en Andhra-Pradesh.

Aucun de ces mouvements ne constituait cependant une menace pour des institutions que ne remettent d'ailleurs pas en cause les fanatismes d'extrême droite. Mais le gouvernement a estimé que leurs activités étaient préjudiciables à la sécurité et au maintien de l'ordre. Il vient de réaffirmer ainsi le principe de la violence des autres, les atteintes à la laïcité de l'État et l'action révolutionnaire.

GERARD VIRATTE

(1) Parmi les deux organisations de tendance marxiste interdites figurent le Front des étudiants, favorable à la gauche, et le Front des étudiants communistes, favorable à la droite. Le Front des étudiants communistes est une organisation qui fut violemment réprimée. Le parti communiste lui-même, qui est interdit, a lui aussi été réprimé. Les mesures prises vendredi frappent également le parti communiste de l'Andhra-Pradesh et le parti communiste de l'Inde (implanté sans violence dans les États où le parti communiste indien (pro-soviétique) n'est pas interdit).

POLITIQUE

LE PARTI SOCIALISTE ET LE « MOUVEMENT DES MASSES »

Le « deuxième pouvoir »

par DIDIER MOTCHANE (*)

programme commun de gouvernement une stratégie unitaire.

Ces il est insensé de croire qu'une victoire électorale de la gauche ne déclencherait pas, d'une manière ou d'une autre, à un moment ou à un autre, de formidables et multiples mouvements populaires.

Ceux qui souhaitent la victoire de la gauche sans en accepter les conséquences s'entendent dans une contradiction avec le parti socialiste, en ce qui le concerne, n'acceptera jamais. Des militants du CERES qui s'attachent à mettre cette contradiction en lumière se font pourtant fréquemment accuser d'irresponsabilité, de spontanéisme, et pour tout dire, d'irresponsabilité. De telles appréciations nous paraissent entachées d'une certaine légèreté.

On ne change pas la réalité — ce qui est évident — le but de la gauche — en refusant de constater ce qui crève les yeux. L'apparition de mouvements populaires dans ce pays n'est pas nécessairement liée à une victoire électorale de la gauche. Mais il est certain que celle-ci ne manquerait pas de les déclencher, au de leur donner une très grande ampleur. Reconnaître ou méconnaître cette évidence ne changera rien à sa réalité. Mais la réalité consiste à s'y préparer.

Il n'est pas nécessaire, pour le présent, de succomber à la fascination d'exemples exotiques. En 1936, le Front populaire n'a pas été seulement une victoire électorale. Sans les occupations d'usines, le

gouvernement du Front populaire n'aurait jamais été totalement oublié. L'application du programme commun exige la conquête d'une majorité parlementaire. Mais qui pourrait croire, comme le rappelle, à juste titre, une des thèses que vient d'adopter le parti socialiste, que l'application par des fonctionnaires zélés et consciencieux des lois votées par une majorité de gauche suffirait à faire du programme commun une réalité ? Il y a quatre ans déjà que le parti socialiste reculait, dans sa motion d'Epinal, l'illustre selon laquelle la gauche pourrait tenir parole en se contentant du mettre au service de ses idées l'appareil de l'Etat, même renforcé.

Sans un puissant mouvement de mobilisation populaire, la gauche n'obtiendra jamais qu'un contrôle partiel — et passager — du gouvernement. Loin de « rendre » le pouvoir, ce qui pour elle signifie le changer, elle sera prise par lui.

Il est vrai que le développement de ce mouvement s'effectuera dans des formes nouvelles d'organisation dans les ateliers, les bureaux, les quartiers, les écoles, etc., posera à la gauche un problème décisif. La social-démocratie traditionnelle et un gauchisme non moins traditionnel sont incapables d'envisager autre chose qu'une opposition irréductible entre la gauche, c'est-à-dire les masses populaires, et son gouvernement.

Seul leur choix est différent. Notre réalisme consiste à recuser, et par conséquent à déplacer, les termes de ce choix.

conscient à déplacer, les termes de ce choix.

Choisir le gouvernement de gauche contre la gauche elle-même, serait renouveler l'erreur et le échec du « socialisme » gauchiste. Choisir le dévoiement ne pour, au contraire, que préparer le vol d'une Restauration par l'intermédiaire d'un abandon de gauche ou droite.

Le développement d'une ligne continue entre l'action gouvernementale et les formes diverses de mouvement populaire s'impose à la gauche comme une nécessité vitale. Cette fonction est celle d'un parti. La nécessité de l'union de la gauche exige que le parti socialiste soit mesure de l'exercer pleinement, et l'abandonner ni le dénier au communisme. C'est en se tenant mesuré par son action, quotidien, que le parti socialiste assurera la présence de ses militants dans les mouvements de masse à venir.

Un tel discours et la pratique qu'il appelle ne sont pas spontanément chrétiens même, croyons-nous, sans antécédents efficaces au socialisme. Le dilemme de la gauche française, c'est qu'elle débouche pour en imagination, lorsqu'elle est écartée, ou qu'elle le redouble en réalité, lorsque son écriture la droite se trouve soustraite de lui en abandonnant l'usage ; dans les deux cas, c'est la droite qui y trouve son compte, vous n'êtes pas convaincu que gauche et mieux à l'aire voté droite — ou ne votez pas.

(1) Le Monde du 24 Juin 1972

Réforme ou processus révolutionnaire ?

M. Jean-Claude Picard, assistant à l'université de droit de Picardie, militant du CERES, nous écrit :

Très rapidement, le P.S. devra choisir sa stratégie de façon précise et claire (peut-être bien dès l'automne, car les événements vont parler vite), et ce n'est pas « victimes » des changements économiques, quel que soit le parti qui décide de l'heure de l'engagement, qui s'opposera à la gauche et qui victorieusement fera face à la droite. Une révolution véritable, une révolution qui ne soit pas répressive, n'est possible que si elle est soutenue par un mouvement de masse qui ne soit pas répressif.

majorité parlementaire à peine plus forte que l'actuelle majorité capitaliste, aurait les mains liées et ne pourrait même pas réaliser l'essentiel du programme commun. Face à la résistance conjuguée du patronat, des puissances étrangères impérialistes, des manœuvres de l'ordre apparent et des « victimes » des changements économiques, quel Etat ne pourrait pas compter sur un véritable appui populaire et syndical. Or, le peuple aurait bien tort d'accorder à l'Etat, même socialiste, une confiance qui ne serait pas réciproque. (...)

La dictature du prolétariat

M. Jean-François Kestler, professeur associé à l'université de Paris-V, membre de la majorité du P.S., nous écrit :

Dans une première étape, le P.S. a repris l'idéologie du P.S.U. d'avant 1968. Ayant tenu la plume pour le programme présenté par le P.S.U. lors des élections législatives de 1967, je puis témoigner qu'il préfigurait exactement le programme socialiste de 1972. Dans l'un et l'autre texte, l'accent est mis sur les réformes de structures qui, tout en conduisant au socialisme, permettent d'instaurer un régime intermédiaire viable par lui-même : nationalisation des pôles de domination économique, planification démocratique, refonte des systèmes de santé et d'éducation, etc.

Que penser d'un article qui se cite sans avoir posé cette question : comment éliminer la bourgeoisie ? Concrètement, ce n'est pas le MIR qui a renversé l'Allemagne. C'est Pinochet, car le vrai dictateur socialiste par excellence, c'est celui des armes, et le président Allende n'a pas osé ou pas pu passer les armées des mains de ceux du peuple (...)

En fait, les deux programmes, et le programme commun à leur suite, échappent à la problématique traditionnelle tant communiste que socialiste. Léon Blum y reprochait-il pas au « eos » dans les années 30 de vouloir réaliser le socialisme par tranches ?

Un Etat socialiste, issu d'une transition tourmentée d'une époque à une autre nous ont fait perdre quelques élus de valeur, et je les regrette avec vous. Mais nous les reconnaissons, et cette même mutation a permis à de jeunes de venir rejoindre, et à nos représentants d'être au sein d'un gouvernement réformateur.

Si rien aujourd'hui encore n'est joué, si le destin français est encore en balance, et si les penseurs du passé paraissent encore plus lourds que la notion de réalité, dans les courts délais que cette époque révolutionnaire nous impose, les transformations indispensables à l'Etat socialiste ne peuvent être réalisées que par une administration par les élus ; l'égalité réelle de tous devant l'impôt, ce qui aura le cœur d'acier jusqu'au bout de sa parole.

Ce jalousement de convergences idéologiques que nos convictions aient encore triomphé. Ce serait prématuré de le croire. Mais nous, qui, si l'on doit avoir une idée précise de la société réformée, elle se déroulera le long des jalons que nous, radicaux, avons placés avec clarté, nous devons nous en rendre compte. Certes, ces quatre années de

transition tourmentée d'une époque à une autre nous ont fait perdre quelques élus de valeur, et je les regrette avec vous. Mais nous les reconnaissons, et cette même mutation a permis à de jeunes de venir rejoindre, et à nos représentants d'être au sein d'un gouvernement réformateur.

de la culture et des valeurs traditionnelles. Ce changement, répond-il, s'inscrit dans le processus du P.S.U. (qui l'a repris après mai 1968), et aussi au développement dans le corps social français d'une sensibilité à l'égard de problèmes politiques (voir les thèmes et le style de M. Gils d'Estaing), et en particulier le parti issu d'Epinal.

En fait, les deux programmes, et le programme commun à leur suite, échappent à la problématique traditionnelle tant communiste que socialiste. Léon Blum y reprochait-il pas au « eos » dans les années 30 de vouloir réaliser le socialisme par tranches ?

Commentant cette lettre devant les journalistes, M. Servan-Schreiber a insisté sur le fait qu'il s'agit de la réflexion, et non pas de la réflexion qui s'est faite en France, la crise de l'emploi sur laquelle on ne peut plus agir par des mesures de conjoncture ; d'autre part, la faillite des industries traditionnelles eu-

COMBAT POUR LA LIBERTÉ EN ESPAGNE

Un moment où des millions de touristes vont franchir la frontière espagnole, nous rappelons : — l'importance de nouveaux procès : Antonio GARCENDIA, et Angel OTAZUQUI, accusés de mort et de tentative de mort.

Eva FORREST, Antonio DURAN, Maria Los FERNANDEZ, arbitrairement accusés de compliçité dans l'attentat de la Puerta del Sol contre le Sénat Général de Madrid et dans celui contre Blasco, sont passibles du même tribunal d'exception. Eux aussi risquent la peine de mort d'après la même loi sur la rébellion armée, le banditisme et les terroristes, qui contient la possibilité de jeter sans procès la responsabilité sur un juge étant considéré comme suffisante ! Lui inique qui a envoyé PUTIG ANTICHI à Paris.

Nous rappelons les assassinats, les meurtres, les tortures, les contrôles d'identité permanente, l'état d'exception au Pays Basque, la presse musclée, les universités fermées, les grèves et les manifestations réprimées dans le sang — climat quotidien en Espagne après quarante années de franquisme.

Nous appelons à la solidarité et à la mobilisation de tous pour SAUVER GARCENDIA, OTAZUQUI, EVA FORREST, ANTONIO DURAN, MARIA LOS FERNANDEZ, ET TOUS LES PRISONNIERS POLITIQUES, pour que cesse l'état d'exception.

Que le gouvernement espagnol sache que nous veillons, que nous n'oublions pas GRIMAU, PUTIG ANTICHI et tous ceux que sa justice et sa police ont assassinés.

Que le peuple espagnol sache que nous sommes à ses côtés dans son combat pour la liberté.

Les administratifs, chercheurs, enseignants, techniciens de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, de la Maison des Sciences de l'Homme, C.N.R.S., Fondation des Sciences Politiques.

- Signatures : L. ACHARD, R. ADAMI, A. ANDELHOVIC, L. ANDRIEU, E. ALLIARD, R. AMARY, E. ARBELLOU, E. ARICO, J.-P. ARON, M. ARON, M. ARONNET, BALANDIER, M. BARDAGI, J. BARRAU, M. BARRIERE, M. BAULANT, M. BAUN-CART, N. de BEAUVAIS, B. BENOIST, Y. BERGEL, J.-C. BENOIST, J. BERNARD, D. BERTAUD, D. BESSON, C. BEUTLER, G. BIBEY, B. BICHON, P. BIGNAT, G. BLANCHARD, B. BLANCHARD, J. BLANCHARD, B. BLANCHARD, C. BOCHONNAN, L. BOLANSKI, M. BORY, F. BOU, F. BOUQUET, M. BOUQUET, R. BOTTE, S. BOUQUET, P. BOUQUET, J.-P. BOUQUET, A. BOUQUET, M.-T. BOUQUET, J. BOUQUET, M. BOUQUET, M.-J. BRY, A. BURCHIERE, C. BURLE, M. BUTLER, B. BUTLER, M. CAILLE, S. DAMON, H. CARACENA, A. CARON, D. CASA, J.-P. CERON, M.-T. CERASCO, P. CHAMPAGNE, M. CHAMPAGNE, S. CHAMPAGNE, L.-Y. CHAMPAGNE, L. CHATELAIN, M. CHATELAIN, CHAUVET, J. CHAVANNE, A. CHIRONI, M. CLEMMER, C. COLLAVINI, J.-P. COULIER, C. COURT, D. DANG, C. DARRIGNAN, C. DESBAYE, E. DECESTER, P. DEDEU, H. DELORME, Y. DELSAUX, A. DELUZE, M. DEMONNET, J.-P. DESAIVE, J.-P. DESAIVE, G. DESBOUIS, J. OAS, J.-L. DOMENACH, D. DORDY, J. DOSSOT, O. DROUIN, P. DUMONT, M. DUPRE, O. DURAND, J. DURAND, J. DURAND.

Pour toute correspondance : P. FERRAT, 54, boulevard Raspail.

Côte d'Azur Venez-vous Cannes...

Central P

سكوان الوطن

ÉDUCATION

RAPATRIÉS

Le congrès des institutrices d'école maternelle

PAS PRÉCIPITER LES APPRENTISSAGES

Depuis la dernière rentrée scolaire, l'école maternelle a été au centre de vives polémiques suscitées par diverses propositions de réformes...

Les années commencent dans l'incertitude et dans l'émotion... l'enseignement doit être adapté à l'âge de l'enfant...

Pas plus de deux heures de travail à sept ans

L'enfant se développe lentement : il n'est capable de digérer qu'à partir de six mois son activité visuelle n'est parfaite qu'à l'âge de cinq ans...

Les institutrices craignent d'être laïcisées par ce personnel dont le rôle sera de les assister en ce qui concerne les activités pédagogiques...

La méfiance générale envers le sport

Les instituteurs spécialistes ont rapidement constaté le développement de l'enfant et ses besoins...

Le professeur Roger Jean, chef clinique et spécialiste des troubles de l'enfant à l'hôpital Charles de Montpérier, a été aussi l'importation de la santé respiratoire de l'enfant...

MICHAELA BORASCH. (1) Une publication des travaux du congrès sera réalisée en septembre prochain avec le concours du C.R.D.F. de Montpellier. Prix de la brochure : 20 F.

Mme Annie Lesur précise les fonctions des aides-éducatrices

Mme Annie Lesur, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'éducation, chargée de l'enseignement préscolaire, a inauguré vendredi 4 juillet, à Neauphle-le-Château (Yvelines-Atlantique), le groupe scolaire Jean-Verdun...

Selon le secrétaire d'Etat, les aides-éducatrices ne joueront aucun rôle pédagogique. Rien n'est changé, a précisé Mme Lesur, aux fonctions et à la responsabilité de l'institutrice...

DÉFENSE

UNE QUESTION ÉCRITE DE M. DEBRÉ À M. SAUVAGE MARGUES SUR L'EMPLACEMENT DES « PLUTON »

M. Michel Debré, qui a été notamment ministre d'Etat chargé de la défense nationale, demande, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, s'il est exact, comme le laisse entendre un membre du gouvernement allemand, que des conversations ont été engagées...

En Italie DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTES REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS De notre correspondant Rome. — La révolte grandissante dans l'armée italienne...

En Italie DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTES REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS De notre correspondant Rome. — La révolte grandissante dans l'armée italienne...

En Italie DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTES REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS De notre correspondant Rome. — La révolte grandissante dans l'armée italienne...

En Italie DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTES REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS De notre correspondant Rome. — La révolte grandissante dans l'armée italienne...

En Italie DES SOUS-OFFICIERS MÉCONTENTES REFUSENT DE SE RENDRE AU MESS De notre correspondant Rome. — La révolte grandissante dans l'armée italienne...

Perspectives de solution au camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-Ardoise

De notre correspondant

Montpellier. — Le conflit ouvert depuis le 15 mai dernier au camp d'anciens harkis de Saint-Maurice-Ardoise, sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-des-Arbres (Gard) continue...

A la demande du préfet de Gard, M. Jacques Delaunay, le lieutenant-colonel Salatte, commandant la gendarmerie de Gard, s'est rendu, accompagné de M. Chevalier, maire de Saint-Laurent-des-Arbres...

Le lieutenant-colonel Salatte leur a fait remarquer qu'il demandait aux militaires de sortir de leur condition d'assistés, à quitter le camp...

LA POUSSÉE DU COURANT SOCIALISTE SE CONFIRME AU CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS

À Saint-Etienne, vendredi 4 juillet, au terme d'une longue journée de débats, le vote du rapport moral présenté par M. André Ouilha, secrétaire général du S.N.I. (le Monde du 5 juillet), a confirmé la poussée du courant socialiste...

L'U.R.S.S. ACHÈTE DEUX ORDINATEURS IRIS 80 DE LA C.I.I.

L'Union soviétique vient de signer un contrat de 41 millions de francs de France, pour l'achat de deux ordinateurs Iris 80 de la C.I.I. (le Monde du 5 juillet)...

ISRAËL ET L'O.M.S.*

La vingt-huitième Assemblée Mondiale de la Santé a adopté, le 28 mai 1975, une résolution contre Israël. Jamais, dans le passé, aucun autre pays n'a été condamné de la sorte...

Comme à l'UNESCO et ailleurs, comme à toute époque de partage, les faits sont déformés au profit d'un dessein politique : isoler Israël en l'excluant en fait de la communauté internationale...

Une organisation qui se veut « mondiale » et qui a pour mission, aux termes de sa Constitution, de mettre en œuvre les principes qui sont « à la base du bonheur des peuples, de leurs relations harmonieuses et de leur sécurité » se déconsidère quand elle tombe ainsi dans l'odieuse et la burlesque...

Que les quatre-vingt-six États qui condamnent Israël prennent devant l'Histoire la responsabilité de leurs intentions réelles. Que, parmi les vingt-huit États qui n'ont pas condamné, les vingt-cinq — dont la France — qui n'ont pas adopté d'attitude tranchée comprennent qu'il est des cas où s'abstenir est impossible...

- M. les Professeurs Henri BARDON, Jacques BENOIT, Étienne BERNARD, Louis BIGNARD, Jean CHEYMOL, Robert COURRIER, Bernard HALPERN, Stanislas de SEZE, Jean TREMOLIERES, Jacques TREFOUEL, Edouard VALETTE, Robert WAITZ, Edouard WULF...

Côte d'Azur promenez-vous dans Cannes... Oubliez votre voiture... central park 1, avenue des Anglais, à Cannes

Documentation : A. DEVISCH Constructeur 114, bd Carnot - 06400 CANNES / Tél. (93) 39.99.01.

JUSTICE

TANDIS QUE M. LECANUET INVITE LES MAGISTRATS A ÊTRE «IMPLACABLES»

Le scepticisme règne parmi les enquêteurs chargés de découvrir les assassins de M. François Renaud

Lyon. — Après l'assassinat de M. François Renaud, premier juge d'instruction au tribunal de grande instance de Lyon, l'enquête ouverte pour tenter d'en découvrir, d'abord les tenants et les aboutissants, et au-delà les auteurs, n'a guère progressé.

On pense, de plus en plus, à une opération liée, d'une façon ou d'une autre, à la dernière en date des grandes affaires dont M. François Renaud avait la charge, c'est-à-dire celle dite du « gang des Lyonnais ». A son propos, il faut bien répéter qu'on a parlé des origines d'une piste susceptible de conduire à la découverte des auteurs de l'attaque de Strasbourg, opération qui de-

C'est toujours avec le même mélange de logique et de doute que l'on tourne et retourne les hypothèses les plus vraisemblables. Autant dire que manque toujours l'élément qui, entre tous, permettrait de choisir avec un minimum de certitude, ce

qui pourrait paraître le plus étrange, c'est le scepticisme d'ores et déjà avoué, sur les chances d'aboutissement de cette affaire. Ce scepticisme serait-il seulement de façade ? Doit-on le tenir comme faisant partie d'une

De notre correspondant régional

l'équipe d'Edmond Vidal. Ce Vidal avait même l'intention d'acquiescer dans l'ain un château dont le prix n'était pas à la portée de l'importeur qui, ce François Renaud, une fois en possession du dossier des « Lyonnais », fut-il jamais vraiment convaincu que Johnny Chavet était son mari ? Et puis il y a l'éternelle référence à cette mort de Jean-Augé, personnage tromblé tué en juillet 1973 sur un quai de la Saône, à l'heure où le vent du sud-est du club de tennis, par deux hommes qui déchargèrent sur lui huit balles de 11,43 mm. Le procès compliqué, celui de la responsabilité, dans le combat dans le rang des brigades anti-O.A.S., faisait que ce règlement de comptes restait à Lyon, dès que l'on parlait du « milieu », l'affaire-phare, l'affaire fessante qui, elle non plus, ne fut jamais élucidée.

En fait, se sont toujours les mêmes dossiers brûlants, parce que toujours ouverts et jamais conclus, qui composent la toile de fond lyonnaise des que l'on touche aux scandales ou à la péripétie de cette ville. Régulièrement on reparle de tout à l'occasion de toute affaire trouble de quelque envergure. Aussi régulièrement d'ailleurs on les oublie dès que l'actualité ne donne plus matière à leur mise en avant.

Dans le temps même où l'enquête piétine, on l'on parait presque admettre sa vanité, M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, venu spécialement à Lyon pour assister, le vendredi 4 juillet, à la levée du corps de M. François Renaud à l'Institut médico-légal, a, pour sa part, appelé les magistrats à redoubler « d'énergie et de détermination », à rester « intransigeants », à être « fermes, rigoureux et quand le sera nécessaire, implacables » ; disait encore : « Les temps veulent que la force devienne la première vertu de la justice » ; et « Magistrats, jamais sous l'empire de craintes néfastes à la paix publique, la nation compte sur vous ».

Si le garde des sceaux avait tenu à lui le voyage de Lyon, c'était pour leur assurer ce langage, qui ne saurait donc paraître surprenant et moins encore forcé. N'est-il pas dans le droit fil de plusieurs déclarations que le ministre de la justice avait déjà eu l'occasion de livrer ici ou là ? Au demeurant, le discours dans son ton général n'était pas pour déplaire au plus grand nombre. Bien au contraire.

DES ATTENTATS NON ELUCIDES

Parmi les attentats récents dont les auteurs n'ont pu être découverts, malgré le volonte et le célérité des services policiers, on peut relever :

- L'assassinat à Paris de M. Mahmoud Hamchari, représentant de l'O.L.P. en France, le vendredi 8 décembre 1972, par explosif placé sous la table de son téléphone. M. Hamchari devait mourir des suites de ses blessures un mois plus tard.
- L'assassinat, le 5 avril 1973, à Paris, du docteur Sussel Faouzi El Koubessli, un des responsables du Front populaire de libération de la Palestine.
- L'attentat commis, le 20 juin 1973, contre le docteur Georges Fuly, médecin-inspecteur de l'administration pénitentiaire, tué par l'explosion d'un colis piégé, qui avait été déposé à son domicile parisien.
- L'attentat mortel, commis le 28 juin 1973, à Paris, contre M. Mohamed Boudia, militant de la cause palestinienne, par une charge explosive placée sous le siège de son véhicule.
- L'assassinat, le 28 août 1973, du docteur Ouel Bone, médecin, opposant au régime de président Tombalbaye, tué par plusieurs coups de feu tirés vraisemblablement par un tueur à gages rue de la Roquette, à Paris.

Le même affaire des « Lyonnais » avait aussi fait parler d'un homme tenu pour disparu et même pour mort, Johnny Chavet, un ancien adjudant, qui aurait pu être l'organisateur de certaines expéditions réalisées par

puis n'a cessé d'être entourée d'un halo de mystère et de faire l'objet de suppositions, notamment pour ce qui concerne l'espionnage, qui, pour tout dire, l'investigation dont seraient pu faire l'objet les sommes dérobées.

Le même affaire des « Lyonnais » avait aussi fait parler d'un homme tenu pour disparu et même pour mort, Johnny Chavet, un ancien adjudant, qui aurait pu être l'organisateur de certaines expéditions réalisées par

la vie, mais se trouvait là simplement pour honorer le souvenir de François Renaud, qui se encore magistrat, combattit sous l'Occupation dans les maquis de Saône-et-Loire aux côtés de M. Jarrat dont il fut l'un des plus fidèles et déjà plus audacieux compagnons. Il y avait aussi, là, tous ceux qui devaient être les chefs de la cour de Lyon, les hauts magistrats du tribunal, les représentants du Syndicat de la magistrature comme de l'Union syndicale des magistrats. On y a même vu M. Pierre Truche, venu spécialement de Bordeaux, où il est maintenant directeur des études à l'École nationale de la magistrature, et puis tout ce que Lyon a pu compter de bâtonniers, d'avocats en vue, de policiers de haut rang, d'officiers généraux et d'officiers de la gendarmerie. Plus

discrètes, se montraient certains autres visages dont la présence, aux yeux de la loi, n'avait pour rien de représentatif ni de symbolique. Ainsi, on y vit M. Edmond Charret, qui dut à l'affaire de proximité la perte de son siège de député U.D.R. du Rhône. Ainsi remarquait-on encore M. Ferey, qui fut inculpé pour détention de marchandises avariées, mais qui fut ensuite l'objet d'un non-lieu, et même M. Jean Schneebeli, qui, lui, fut inculpé pour proxénétisme hôtelier, mais s'est trouvé tout récemment relâché par le tribunal après avoir en outre mené à son avantage un procès en diffamation contre plusieurs journaux, dont Paul Sartre, qui, il est vrai, avait fait défaut. Une affaire qui, justement, se rapportait encore à ce hold-up de Strasbourg, qui déclenchait toute la l'Occupation.

UNE CIRCULAIRE DU GARDE DES Sceaux

Une circulaire signée de M. Jean Lecanuet, vient d'être adressée aux chefs de cour d'appel, premiers présidents et procureurs généraux, pour expliciter les déclarations du garde des sceaux, le 3 juillet, reprises vendredi à la levée du corps de M. Renaud, et relatives à l'accélération de certaines procédures.

Cette circulaire, en fait, sera essentiellement pour objet de développer les principes que le ministre avait exposés, le 1^{er} octobre 1974, à Paris, aux chefs de cours, lors de sa première rencontre avec eux (Le Monde des 2 et 3 octobre 1974).

A cette époque, il avait indiqué que dans les affaires de criminalité violente, notamment de prises d'otages, les juges d'instruction devaient éviter le « perfectionnisme » et ainsi « donner la priorité à tous les éléments de la procédure, aux affaires particulièrement graves et dans le retentissement dans l'opinion publique créées par les attentats, [y compris] l'insécurité ».

La circulaire, qui fait implicitement référence aux « filières d'urgence », contient également une disposition invitant les juges d'instruction à intervenir auprès des présidents de chambres d'accusation, de manière qu'ils exercent plus nettement les pouvoirs propres qui leur sont reconnus dans le code de procédure pénale, en particulier pour ce qui concerne l'activité des cabinets d'instruction.

Quant à la création d'un service spécial à la direction des affaires criminelles du ministère de la justice, il s'agit avant tout de mettre en place un contrôle plus strict de la part de la sous-

direction de la justice criminelle pour obliger les parquets à rendre compte plus systématiquement du déroulement des affaires de criminalité violente.

« M. André Jarrot, ministre de la justice, a, le 3 juillet, appelé les magistrats à redoubler « d'énergie et de détermination », à rester « intransigeants », à être « fermes, rigoureux et quand le sera nécessaire, implacables » ; disait encore : « Les temps veulent que la force devienne la première vertu de la justice » ; et « Magistrats, jamais sous l'empire de craintes néfastes à la paix publique, la nation compte sur vous ».

Le crime de Bruay-en-Artois

M. et Mme DEWEVRE SE DÉSISTENT DE LA PARTIE CIVILE CONTRE JEAN-PIERRE

M. et Mme Dewevre, les parents de Brigitte, la victime de Bruay-en-Artois, ont déclaré, vendredi 4 juillet, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Valenciennes, d'acquiescer à la décision du juge d'instruction lyonnais ce vendredi 4 juillet.

MM. André Bénard, du groupe Royal Dutch Shell, et André Dubois, président d'honneur d'Esso Rep, ont été inculpés, vendredi 4 juillet, par M. Elie Loques, doyen des juges d'instruction de Valenciennes, d'acquiescer à la décision du juge d'instruction lyonnais ce vendredi 4 juillet.

Le député danois Knud Nielsen ne boycottera pas la réunion du Parlement européen prévue pour la semaine du 7 juillet, malgré son différend avec la police de Strasbourg (Le Monde des 20, 22 et 25 juin). D'autre part, mis en cause dans son pays, par deux hebdomadaires, sur ses relations de présence dans un cabinet de Strasbourg, M. Nielsen, qui s'était plaint d'avoir été victime de vic-

SAISI PAR UN CONSEILLER COMMUNISTE DE LA CAPITA

Le président du tribunal de Paris est invité à faire procéder à une expertise sur les écoutes téléphoniques

Tandis que M. Michel Férignac s'adresse au tribunal administratif pour demander en référé un contrôle de l'existence des écoutes téléphoniques en se plaignant d'une violation des règles de fonctionnement du service public des P.T.T., M. Roland Weyl, comme lui conseiller communiste de Paris, a engagé un autre procès au tribunal de grande instance en se plaignant d'une violation de libertés fondamentales entraînant une véritable voie de fait (« Monde » du 21 juin). Cette seconde affaire a été longuement débattue le 4 juillet devant M. Jean Vassogne, président du tribunal.

Pour le requérant, M. Roland Weyl dressa un tableau chronologique des attitudes gouvernementales diverses concernant les écoutes téléphoniques depuis la question posée au président de la République en 1972 par M. Michel Poniatowski, alors député, jusqu'à la déclaration faite le mois dernier par M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur, selon laquelle il n'y a plus d'écoutes d'hommes politiques, de journalistes, de syndicalistes, sauf quand la défense nationale est en cause.

M. Claude Michel, bâtonnier de Bobigny, s'est ensuite attaché à démontrer en droit qu'il y a en l'espèce une atteinte à une liberté fondamentale constitutive de la voie de fait dans ces écoutes « légalement autorisées, qui officiellement n'existent pas, mais qui peuvent être journalières, syndicalistes, hommes politiques, etc. ».

Enfin, M. Eddy Kenig s'est efforcé de mettre en évidence l'importance de la voie de fait commise en l'occurrence et l'urgence d'une mesure de contrôle.

« Toutes les écoutes », s'écria M. Kenig, « sont effectuées sans aucun titre juridique, aucun décret, aucun arrêté, aucune autorisation même. C'est l'essence même de la voie de fait ».

Le premier ministre a fait sentir par M. René Fiorot qu'il

EN BREF...

lences de la part de la p française et avait reçu pour raison les excuses de M. Scurani, préfet du Bas-Rhin fait par son intention de ter plainte contre les hebdo daires auteurs des articles contestés. (Corresp.)

Quarante-trois personnes sont ainsi inculpées dans l'affaire d'écoutes sur le marché des produits pétroliers pour des infractions aux articles 412, 413 et 420 du code pénal. D'autres inculpations sont attendues dans le courant de la semaine prochaine.

Le député danois Knud Nielsen ne boycottera pas la réunion du Parlement européen prévue pour la semaine du 7 juillet, malgré son différend avec la police de Strasbourg (Le Monde des 20, 22 et 25 juin). D'autre part, mis en cause dans son pays, par deux hebdomadaires, sur ses relations de présence dans un cabinet de Strasbourg, M. Nielsen, qui s'était plaint d'avoir été victime de vic-

La victime de cet homicide involontaire, M. Jean-Louis, avait été mêlé à un accident de circulation dans la nuit du 18 au 19 septembre 1969, en ce point de deux amis dont le tueur Geoffrey, M. Kropka, avait blessé dans l'accident, avait opéré après radiographie, par le docteur Geoffrey, mais était mort durant l'opération. Le tueur demanda un complément d'information pour définir la responsabilité de M. Kropka, actuel médecin étudiant en médecine comme M. Kropka au moment des faits, qui avait assisté à l'opération.

Pour l'inculpation à la diffusion d'informations, Antoine, dit Pierre Clement, a été condamné, vendredi 4 juillet, par le tribunal de grande instance de Valenciennes, à 3 000 francs d'amende. Le jugement, qui accorde à ces organisations le franc symbolique de dommages et intérêts devra également être inséré dans quatre journaux.

Sts croisés C.E.S. de T. Douze, MM. Jean-Pierre Goux, Jean-Claude Baigang, Henri Les, Emile Morales, et Serge Niles et Jean-Pierre Ribot, ont la cour d'appel de Limoges accusé leur peine de cinq à six mois d'emprisonnement avec sursis. Ils devront verser 7 450 francs de dommages et intérêts à M. A. dehmali Zeman, un jeune homme qui avait eu la mâchoire fracturée au cours d'une rixe avec les policiers, le 12 juillet 1974. Limoges (Le Monde du 31 février 1975). Sans attendre la décision judiciaire définitive, l'administrateur avait révoqué sans penser les six hommes. (Corresp.)

Signaux pour nous en retour la rentrée dans l'équipe de France du jeune Gilles Bertran de Balanda, le meilleur parmi les sters à Aix-la-Chapelle. Le chat « Béarn » à la Chapelle du gris saurage, et son cavalier défend en selle, pour notre désolation, les plus pures traditions de l'équitation française.

ROLAND MERLIN.

A L'HOTEL DROUOT

Landi

EXPOSITIONS

5.7. - Bijoux. Art Déco. Mobilier.

5.12. - Membres de style. Bijoux.

M. Bonou.

8.14. - Bons-membres. M. Pouchouret.

SPORTS

TENNIS

Au tournoi de Wimbledon

Billie Jean King comme Suzanne Lenglen

Londres. — L'Américaine Billie Jean King tenait et un set, a été sacrée, vendredi 4 juillet, championne de Wimbledon pour la sixième fois après avoir battu en finale la jeune Australienne Evonne Goolagong-Cawley, vingt-trois ans. Cette victoire, qui fut un écrasement (6-0, 6-1, en trente-cinq minutes, sans que la jeune aborigène ait marqué plus de 24 points), a démontré que, cette fois, sans jeu de mots, King était bien la reine du Centre Court et qu'elle avait résolu de saisir sa chance dès la première balle, à la différence de sa dernière finale difficile contre Chris Evert. Sur les tablettes de championnat, Billie Jean King égale ainsi Suzanne Lenglen (1), sans toutefois avoir atteint le record d'Helen Wills (3 victoires).

Le grand plateau doré de l'All England Club a été solennellement remis à la gagnante — laquelle gagne également un chèque de 7 000 livres — par le duc de Kent, en présence de la princesse Margarete et de la princesse Alexandra.

Rappels que, lors de la dernière finale de Forest Hills, Mme King avait battu Evonne Goolagong sur un score beaucoup plus serré : 6-5, 6-3, 7-5. Après le match, Vic Edwards, qui fut le tuteur et manager d'Evonne Goolagong, a mis la défaite de son ex-protégée au compte de son tout récent mariage et de son manque de préparation tactique.

(1) Celles-là, j'en passe, et des meilleures. Celles-là, j'en passe, et des meilleures, sur le plus international, de 1915 à 1924.

TOUR DE FRANCE

L'éclat de rire de Barry Hoban

De notre correspondant

Bordeaux. — Barry Hoban est le plus français des routiers britanniques. Les Anglais, en effet, appartiennent à l'équipe Gan-Mercier et partage la chambre de Raymond Foulquier qui lui est consacré. Les Anglais, en effet, appartiennent à l'équipe Gan-Mercier et partage la chambre de Raymond Foulquier qui lui est consacré.

Moins rapide sans doute que Van Linden ou Karstens, il a profité de son expérience et il a su exploiter les erreurs des autres. Cet habitué de l'apprentissage connaît parfaitement les lieux. En 1964, pour ses débuts, il avait pris la deuxième place, lui-même, derrière un certain André Darrigaud. Il était encore classé deuxième, en 1968, dans le sillage de Walker Goddefroot. Mais il avait retenu la leçon de ses défaites et signé l'année suivante.

Sur la piste bordelaise, qui mesure 500 mètres, il ne faut pas produire son effort trop tôt. Il importe, au contraire, de prendre un certain recul : Van Linden, après un mauvais début, fut indubitablement débordé par l'extérieur. Mosey, qui se dégagea aux 550 mètres, confondit vitesse et précipitation.

« Je Fai laissé faire et je me suis beaucoup amusé », devait déclarer, en descendant de vélo Barry Hoban, absolument hilare.

EQUITATION

Le difficile concours d'Allemagne fédérale

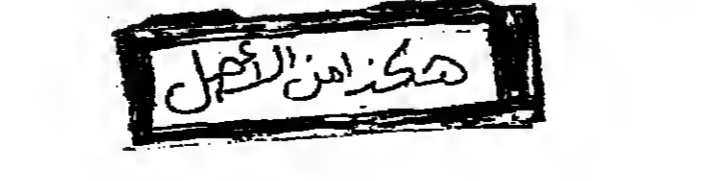
De notre envoyé spécial

Aix-la-Chapelle. — Dans la hiérarchie des concours hippiques internationaux à grand spectacle, la cité de Charlemagne a toujours détenu la palme, du moins sur le vieux continent. Elle est, elle était à l'équitation ce que Wimbledon fut durant la même période, se bécotter d'être un tennis ; l'équivalence des champions de la première

En 1971, pour ne citer que deux chiffres, dix-sept équipes d'étaient affrontées sur la piste du Reiterstadion au Coupe des Nations. Cette année, huit pays, sans compter la République fédérale d'Allemagne à pied d'œuvre, ont répondu à l'invitation des responsables, dont l'Allemagne, en luge d'après nos contacts personnels, s'est passablement alourdi. Il y a là comme une amorce de déclin qu'expliquent peut-être les exigences d'un programme étalé sur une longue semaine, une semaine accablante sans un seul jour de repos pour les acteurs sur le dos desquels pèse en définitive tout le poids de l'effort. Le chef de piste travaillant à plaisir dans le coles, les chevaux regagnèrent cette année encore leurs courtes respectives les jambes en pâtes de foie. Les géants se ressaisirent vite, les

ATHLETISME. — Au cours de la semaine dernière du match U.S.S. - États-Unis, disputé à K'is, le Soviétique Valeri Borov, champion olympique, a gagné le 100 m en 10 secondes. Cette même performance avait été réalisée le 2 juillet, à K'is, par le Jamaïcain Quarri et l'Américain Williams.

VOILE. — Les Français Pierre et Philippe Gaudé ont remporté le championnat d'Europe des Elvreboll dont les épreuves se sont déroulées près de Portsmouth. Quant au titre de champion d'Europe des Flying Dutchman, il est revenu au Britannique Rodney Pattison.



A L'HOTEL DROUOT

Landi

EXPOSITIONS

5.7. - Bijoux. Art Déco. Mobilier.

5.12. - Membres de style. Bijoux.

M. Bonou.

8.14. - Bons-membres. M. Pouchouret.

EQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

La charte de développement est adoptée à l'unanimité

(Suite de la première page.)

Comité sur le projet de charte, le Comité économique et social unanime, formule aussitôt un préalable politique. « Si l'on désire que la charte obtienne ses objectifs (...), il importe absolument de modifier les institutions nouvelles et originales par l'élection du conseil régional au suffrage universel (...), de mettre un terme à la pratique institutionnelle de la fraude électorale. »

« Au reste, un jour ou l'autre, il sera nécessaire de renforcer les pouvoirs des institutions régionales. Pourquoi ne pas commencer tout de suite par la Corse ? », remarque-t-on à Ajaccio. Le conseil régional n'a pas jeté le bouchon aussi loin. Il a soigneusement évité d'aborder le chapitre de la fraude électorale. Réaction d'instinct d'élus qui, pour beaucoup, se sentent mal élus et refusent de l'avouer en public. Les Corses eux-mêmes jugent de plus en plus sévèrement les « faux papiers » de la politique traditionnelle. Les autonomistes préfèrent quant à eux combattre aux frontières de la légalité.

« Si le suffrage universel n'était pas aussi ouvertement bafoué, de nombreux marginaux accepteraient de rentrer dans le rang et de défendre leurs idées sous les feux d'écrans », souligne un observateur. Une loi pour réprimer la fraude ? « Douces-nous du savoir-faire des notables pour tourner cette loi ? », dit un autre. La réforme régionale a davantage préoccupé les élus locaux. Les choix économiques et sociaux qui ont été formulés ne peuvent, pour atteindre toute leur efficacité, reposer uniquement sur des moyens techniques et financiers. A insisté le conseil régional. Le préalable politique apparaît en filigrane. « Dans toutes les régions de France se manifeste une aspiration profonde à l'exercice de responsabilités régionales plus authentiques. La Corse, en raison de son insularité, de sa marginalité, de ses difficultés et de la qualité de ses ambitions, ne peut être que la première à susciter ce changement fondamental », conclut le projet de charte.

Des crédits de haut fonctionnaire sont en débauche. Mais qui s'en contentera ? La crise de confiance qui s'exprime épisodiquement par des gestes extrémistes pourra-t-elle être apaisée par des opérations comme celle-ci si bien réussie soit-elle ? JACQUES DE BARRIN.

UNIVERSITÉ, TOURISME AGRICULTURE

Le Conseil régional a révisé plusieurs opérations d'aménagement qui devraient avoir un effet d'entraînement sur le développement économique de l'île :
● UNE UNIVERSITÉ A CORTE. — Cette université de plein exercice, qui accueillera mille étudiants, devra commencer à fonctionner le 1er octobre 1977. Le coût total de l'opération est estimé à 50 millions de francs.
● UN PLAN DE RENOVATION RURALE. — Ce plan de développement et de modernisation de l'agriculture et de l'élevage devrait porter un minimum sur 20 000 hectares et intéresser trois cents exploitations.
● LE DEVELOPPEMENT D'AJACCIO ET DE BASTIA. — La création prochaine d'une préfecture à Bastia oblige à repenser la voirie urbaine. Pour Ajaccio, priorité est donnée à la réalisation du boulevard de front de mer et du boulevard extérieur.
● L'AMENAGEMENT TOURISTIQUE. — Le chalet des ports de plaisance est à compléter et à améliorer : Propriano, Saint-Florent, Calvi, L'Île-Rousse, selon les capacités contributives des communes.
● L'EQUIPEMENT DES ZONES INDUSTRIELLES. — Il s'agit d'équiper les zones industrielles d'Ajaccio et de Bastia et d'en créer une à Porto-Vecchio.
● L'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE. — Trois opérations sont primordiales : irrigation de la région de Porto-Vecchio, Bonifacio, sur 3 000 hectares de la Balagne ; région de Calvi, L'Île-Rousse, sur 800 hectares ; plaines orientales et du cap Corse sur 5 000 hectares. En outre, devra être étudiée la mise en valeur des plaines littorales de la côte occidentale.
● L'AMENAGEMENT DE BONIFACIO ET DE SA REGION. — Un crédit d'étude devra être dégagé dès 1975 pour définir un projet global de développement économique de cette région.

A PROPOS DE... L'AUGMENTATION DES PRIMES INDUSTRIELLES

Nouveau coup de pouce à la France fragile

Nouveau coup de pouce à l'industrialisation en province. Pour inciter les industriels à créer des emplois dans les zones de la « France fragile », une somme de 3 % des investissements effectués pourra être accordée aux chefs d'entreprise concernés. A titre exceptionnel, ce taux pourra atteindre 10 % lorsque des problèmes d'emploi d'une particulière gravité se posent dans la zone concernée. prévient un décret paru au « Journal officiel » du 5 juillet.

Les régions bénéficiaires sont celles qui font depuis longtemps l'objet de la désignation à l'aménagement du territoire. Ouest, Sud-Ouest, Massif Central, Languedoc, Corse. Les aides d'application ont aussi été prévues pour les zones qui, si elles ne créent pas immédiatement beaucoup d'emplois, ont un effet incitatif à moyen terme, à la faveur d'un développement de l'économie locale. Les industriels sont invités à déposer leurs dossiers avant le 15 décembre prochain. Cet effort additionnel — qui sera en grande partie financé par les crédits du Fonds européen de développement régional — réorienté vers les projets d'investissement des industriels qui, depuis plusieurs mois, occupent un important fléchissement. On s'espère à la DATAR, où les dossiers, par rapport aux six premiers mois de 1974, le nombre de dossiers de primes déposés pendant le premier semestre de 1975 traduit un net recul : 192 cette année, pour des investissements de 1,3 milliard de francs, contre 214 dossiers, à moyen terme, et la réduction de 13 200 emplois. Les chiffres correspondants étaient respectivement de 297 dossiers, 2,2 milliards et 23 200 emplois.

63 000 emplois sauvés L'activité de la DATAR a surtout consisté ces derniers mois à jouer « les pompes », sur le bûche du comité de reconstruction industrielle qu'anime M. Jérôme Monod. Le bilan des travaux de cet organisme n'est d'ailleurs pas négligeable. Après 30 réunions, sur 192 dossiers

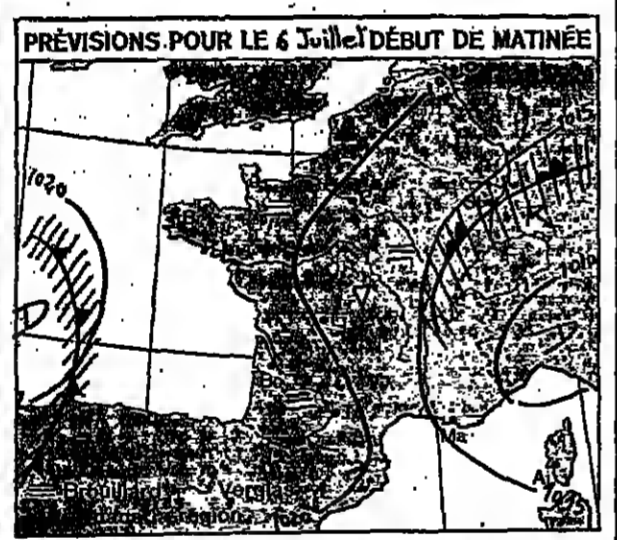
Languedoc-Roussillon

Un plan de cinq ans pour sauver les huîtres de l'étang de Thau

De notre correspondant Montpellier. — De tous les étangs littoraux qui de la Camargue au Roussillon, ourlent la côte languedocienne du golfe du Lion, celui de Thau est le plus vaste et le plus exploité. Il couvre une mille cent cinquante hectares et la production totale (coquillages et poissons) varie entre 40 et 70 millions de francs par an. Cette superficie représente près de 5 % du produit brut agricole du département de l'Hérault, soit autant que n'en rapporte le secteur fruits et légumes. Cette situation oblige déjà les éleveurs à faire passer leurs coquillages dans des stations d'épuration avant de les mettre en vente. D'importants travaux d'assainissement, de construction de stations d'épuration, sont en cours ou projetés à Frontignan, à Sète et dans une douzaine de communes riveraines. L'effort à faire est considérable. Sur rapport présenté par M. Piétrus, conseiller général de Sète, le conseil général de l'Hérault a décidé de soutenir l'action communale. Le plan approuvé à l'unanimité par le conseil général de l'Hérault prévoit qu'un cours des cinq prochaines années il sera nécessaire d'engager des dépenses de l'ordre de 100 millions de francs dont 40 millions pour l'épuration du bassin et 60 millions pour les investissements dans la conchyliculture et l'aquaculture. ROGER BECIAUX.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE



PROBLEME N° 1193. A crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating starting positions for words.

des signes d'altération. — 3. En arrière; Partie d'un bassin; Revois connu. — 4. Désigne un renouveau astral; Appareusement sans vie. — 5. Cruelle; Sous le ciel de la Provence. — 6. Est pur quand on n'est vraiment fait pour l'aider; Réserves de sel. — 7. Se déplacera; Fait fur des microbes; Démonstratif. — 8. Cherchaient à ne pas rencontrer. — 9. Crier comme un porteur de bois; Ont laissé leur nom à une époque. Solution du problème n° 1192

Le Monde. Services des Abonnements. APPOINTEMENTS. RANCE. D.O.M. T.O.M. COMMUNAUTÉ (sauf Algérie). TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE. ÉTRANGER par messagerie. BENOÎTE-LOUXEMBOURG PAYS-SAS - SUISSE. IL - TUNISIE. Tarifs sur demande.

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 juillet à 6 heures et le dimanche 6 juillet à 24 heures. La zone pluvio-orageuse qui achèvera de traverser lentement notre pays sera remplacée par une anticyclone qui apportera une amélioration temporaire. Dimanche 6 juillet, des ondées orageuses se produiront encore le matin sur les régions s'étendant des Ardennes au nord du Massif central et des Alpes puis elles tendront à se localiser sur l'est et le nord-est du pays. En général, les températures seront plus élevées que celles de samedi. Samedi 5 juillet à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris de 1 018 millibars, soit 106 millibars de mercure. Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 juillet): Biarritz, 19 et 16 degrés; Bordeaux, 23 et 14; Brest,

HORIZONTALEMENT. I. A changé de nom depuis peu de temps (deux mots). II. Sédifice éternel des méditerranéens; N'arrête pas de courir. III. Abréviation; N'était pas seul prophète en son pays. IV. En Épire; Chef de train. V. En mots; A des godacs. VI. Convive insatiable; Partie d'une balance. — VII. Coule en Argentine on au Brésil; Agités par un moule; VIII. Admiration. IX. Rend moins gros; Initiales d'un historien français. — X. On en tient compte en Chine; Une très forte tension ne lui nuit pas. — XI. Nettement démodé. VERTICALEMENT. I. Epave; On dit de la. 2. Travail de garage; Donne

Horizontallement. I. Illétre (Cl. « Bordeaux » et « Paris »); Grive. — II. Fripler; Sê; Ris; Isde; Cant. — III. Crimes; Thon. — IV. Truc; El; Elé; Or. — V. Etres; Turc. — VI. Couperets. — VIII. Ri; Vaccarès; Via. — IX. Palm; Vexer; X. Mordis; Co; Noa. — XI. Anels; Séverité. — XII. Nô; Estrades. — XIII. Tutus; Ale; Et. — XIV. Pétr; Réta; Le. — XV. Ocar; Remet; La. Verticallement. 1. Facteur; An; Pd. — 2. Ir; Rû; Cl. « parresse »; If. — 3. Littre; Ame; Ora. — 4. LP (Pasteur); Mne; Viol; Tr. — 5. Eldes; Amuseur. — 6. Te. — 7. Tr; Emalisse; Ré. — 8. Sil; Orné; EM. — 9. BSE; Fume; VT; Ca. — 10. Tête; Percerai. — 11. Gâ; Antestrat. — 12. Ocar; Idéal. — 13. Iran; Revende. — 14. Vin; Oud; Ocol. — 15. Ester; Sans; Tel.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 5 juillet 1975 : DES LOIS : ● Portant modification des articles 14 et 29 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur; ● Tendrant à la généralisation de la sécurité sociale; ● Autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République arabe d'Égypte sur l'encouragement et la protection réciproques des investissements, signée au Caire le 22 décembre 1974, complétée par deux échanges de lettres; ● Autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume

de Thaïlande, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur les revenus, signée à Bangkok le 27 décembre 1974; ● Tendrant à réserver l'emploi du mot « Crémant » aux vins mousseux et vins pétillants d'appellation d'origine; DES ARRÊTES : ● Relatif à la réception C.E.R. (Communauté économique européenne) concernant les saines extérieures des véhicules à moteur; ● Relatif à la réception C.E.R. (Communauté économique européenne) concernant l'aménagement intérieur des véhicules à moteur (résistance des sièges et de leur ancrage).

FAITS ET PROJETS

Paris ● POUR LA RESTAURATION DU MARCHÉ SAINT-GERMAIN — Vingt-huit personnalités ont écrit à M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture, pour solliciter l'aménagement du marché Saint-Germain tel qu'il est prévu par la Ville; « un bâtiment de fer et de verre hors d'habitat, pris de tout côté par l'architecture par suite d'un cahier des charges trop lourd ». Alors que la restitution de l'état ancien du vaste forum entouré d'un portique édifié par Blondel, peu à peu clos et partiellement occupé, « apparaît aisée ». Circulation ● PARIS-METZ PAR AUTOROUTE en 1976. — L'autoroute de l'Est, Paris-Metz (315 kilomètres) sera mise en service à la fin du mois d'octobre 1976; a indiqué le président-directeur général de la société des autoroutes Paris-Est-Lorraine. Le tronçon Verdun-Auboué (45 kilomètres) sera ouvert à la circulation le 24 juillet. Servont en octobre: Auboué-Metz et Lancy-le-Château (Aube), Reims, et en avril 1976, les Ligettes-Verdun. Le coût total de l'opération est de 2 250 000 000 de francs. Le taux de péage n'est pas encore fixé. ● PISTES CYCLABLES RÉMISES À NEUF. — Au cours d'une réunion organisée par M. Jean-Paul Bonnes, délégué à la sécurité routière dans la région parisienne, il a été indiqué que les pistes cyclables recensées (180 kilomètres environ) seront toutes remises en état d'ici à la fin de l'année 1976 dans la capitale et la banlieue.

SOCIÉTÉ

LE DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE PSYCHOTRONIQUE

Les rapports entre la pensée humaine et la matière vivante

Monaco. — Le deuxième congrès international de psychotronique, réuni à Monaco du 30 juin au 4 juillet, rassemblait environ deux cents personnes venues de vingt-deux pays, dont seulement une vingtaine de Français. M. Rémy Chauvin, professeur à la Sorbonne, a été élu vice-président

de l'Association internationale de recherches psychotroniques, aux côtés de M. Stanley Krippner (Etats-Unis). M. Zdenek Redjak, de l'université Charles de Prague, reste président de l'association. Le premier congrès avait eu lieu à Prague en 1973.

« La psychotronique est la science qui étudie les champs d'interaction entre les individus et leurs environnements internes et externes, ainsi que les processus énergétiques concernés. La psychotronique reconnaît que la matière, l'énergie et la conscience sont liées entre elles. L'étude de cette interconnexion contribue à une compréhension nouvelle des capacités énergétiques de l'être humain, des processus vitaux, ainsi que de la matière au sens large. »

Les congressistes, universitaires, médecins, physiciens, biologistes, ingénieurs, réunis à Monaco sont parvenus à cette définition. En fait, le mot « psychotronique », employé d'abord dans les pays de l'Est, est aussi une façon, pour les chercheurs de ces pays, où existe une philosophie matérialiste officielle, d'étudier des phénomènes rangés habituellement sous le nom de « parapsychologie ». Le voisinage émanant avec l'électronique parait sans doute moins suspect que celui de la parapsychologie, qui évoque les franges de la psychologie « normale ». Curieusement, c'est pour les mêmes raisons de « sécurité » que le terme d'origine anglo-saxonne de « para-psychologie » avait été préféré, il y a quelques décennies, à celui d'origine française de « métapsychisme » jugé entaché d'idéologie.

Les psychotroniciens, en tout cas, veulent être soigneusement distingués des médiums, faiseurs, néo-mendésiens, spirites, voyants, astrologues et autres sorciers. Leur projet est scientifique : ils veulent étudier avec précision en laboratoire certains pouvoirs inexplicables de la pensée humaine et de la matière vivante. « La psychotronique

De notre envoyé spécial

est venue à disparaître si elle n'est pas liée au domaine scientifique, et notamment à la physique », explique M. Zdenek Redjak, président de l'Association internationale de psychotronique et chercheur à la faculté de médecine générale de l'université Charles de Prague. « Nous ne nous intéressons pas aux cas exceptionnels et spectaculaires, à la différence des Occidentaux, mais aux possibilités que possède tout être humain. L'homme, comme la matière vivante en général, est capable d'actions à distance. » M. Zdenek Redjak évoque les recherches effectuées en Tchécoslovaquie par le professeur Figar à l'aide d'un instrument, le « plastimographe », qui permet de mesurer le volume du sang passant dans les artères. Ce volume dépend en partie des émotions de l'individu.

« Si l'on se place dans des pièces différentes deux personnes qui ont des idées et qu'on mesure à l'aide d'un appareil, par exemple une photographie, qui s'active chez elle une émotion mesurée par le plastimographe, on observe parfois des variations identiques chez l'autre personne. C'est un cas de télépathie inconsciente ou biologique. »

M. Zdenek Redjak s'adresse par ailleurs à des expériences sur des accidents qui doivent être réduits à leur minimum, et qu'on mesure à l'aide d'un appareil, par exemple une photographie, qui s'active chez elle une émotion mesurée par le plastimographe, on observe parfois des variations identiques chez l'autre personne. C'est un cas de télépathie inconsciente ou biologique. M. Zdenek Redjak s'adresse par ailleurs à des expériences sur des accidents qui doivent être réduits à leur minimum, et qu'on mesure à l'aide d'un appareil, par exemple une photographie, qui s'active chez elle une émotion mesurée par le plastimographe, on observe parfois des variations identiques chez l'autre personne. C'est un cas de télépathie inconsciente ou biologique.

de nombreuses interventions. Kirlian est un électrochimiste soviétique qui découvre que, en plaçant des objets avec un film photographique entre deux plaques métalliques parcourues par un courant à très haute fréquence, on obtient une photographie de l'objet entouré d'un halo. Dans le cas d'une main humaine, par exemple, ce halo semble varier en fonction de l'état émotionnel de son propriétaire.

« La parapsychologie se vend actuellement sur le marché comme l'hyponose au temps de Charcot, fait remarquer avec prudence M. M. Mariny, médecin anthropologue et président de l'Institut métapsychique international, mais il ne faut pas confondre le réel avec le visible. Des phénomènes tels que la télépathie, la téléimpression, la clairvoyance, existent à l'état sauvage. Mais on risque la fraude dès qu'on veut en faire un spectacle. »

Des illusionnistes tels que M. André Saniavski, organisateurs du Festival mondial de la magie, étaient pourtant présents au congrès. « La démonstration professionnelle des illusionsnistes est la scapologie. Du même coup une collaboration entre illusionnistes et parapsychologues est utile, les uns mettant les autres en garde contre les « trucs » du métier. »

Tous les congressistes n'étaient pourtant pas mus par un goût uniquement désintéressé de la science : on vit ainsi un Américain présenter l'aide d'un film une méthode miracle, basée sur l'usage d'un appareil (à la fois) permettant de créer une bonne atmosphère magnétique autour de soi. Les tarifs étaient indiqués.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LÉGION D'HONNEUR

Nous terminons la publication de la liste des nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur (voir « Le Monde » du 3 juillet).

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Sont nommés chevaliers :

- MM. René Bergeron, Jacques Bonvoisin, Pierre Amy, Pierre Capion, Gabriel Couderc, Jean-Louis Durand, Pierre Guivaudan, Daniel Ruet, Philippe Le Roy, Gilbert Noël, Bernard Piliat, René Roselle, Jean Schramm, François Simon, Jean Vélou, Bernard Wolf, Robert Arnault, Eugène Assier, André Borden, Robert Braud, Roger Chagnon, Pritsch, Léon Verbonna, Alphonse Jourdain, Raymond Guasquet, Guy Aubry, Raymond Béchet, Albert Dussant, René Ervart, Aliz Poutet, Jean Gaillard, Jean Genit, Max Jullien, Yves Kozlowski, Henri Yves Le Tarnec, André Lévesque, Charles Malherbe, François Méchain, Roger Onella, Jean Paturel, René Perrot, François Piétri, Alfred Frenville, Jean-Marie Bastello, Jean Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant, Pierre Brest, Claude Cadet, Jean-Claude Cardinal, Gabriel Charrier, Pierre Chénier, Robert Chéreau, Guy Conan, Marie-Croix Labouret, Jacques Delaunay, Jean Desol, Jacques Desvire, Jean-Pierre Dromont, François Duron, Philippe Duval, Gérard Bvin, Jacques Fabre, François Féménil, Michel Fédier, Pierre Fischer, Jacques Frérot, Guy Froment, Maxime Hamman, Xavier Harnard, de la Villanarède de Courpouille, M. André Hummel, Michel Imbert, Michel Jacquet, Marcel Joly, Michel Joussaume, de la Brétèche, Guy Journeaux, Christian Labatère, Jean-Louis Labat, Maurice Labeyrie, Michel Lanson, Frédéric Leparde de Saint-Serrin, Henri Laurent, Paul Leau, Louis Leclercq, Guy Martin, Le Cron, Jean Lefevre, Jean Le Gall, Yves Le Néron, Julien Le Poul, Jean-Louis Leplat, Guy Marit, Maurice Marzin, René Mascari, Albert Mazerand, Armand Moréas, M. Alain Nézet, René Nizet, Paul de Beauvoir, Jean Penhoat, Claude Pinel, Christian Pipart, Georges Pointier, Jacques Ponsard, Roland Rastelle, Jean-Noël Redun, Christian Richard, Roland Richard, Jean-Paul Robert, Irène Robert, Pierre Robert, Robert Sauter, Jean Savalle, Jacques Savoye, Jean Taluier, Robert Tardy, Jacques Taudou, Robert Tournier, René Trépo, Ervin Behnke, Joseph Gaubott, Michel Le Bolloch, René Massoni, Roger Mouton, Robert Naudin, Michel Baudouin, François Bernard, MM. Jean Berthelot, Philippe Bouchard, Guy Burtin, Bernard Bury, Charles Caspary, Jean-Claude Chastrier, Gilbert Cognac, Jean Couillard, René Coullon, Jean Deleux, Charles Deshayes, Roger Deshayes, Jean Germain, Roger Ghisald, Gilbert Grégoire, Jean-Yves Guillard, Daniel Huard, Christian Le Masson, Guy Lal, Marceline Lougaret, Claude Macchabey, Georges Médard, Médéric Christian Mercein, Gérard Missy, Jacques Moreau, Jacques Moreau, Elia Odier, Xavier Pélissier, Jacques Pélissier, Jean-Marie Pélissier, Raymond Quéinnec, Guy Quémener, Bernard Robert, Philippe Vagner, Guy Van Boppe, Jacques Vasson, Jean Vigneron, Pierre Caminat, Marc Héraud, André Kerproux, Jean Lasserre, Jean-Louis Boyot, Fernand Bragard, Jacques Couquema, Pierre Couquema, Gilbert Dectot, René Decroix, Michel Dectot, René Decroix, Michel Des Portes de la Fosse, Pierre Eschaguet, René Fillion, Christian Germy, Xavier Guay, Paul Grignon, Bernard Guay, Hervé Guay, Jean-Louis Guay, André Labouche, Michel Lacour, Georges Letière, André Layoux, Michel Le Bourge, Georges Le Goude, Bernard Le Quéotec, Jean Lagarde, Pierre Mallard, Jean Manasse, Antoine Mison, Pierre Morin, Pierre Moutin, Jean Nathé, René Nicolle, Jean Orlin, Gilbert Pasquet, MM. Serge Fautin, Gabriel Pélissou, Paul Philippe, Pierre Pingaud, Henri Portal, Georges Quéinnec, Jacques Raffin, Michel Rappin, Serge Robert, Jacques Rognant, Michel Rouanet, François Roux, Jean Salvat, Jacques Sivol, Jean Tinel, Yves Tinel, Claude de Verdun, Pierre Varène, Bernard Varion, René Vial, Pierre Vial, Jean Cogullot, Michel Hubert, Roger Oréti, Jean Rott, Marcel Chabot, Jean Courdié, François Fendoulli, Julien Baras, François Costantini, Jean Monnier, Robert Gallot, Paul André, Jean Apollinaire, Béloze, Henri Arznan, Pierre Berthier, Dominique Bégon de Larocque, de Montcaillon, Ruma Rollin, Hubert Bonastri, Gilbert Bouchard, Boutin, Jean Brant

ARTS ET SPECTACLES

Expositions La dignité de Hantai

Une exposition de lithographies de San Francis, exposition peu connue mais d'une qualité singulière...

Culture LE DÉBAT SUR LA CRÉATION ET L'IDÉOLOGIE

Rencontre avec Andrei Volkonsky à La Rochelle

Un personnage hors série a marqué les dernières journées des Rencontres de La Rochelle...

Les critiques de la Nouvelle Critique

« La Nouvelle Critique » de juin-juillet 1975 consacre l'ouverture de son numéro à un « Spécial culture »...

Ce bilan, mis sous presse au moment où M. Michel Guy faisait le point sur son action dans nos colonnes...

Receptions

L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Bernadine Hickey ont été reçus à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine...

Naissances

M. et Mme Serge Meyer, Pierre-Sébastien et Laurent ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils...

Marriages

Danielle et Bernard dénoient leurs consentements et leurs vœux de mariage...

Décès

Notre sympathie au décès de M. Edouard LEBAS, inspecteur général honoraire de l'Administration...

Festivals Kocsis à Meslay

Indifférent aux murmures qui se prolongent et au bruissement des toilettes élégantes...

En bref

Cinéma « La police au service du citoyen » A Gènes, où sévit un racket de l'alimentation...

PRESSE

VOTE DU 1er JUILLET AU « FIGARO »

Pierre Pellissier, membre du conseil d'administration de la société rédacteurs du Figaro...

Lettrés

LES BOURSES DU CENTRE NATIONAL

Dans le cadre de sa politique d'aide à la création, le Centre national des lettres...

Receptions

L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Bernadine Hickey ont été reçus à l'occasion de la fête de l'Indépendance américaine...

Naissances

M. et Mme Serge Meyer, Pierre-Sébastien et Laurent ont le plaisir de faire part de la naissance de leur fils...

Marriages

Danielle et Bernard dénoient leurs consentements et leurs vœux de mariage...

Décès

Notre sympathie au décès de M. Edouard LEBAS, inspecteur général honoraire de l'Administration...

Visites et conférences

Le personnel des Etablissements Jean Hervey le regret de faire part du décès de M. Bernard HERVY...

Visites et conférences

DMANCHE 6 JUILLET VISITES GUIDÉES ET PROMENADES - 10 h. porte pavillon de Foy...

CARNET

VIJTES GUIDÉES ET PROMENADES - 10 h. 30 et 15 heures, visites des châteaux de collections...

ASSOCIATION

VALBERT-HAUTY POUR LE BIEN DES AVEUGLES 5, rue Duron - 75001 Paris

A partir du 5 Juillet... -40% TED LAPIDUS DIFFUSION FEMMES BELLE JARDINIÈRE 2 Rue du Pont-Neuf

Le Monde aujourd'hui

ACANCES

e poisson rouge, le chat et la grand-mère

Et docteur Huppert, chef de service d'un hôpital seine-et-marnais, ne voit pas d'un œil arriver juillet et août : sont les mois des grands- », dit-il en soupirant. Comme on n'imaginerait pas bien ce que cela signifie, le médecin explique à qui veut bien l'écouter. Et dans ce qu'il explique, on le dispute à l'effarement, inutile de partir en vacances. Et, dans une ville meublée en en caravane. Le père a son compte chaque postal, session des pneus, le n'y essaie, l'eau du radiateur et ses us d'identité. Mangané pas un n de grotte. Tout est prêt l'évasion. C'est cependant quelques pros à résoudre pour que les se déroulent dans la sérénité générale.

En rentrant le soir, et avisé de cette absence, le chat de famille suggère que le chat est sans doute allé courir la guemse. Il dit : « Ce n'a aucune reconnaissance, ces animaux-là. Vous tracasiez pas les enfants, on en reprendra un à la rentrée. » La grand-mère approuve vigoureusement : « Il faisait des sautés partout. » Elle est contente, elle n'aure pas à s'occuper de Moustache au bord de la mer. Elle pourra un peu penser à elle pour une fois.

Un soir, on sonne. C'est le médecin, précipitément : « Oui, c'est pour la grand-mère. Vous savez ce que c'est, docteur, à cet âge on ne se surveille pas assez. » La praticienne, bâillon, minutieuse, s'occupe longuement l'astuce. Quand le grand-père annonce que tout le monde part chez Françoise la semaine suivante, il pousse les hauts cris. Pas question d'emmener la grand-mère dans une expédition parallèle ! Elle a besoin d'un check-up complet, décide-t-il. Allez donc à l'hôpital. On amène donc précipitamment la grand-mère au médecin. Pendant que la caravane et cinq places » briqueballe sur la RN 10, la vieille dame, dans son lit d'hôpital, pense à l'Espagne. Et à Moustache aussi. Comme il lui manque, mon Dieu, dans cette solitude !

En rentrant le soir, et avisé de cette absence, le chat de famille suggère que le chat est sans doute allé courir la guemse. Il dit : « Ce n'a aucune reconnaissance, ces animaux-là. Vous tracasiez pas les enfants, on en reprendra un à la rentrée. » La grand-mère approuve vigoureusement : « Il faisait des sautés partout. » Elle est contente, elle n'aure pas à s'occuper de Moustache au bord de la mer. Elle pourra un peu penser à elle pour une fois.

A l'hôpital

Mais il y a Zizi. La famille jorge Moustache, le chat qui pour l'heure ronfle sur le divan de ski rouge. Lui non plus on ne l'a pas encore casé. Et les enfants l'aiment beaucoup ce bon gros, tranquille et ronronnant, toujours prêt à partager leurs jeux. Aussi le maître de céans garde-t-il un silence prudent. Le lendemain, dès qu'il a quitté la maison pour rejoindre son lointain bureau, on cherche Moustache partout. En vain. Pour l'heure, il est déjà dans la campagne du côté de La-gruy, en train de commencer à crever de faim, en bête qui n'est pas habituée à se soucier de sa nourriture. Son « maître » l'a déposé au passage, en ouvrant la portière. « Déposé » est d'ailleurs un délicat euphémisme. Vigoureusement lancé, Moustache a atterri dans un roncier. A-t-il compris que cette fois ce n'était pas un jeu ?

CROQUIS

Ces dames du One Two Two

TANDIS que des péripatéticiens peu respectueux occupent les galeries, une de leurs compagnes, retraitée, Mme Marcel Jemet, publiait un ouvrage des plus édifiants. Sous le titre One Two Two, le livre retracer l'histoire de la « maison » le plus select du « gay Paris » de l'entre-deux-guerres, située rue de Provence, entre le gare Saint-Lazare et les grands magasins.

On sortait de la période taste de l'occupation qui avait amené au One Two Two - les SS tout en noir, si jaunes, si beaux, sauront d'une intelligence extraordinaire, qui parlaient parfaitement le français et l'anglais », quand la nouvelle république née de la libération transforme en profession de plein air un métier dont le sédentaire assurait jusque-là le confort. Fabienne y laisse ses bijoux, sa propriété à la campagne, sa belle auto, et Marcel, reconverti dans la cuisine pour compagnies aériennes, ses chemises de soie et sa santé.

Par les trous de serrures et les persiennes mal jointes, la fillette voit très vite quel genre de soirée se faisait, au milieu de l'après-midi, les messieurs et les dames que ses parents recevaient. Sa vocation fut précocement et sa carrière bien conduite puisque, après avoir grimpé tous les échelons, elle se trouva à la trentaine le patronne de l'établissement le plus réputé de la capitale et l'épouse du « troller » le plus respecté : Marcel Jemet.

On était en pleine prospérité, et Fabienne et Marcel ne trouvaient pas aux mœurs de l'occupant ni aux billets volés au cours des perquisitions, chez les juifs, une odeur gênante. Et quand le dollar arriva avec les libérateurs, il fut pareillement accueilli. On l'incutait simplement un nouveau vocabulaire peu pensionnaires toujours disposées à délasser la guerrière.

Au fil de la semaine

ADIS, on les appelait des enfants prodiges. Plutôt, déjà, recommandait de les sélectionner et, au fil de l'histoire, nombre de souverains entreprirent de déceler les talents et les intelligences sèches afin de constituer une pépinière de futurs génies. Tantôt servis avec une attention passionnée, tantôt négligés, voire ignorés, ces calculateurs incalculables en culottes courtes, ces docteurs en philosophie de quatorze ans, ces savants physiciens encore imberbes, et finalement été victimes de l'égalitarisme démocratique. Les ames étant créées, en principe, à leur naissance, des mêmes années et des mêmes possibilités, il parut incongru d'admettre que certains pouvaient avoir été incomparablement mieux servis que la nature que la moyenne des autres.

En France, on veut ignorer le problème, sous le prétexte de ne fabriquer « une aristocratie du savoir ». On admet les sélections les « forçeries » en matière d'art ou de sport, mais on les refuse tousement dans le domaine purement intellectuel. Du moins le tend-on, tout en favorisant ces « toupes » où seuls sont admis qui ont commencé l'entraînement de très bonne heure et qui les moyens financiers de poursuivre des études longues et coûteuses. Un tel scrupule n'est-il pas dérisoire « dans un pays qui figure un élitisme forcé et qui trie ses futurs grands bourgeois quement d'après le critère de l'excellence en mathématiques ?

Comment dépister les doués et les surdoués ? En tout pas en demandant aux professeurs de les signaler : l'expérience tricolore a montré qu'un grand nombre de maîtres déclaraient voir dans leur classe aucun élève qui fût une montre de capacités étonnantes, ce qui est évidemment impossible étant donné que pourcentage des doués dans la population est évalué à 3 %. commission fédérale de l'éducation a donc retenu toute une série de tests individuels et de groupe, mis au point des questionnaires, fixé des critères.

Physiquement, les doués ont généralement un poids supérieur à la moyenne, ils marchent un mois avant l'âge normal, parlent six mois et demi avant les autres, percent leurs dents plus tôt, ont moins de maux de tête, d'anomalies de l'audition, que leurs camarades et sont presque toujours plus solides et forts. Ils dorment ans et cette caractéristique se retrouve d'ailleurs chez tous les nds hommes à peu près sans exception.

Leur précocité se manifeste avant tout dans le domaine de la pure. L'enfant doué lit, en moyenne toujours, dix livres en deux is à sept ans et quinze à onze ans. Leurs préférences vont à la ince, à l'histoire, aux biographies, aux récits de voyages. Petits, rs jeux sont le plus souvent solitaires et compliqués. Plus grands, sont sociables et « gais » et deviennent souvent des « meneurs » ml leurs camarades. Leur réussite dans les études et dans la vie st pas forcément brillante dans tous les cas.

Les surdoués possèdent les caractéristiques des doués, mais tement marquées. Aux tests d'intelligence, leur quotient intellectuel (Q.I.) atteint souvent et dépasse parfois 180. A ce stade, leur ou intellectuel à six ans est celui d'un enfant de onze ans. A ou douze ans, ils sont à égalité avec un étudiant qui quitte iversité. Or leur développement physique n'est que légèrement s rapide que la moyenne. Ils ont donc à résoudre un problème d'adaptation sociale extrêmement difficile : né de la disparité entre r âge physique et leur âge mental.

En effet, ils se trouvent rejetés par leurs pairs qui ne peuvent mettre l'égalité, voire la supériorité, de plus jeunes et faibles eux ; et ils sont également écartés par ceux de leur âge parce ls parlent très souvent un langage, que leurs compagnons ne nprennent pas plus que s'il s'agissait d'une langue étrangère. st enfance et leur adolescence sont si perturbées qu'ils ne par- nient que rarement à s'en remettre et à déployer toutes leurs alités intellectuelles. Anxiété, insécurité, solitude, maladresse uelle et physique, persécutions, tel est leur lot, sauf peu nceptions.

Quant aux créatifs, les plus utiles à la société, ce sont des es qui ont un esprit d'invention original, une imagination tou- rs en éveil, un caractère non conformiste, de l'intuition et —

LES SURDOUÉS

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

c'est leur trait le plus marqué — un sens de l'humour très développé. Ils ne sont pas forcément en tête de leur classe, ont tendance à vouloir travailler seuls sans se fonder dans un groupe, ont besoin de parents tolérants et de maîtres permissifs pour s'épanouir, enfin ils se découragent vite.

Un exemple fera mieux saisir ce qui sépare le doué du créatif. On présente à deux enfants du même âge une illustration représentant un passager assis dans un avion. Ils ont quatre minutes pour dire ce que l'image leur inspire. L'enfant doué, à Q.I. élevé, l'interprète de façon banale : « M. D. retourne chez lui après un fructueux voyage d'affaires. Il est très satisfait et pense à sa charmante famille... Il s'imagine lui-même dans une heure quand son avion atterrirait et que Mme D. et ses trois enfants lui sauteraient la bienvenue à la maison. »

Valait maintenant l'histoire du créatif : « Cet homme revient de Reno où il a tout juste divorcé d'avec sa femme. Il ne pouvait plus la supporter, et-t-il dit ou juge, parce qu'elle se mettait tellement de crème sur la figure, la nuit, que sa tête glissait sur l'oreiller et venait le heurter. C'est pourquoi il réfléchit à l'invention d'une nouvelle crème de beauté qui ne glisse pas... »

Une étude sur des filles jugées « créatives » a fait apparaître qu'elles s'identifient bien plus à leur père qu'à leur mère, se tournent plus volontiers pour demander conseil vers leurs amis que vers leurs parents, éprouvent fortement le sentiment de « n'être pas comme les autres », ont généralement horreur des mathématiques et sont des liseuses enragées, avec des succès scolaires satisfaisants. Traits plus attendus, la plupart ont eu, quand elles étaient petites, un compagnon imaginaire, souvent un animal plus ou moins humanisé, leurs rêves étaient très riches et facilement terrifiants, beaucoup ressemblent fréquemment l'expérience du déjà vu (l'imagination avait déjà vu une scène qui se produit pour la première fois) ; enfin, elles manifestent une grande insécurité et de fortes contradictions parce que leur féminité les gêne, qu'elles rejettent le rôle passif attribué à la femme dans nos sociétés.

Si le destin des enfants doués semble prometteur, celui des surdoués difficile et parfois tragique, les créatifs ont évidemment du mal à faire admettre leur originalité, leur fantaisie et leur valeur. On ne connaît pas le Q.I. des grands hommes de l'histoire, mais on sait que Milton devotait les classiques à douze ans, que Goethe arrangeait et faisait jouer des pièces de théâtre à six ans, que les sœurs Brontë écrivaient des romans à treize ou quatorze ans, que les frères Darwin firent des observations sur le pendule à dix-sept ans, que Pascal avait retrouvé, à onze ans, les principes de la géométrie et écrivait, à douze ans, un traité d'acoustique. Quant au philosophe Stuart Mill, il lisait le grec à neuf ans, étudiait alors en mathématiques Euclide et Euler, composait, à onze ans, un ouvrage sur l'histoire du gouvernement de la Constitution, défendait les lois électorales et le parti démocratique. Il était alors, en sciences et en lettres, au niveau d'un étudiant de deuxième ou troisième année de faculté.

Pasteur, Evariste Galois, Einstein, étaient des créatifs. Créatifs aussi Haydn, qui composait à six ans, Mendelssohn et Borodine qui le faisaient à neuf, Berlioz à douze : Mozart n'était pas le seul génie précoce de la musique. Passé précoce, on voit au dessin avant de savoir parler et le Titien était célèbre à vingt ans. Dans tous les domaines de l'art et de l'esprit, la liste des enfants exceptionnels devenus de grands hommes serait longue. Et pourtant, à côté de ces talents révélés, combien de doués et surdoués ignorés, brimés, ramenés à la loi commune par la pression de leur entourage, combien de talents gaspillés et perdus !

Que deviendra Verdo, championne des tests avec un Q.I. de 180 à l'âge de dix ans ? Elle prononçait ses premiers mots à sept mois, ses premières phrases à quinze mois, fredonnait en mesure à dix-sept mois, connaissait les couleurs à vingt-deux mois, comptait jusqu'à 13 à vingt-cinq mois, jusqu'à 30 à quarante-quatre mois ; et à cet âge aussi lisait et imprimait avec une petite machine toutes les lettres de l'alphabet. A quatre ans, elle savait lire sans que personne le lui ait appris. Première en tout aux compositions elle n'en est pas moins gaie, parfaitement équilibrée et heureuse.

Pour des enfants dotés ainsi par l'hérédité ou par la nature de tels dons, ne peut-on envisager des règles, des classes, des dispositions aussi extraordinaires qu'ils sont eux-mêmes remarquables ? Qu'on ne dise pas que ce serait leur concéder d'injustes avantages sur leurs condisciples : cette primauté, ils la possèdent déjà en propre, et pourtant la plupart n'en font rien, si même elle n'est pas ficellement pour eux un handicap. Au nom de quel égalitarisme illusoire et fallacieux nierait-on le génie en herbe, le futur créateur, le sujet exceptionnel, alors que force est d'admettre qu'il existe des nobots et des géants, des forts et des faibles, des obèses et des écholés, des chevaliers et des charvres ? Surtout, quel capital intellectuel, quelle richesse on laisse perdre bêtement ainsi, à vouloir nier, pour ne vexer personne, les fantastiques variations de l'intelligence !

Guits et peaux

Pour les proxénètes, le patrie c'est le coffre-fort. Le client est estimable quand il paie ; ce qu'il fait hors de l'univers clos de l'établissement ne regarde que lui.

M. Jozanovic, dit Fabienne, était un être merveilleux. M. Rodock, le patron de l'Abreu, était devenu un intime de la maison... toujours un mot aimable !

Grâce à ce genre d'amis, on avait des euweises, du champagne, des victualises. « Ces soirées, j'ai presque honte de le dire (presque, seulement), je ne m'étais jamais sentie amusée de ma vie. Pourtant, c'est la vérité. Ces nuits de l'occupation on ont été tentées », confesse encore Fabienne, qui a, dès cette période, évincé ses rivales et épousé « Monsieur Jemet ». La chute, à la fermeture des « maisons » en 1946, sera d'autant plus dure pour cette femme que son confort équivoque n'avait été acquis que par les condescendances les plus triviales. Ce qui étouffe dans cette contestation, c'est le serène amoralité des propos.

Aujourd'hui, l'immeuble aux persiennes enfin ouvertes appartient au Syndicat national des guits et peaux. La grande salle du rez-de-chaussée, l'ancien salon « du choix », autrefois décoré de nymphes peintes à fresques, a été loué à une banque.

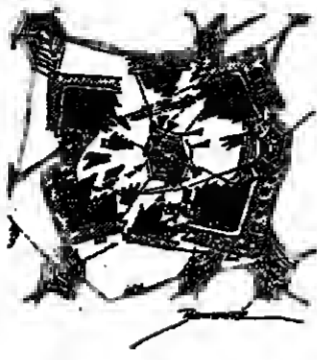
Le « Club des Tanneurs » qui ne réunit que des messieurs greves a conservé le restaurant où festoyèrent pendant vingt ans les clients de « Madame Fabienne ». La semaine dernière, encore, l'huissier styé assiste à l'enseigneur « par où écrit Fabienne, on montait au septième ciel » à vu arriver dans la hall deux visiteurs allemands. Ils venaient en pèlerinage. « C'était le temps, on-tis dit, où la maison était pleine de jeunes filles et débordait de champagne ! »

C'est rassurant, n'est-ce pas, de savoir que la guerre n'a pas léssé à tout le monde que de mauvaise souvenirs !

MAURICE DENUZIERE.
* Olivier Orban, écrivain, 270 p., 36,50 F.

RADIO-TELEVISION

Une année entre parenthèses



Six mois après l'éclatement (Dessin de BONNAFFE)

SIX mois ont passé depuis le mort de l'O.R.T.F. et les nouvelles institutions se sont, peu à peu, mises en place. Le public a appris à se familiariser avec de nouveaux styles et de nouveaux visages. TF 1 est dirigé par un tandem : MM. Jean Cazenave et Jean-Louis Guillaud. Antenne 2, sous l'impulsion de M. Marcel Jullian, est lancée à la conquête des auditeurs de la mi-journée. FR 3, que préside M. Claude Contamin, diffuse essentiellement des films, des Tribunes libres et des émissions régionales, conformément à la lettre de la loi.

L'opinion : le ministre des finances, pour sa rigueur, et M. Jean-Charles Edeline, président de la société de production lourde « S.F.P. », pour sa tarification. Un emprunt pour TF 1, des facilités de trésorerie pour Antenne 2, des promesses pour FR 3 et Radio-France (qui ont pu présenter des budgets en équilibre, sans avoir la certitude de les financer) ont, peut-être, apaisé les craintes à court terme des nouveaux dirigeants.

février, TF 1 et A 2 se livraient à une guerre de communiqués sur le signification des sondages, tempête apparemment sans motif, puisque, pour 1975, le somme mise en jeu par la double ressource de l'audience et de l'appréciation de la qualité ne dépasserait pas 5 millions. Le prix de deux dramatiques au tarif de M. Edeline. Tempête dont la cause réelle se trouve, en fait, dans le « privatisation » du financement de TF 1 et d'Antenne 2, dont l'évolution des recettes est liée aux rentrées publicitaires de la R.F.P. ; le sénateur Chuzel a précisé dans un rapport que TF 1 était financé à 60 % par la publicité, facilité apparente, puisque rien n'indiquait la conjoncture actuelle, que les annonces s'achèteraient forcément l'ensemble de l'« espace » qui leur est offert.

là, tout le monde regarde avec plaisir. Petit Rapporteur », de Jacques Martin, D. I. Ois, la dramatique du mercredi réserve u surprise : c'est, par exemple, « Sara », Blumel, d'après Rastell de la Brionne. Antenne 2 offre des rendez-vous que dans — les émissions de Jammot — quelques « temps forts » hebdomadaires : les « Douziers » du mardi, Bouvard, P. et le « Ciné-Club », le vendredi, Pie Bellemare le samedi, Guy Lux le dimanche qui dépasse en audience le film de TF l'exploit est à signaler, mais ne pâlir p nen vraiment pas, en faveur de la créati Le reste de la semaine sur A 2 son conçu au jour le jour. Le débat d'actualité n'a pas vraiment trouvé sa place ; il a, revanche, modifié sa structure scénique le dispositif en « table ronde » dramatisé « face-à-face » dont on reprochait Jean-Pierre Elkabbach, au temps où il c geait « Actual 2 », la vache... Brigitte E dot a eu une collaboration à éclipses. après-midi de Lancelotti et de Tchernie soir, dans le pseudo-sportif, tel Sangle n'est même plus là pour i chanter les images), l'autre dans la cong sance / e q o n Jacques Chabannes.

« Apostrophes » et autosatisfaction

La télévision est un sujet d'actualité au petit écran. Les « Apostrophes » de Bernard Pivot réunissant vendredi soir sur Antenne 2 MM. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, Maurice Siegal, ancien directeur général d'Europe 1, Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche, Jacques Sallabert, directeur de l'Information sur A 2, Jean Rochet (« l'Humanité ») et Mme Edmonde Charles-Roux, pour un débat portant sur « La radio, la télévision et le pouvoir ».

demandera pas mieux... Ces résultats, pourquoi ne les publie-t-on pas ? Peut-on se demander avec ce membre d'un cabinet ministériel si le coupe de téléphone, ou l'au de e e laire plus rare entre Malignon et Cognac-Jay, ne se font pas simplement dans l'autre sens ? L'habitude de se couvrir est bien prise qu'« on n'a plus besoin de les sonner, ce sont eux qui nous appellent pour demander... des conseils ». Et faudra-t-il s'attendre donner encore longtemps des leçons de démocratie chaque fois qu'on met les pieds hors de l'hexagone. Mme Denise Bombardier n'est, hélas pas seule de son avis à l'étranger où, sous prétexte d'exercer notre liberté toute neuve, on nous accable d'un « que voulez-vous, les pays latins n'auront jamais le même concept de la liberté d'expression ».

« On en a parlé lendemain à l'atelier. » Cité formellement, toujours la même rengaine : réformes ou pas réformes, les « mécaniciens » parlent. Pour un adepte de la majolici « La gauche est toujours à l'attente. » Et inversement. Une grande inconnue, la « sième chaîne, FR 3. Peu de p pensent spontanément à la n. Donner lorsqu'ils émettent, u — bons ou mauvais — soure « télévisés ». Un regret aussi, vent formulé : « La télévision donne plus une image fidèle d réalité française. »

Qu'y a-t-il de changé dans les rapports entre la télévision et le pouvoir depuis l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing ? Aux yeux de la majorité des Français, tout : transformation radicale, bouleversement total. Pas une intervention au Parlement, pas un congrès, pas une conférence de presse faite, tenue ou donnée par l'opposition, dont il ne soit rendu compte la soir, même à l'antenne. Que MM. Chirac et Pomietowski y passent trois fois par jour, rien de plus normal. De par leurs fonctions, la maîtrise de leurs activités relève de l'actualité et mérite les gros titres des journaux. D'ailleurs, si l'on connaît les déclarations politiques et syndicales émanant du service d'observation des programmes, on serait très surpris des résultats.

encore aller l'ingérence du pouvoir. Accusé de sympathie pro-communiste sous Pompidou, le premier avait échappé à la guillotine. Pas le second, qui a été limogé pour « parasitage » sous Giscard. Peut-on vraiment parler de progrès, tant qu'un directeur de station privée ou de société nationale sera réprimandé et limogé à merci ? Comment se fait-il que personne n'ait osé de M. André Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre — il était là, lui aussi — une réponse à cette question ? Et pourquoi M. Salinger s'est-il montré si prudent, si discret ? On attendait qu'il dépose, au tant qu'Américain, à la barre des témoins. Qu'il nous dise ce qui distingue la qualité des journaux télévisés du pur et d'autre de l'Atlantique. Rien du tout. En bon diplomate — il n'a pas été porte-parole du gouvernement Kennedy pour rien, — il est parti dans des considérations trop générales pour n'être pas banales. Dommage !

rediffusions », affirme une mère de famille. Exemple le plus couramment cité : « Les Rois maudits » que l'on revoit ces jours-ci sur Antenne 2. Autre reproche : la suppression des films du vendredi soir. « Le seul jour où l'on puisse se détendre », selon une gardienne d'immeuble. « Et puis, si les gens ne veulent aller au cinéma, ce n'est pas la télé qui les empêche. » La palme du premier semestre 1975 revient d'ailleurs à un dossier : « l'affaire Rosenberg ». « J'ai suivi de bout en bout... » « Un bon exemple de ce qu'on peut faire

Des téléspectateurs jugent...

« Chaque chaîne ne tient-elle donc aucun compte du programme des autres ? », se demande une jeune étudiante. Une personne âgée affirme : « Il y a des jours où tout est creux et d'autres où les soirées sont intéressantes sur les trois chaînes. » Laquelle regarder ? Le choix est plus facile pour les propriétaires d'un récepteur couleur, comme est ouvrier du Xbra : « Bien sûr, je prends plus souvent Antenne 2 ».

LA GUERRE DES FILMS Une victime probable : le ciné-club

Depuis janvier dernier, les téléspectateurs ont suivi romanesque l'abandon des films. Une avalanche », estime un vieux monsieur. « Un des aspects les moins décevants de la réforme », déclare un commerçant. « Il y en a beaucoup trop. Et surtout beaucoup trop de

LA GUERRE DES FILMS Une victime probable : le ciné-club

LA RIVALITÉ DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

Le changement, ce sera peut-être l'horaire

Un matin du 6 janvier 1975, les objectifs des nouveaux responsables de l'Information à la Télévision étaient clairs : pour la première chaîne il s'agissait d'arrêter la baisse des audiences depuis la disparition de l'équipe Desgrèges en juillet 1972 ; pour la deuxième chaîne il s'agissait de conforter les bons résultats obtenus par INF 2 depuis septembre de la même année.

en chef, semble devoir gagner son pari — malgré le handicap du noir et blanc — puisque le taux moyen d'audience du journal de 20 heures, qui se situe à 39 % avec un taux de satisfaction des 35 %, reste nettement supérieur à celui de la deuxième chaîne (18 à 20 %).

du taux d'écoute du « journal de l'A 2 ». Selon Christian Bernadac, le changement des rapports entre le gouvernement et les Informations Télévisées depuis l'« éclatement » de l'O.R.T.F. est « étonnant ».

IT 1 : le maximum d'informations

Pour Christian Bernadac, la difficulté était double : il fallait rendre, selon son expression, une « crédibilité aux journaux télévisés » et réussir à « amalgamer » de la nouvelle équipe de rédaction : « Au moment de la répartition des personnels de l'O.R.T.F., dit-il, la première chaîne a accueilli des journalistes de partout : radio, centres régionaux, etc. La première tâche fut d'en faire un ensemble homogène. » Simultanément, nous avons misé sur la « personnalisation » des différentes éditions IT 1 et donc des présentateurs. C'est un élément déterminant de notre réussite : le succès d'Yves Rouveau à 13 heures n'est plus discutable ; le ton familier de Roger Guiguet et sa présence au petit écran à 20 heures ont été une révélation. — Donc, aucune ombre au tableau ? — N'exagérons pas : le dimanche soir, par exemple, nous pose un problème difficile, à cause de la présence de Guy Lux à partir de 19 h. 30 sur l'A 2. A la rentrée, nous allons intégrer les résultats sportifs dans le « journal télévisé » pour tenter de « drainer » les 8 à 12 % de « sportifs » vers IT 1. — Quelle est votre politique

de l'information à IT 1 ? Qu'avez-vous réussi à changer depuis le 6 janvier ? — J'estime que nous devons, à 20 heures en particulier, donner le maximum d'informations. C'est pourquoi nous utilisons au besoin la formule des « brèves ». C'est la raison aussi pour laquelle nous avons recouru aux dépêches, qui sont des informations équilibrées. — D'autre part, nous avons réussi, je crois, à « désaccabler » la politique. Les leaders de partis ne se formalisent plus, par exemple, d'intervenir à 13 heures dans l'espace de « show » d'Yves Rouveau. — Vos rapports avec le gouvernement ? — Aucun problème. Je ne sais et ça durera, mais, depuis six mois, c'est le calme absolu. — On a donné des responsabilités aux journalistes, ils les assument et c'est la confrontation permanente des idées. — Pensez-vous que les magazines d'information ont encore un avenir ? — Le temps de la formule « Cinq colonnes à la une » est certainement révolu. Mais si nous voulons faire attention à l'avenir de « Sallabert », ce n'est pas à moi qu'il faut poser la question. »

A 2 : expliquer l'événement

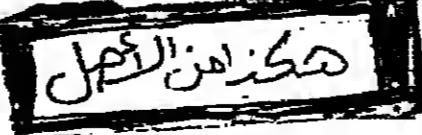
LORSQU'ON fait état devant Jacques Leroy, directeur de la rédaction de l'A 2, de chiffres publiés récemment par un hebdomadaire, indiquant une baisse d'audience du « journal » de la seconde chaîne, il s'attime qu'il n'en est rien : « Si l'on compare les chiffres de 1974 avec les résultats de la première année 1975, on constate une progression d'audience de 2 %. » Prenant la succession de triumvirat Lejoly-Eberlé-Elkabbach en janvier dernier, il est vrai que nous n'avons pas de raisons fondamentales de tout bouleverser. — Un journal télévisé n'est pas fait, à mon sens, pour restituer la totalité de l'information d'une journée, surtout avec une édition unique à 20 heures. — Il faut plutôt chercher à prolonger ou à expliquer l'événement. C'est pourquoi je tiens au « dossier » quotidien. — On vous prête de nombreux projets pour la rentrée, notamment celui qui consisterait à ne plus faire un journal à 20 heures. Peut-être dans quelques plus courts, d'ici l'été vers 22 heures ? — Je souhaite effectivement une transformation de fond et j'ai soumis, dans cette perspective, plusieurs hypothèses de travail et divers projets à M. Jullian.

Pourquoi certains êtres ont-ils une intelligence supérieure ?

Pourquoi certains « cancrs » ont-ils du génie ?

LES SURDOUES

par Rémy Chauvin, professeur à la Sorbonne



RADIO-TELEVISION

rand Echiquier - de Jacques Chancel... un visage sûr dans ce désert relatif... on pourra s'en lasser.

Je n'évale rien promis, dit M. Marcol... en, juste quelques beaux incendies... e ou le Pain noir (derniers épisodes)... Amants d'Avignon... les Rosenberg... quelques débats épiques.

R 3 n'existe, pour le moment, que par... films, et autour des films : le journal... 22 heures a, les soirs de cinéma, une... (relative) supérieure à ses concurren... de TF 1 et d'A 2. De même, les... azines régionales ou nationales d... eures bénéficient de ce voisinage ciné... graphique. En revanche, la « Tribuna... ne franchit pas le seuil des 3% ;... curieux, on observe toutefois une cons... de l'écoute, quels que soient les... surs.

demain ? Possé le cap de l'été, pù... programme minimum sera la règle, des... surprises - dues sans doute au... que de goût des nouveaux responsables... certaines émissions ambitieuses et... es par le « sondage » à la pénombre

S.F.P. entre deux écrans

seront négociées avant Noël : « Je ne prétends... pas qu'il y ait un plein emploi totalement satisfaisant... par rapport à ce qu'on peut toujours espérer, dit... M. Edeline. Mais à bien regarder depuis le 1er janv... rier, à part les deux premiers mois qui ont été extrê... mement très durs, nous assistons à une évolution satisfaisante... vers le plein emploi. Je ne vois aucune menace contre... les services techniques dans l'immédiat. Sans risque... d'être trop optimiste, disons que les deux ans qui vien... dent sont assurés. » Conviction qui ne semble pas par... tagée par tout le personnel de la S.F.P.

On reproche à la nouvelle société qui offre pourtant... un complexe assez impressionnant de studios de labo... ratoires, répartis en sept endroits différents et capables... d'assurer 1.200 heures de production, ses coûts élevés... et on l'accuse de ne pas être compétitive avec l'industrie... privée : « Totalement faux, réplique M. Edeline. Ce que... je peux vous dire, c'est que TF 1, sans avoir fini d'épu... ser ses crédits, nous commande plus d'heures qu'il n'en... avait prévu. Il y a bien une raison à ça. »

Encore liée par des contrats dégressifs, pour une pé... riode de cinq ans, avec les trois chaînes de télévision... qui doivent lui passer un certain nombre de commandes... annuelles, la S.F.P. devra, le premier cas, être de savoir... comment concilier les exigences du plein emploi des... chaînes de télévision en compétition absolue avec les... studios et les laboratoires de l'industrie privée.

Entrant dès cette année dans le jeu de la libre concu... rence pour ce qui concerne le cinéma, la S.F.P. offrira... deux sortes de contrats : tantôt, elle participera en... coproduction à des films qu'elle aura soigneusement... choisis, investissant essentiellement des services, tantôt... elle louera purement et simplement, ses mêmes services... à des producteurs désireux d'utiliser ses studios, sa... question prioritaire, dans le premier cas, est de savoir... comment concilier les exigences du plein emploi des... chaînes de télévision en compétition absolue avec les... studios et les laboratoires de l'industrie privée.

Enfin, la S.F.P. a une autre activité : celle de l'audio-visuel... Mais nous aurons notre propre recherche, une recherche d'ov... dre technique, branchée sur un des aspects majeurs de... l'audio-visuel, le câble, pour le transmission en « group... media ». Un autre aspect de notre recherche s'applique

leur, confiés à une désaffection des télé... spectateurs pour les films et seconde... diffusion, de plus en plus fréquente. Victime... probable de la récession cinématogra... phique : le « Ciné-club », dont l'audience... n'est pas suffisante dans ce système où le... marchand l'emporte sur le culturel.

M. Jean-Louis Guilloux (TF 1), prédit la... multiplication des téléfilms destinés à sat... isfaire l'appétit cinématographique du public... L'Amérique (comme sa fidèle sous-produite... la Bavière) possède une grande avance... dans ce domaine : déjà, certaines... émissions de « Colombo » durent une heure... et demie et possèdent l'apparence d'un... long métrage du commerce. M. Jean-Charles... Edeline prépare, de son côté, des produits... de même espèce. Par ce biais se profile le... standardisation de la création de fiction... dénoncée par les réalisateurs.

M. Jullian annonce un festival de « docu... mentaires de création » pour le début de... septembre : quatorze concurrents électo... ronnés par les quarante ans d'attente (on... aurait donc pu voir des émissions interé... santes au premier semestre...) seront diffé... rées en six semaines. Une « carte blanche »... de cinquante-deux minutes au vainqueur. Et

un coup de publicité qui permettra de... brader sans dommage un secteur considéré... comme peu rentable : « Une idée de génie »,... déclare son auteur.

Sur TF 1, on affirme que le niveau des... émissions de création, en 1975, sera égal... à celui de 1974 : le dernier trimestre devrait... être éloquent. On annonce Bringuier, Knapp... Jaumeson : ce sera un plaisir de les... retrouver. FR 3 lance « Cinéma 16 », dernier... carré, un vent plus moir, de la « télévision... d'extérieur ».

Les rediffusions seront nombreuses... et, là encore, les choix seront clairs :... « Dame de Monsoreau » et « Roi... maudits ». La présélection réalisée par Jean... Marie Drot et Charles Brabant pour le... Festival « Les Yeux et la Mémoire » organisé... à Avignon fin juillet par l'Institut national... de l'audiovisuel, avec les archives mises... à sa disposition, prouve que le passé de... l'O.R.T.F. recèle pourtant d'autres trésors.

Mais c'est peut-être cela, précisément, que... l'on ne voit pas encore monter. La compa... raison serait assez cruelle.

Moins bouclée, Radio-France est un... peu à l'écart du système, même si la... situation demeure difficile pour Mme Bau-

drier et ses collaborateurs : France-Inter... entame une lente remontée (bien que sa... disparition de la façade méditerranéenne... où ses programmes sont couverts par le... nouvel émetteur de Radio-Monte-Carlo... devienne préoccupante) ; France-Culture part... prendre l'air à Avignon ; France-Musique... espère, encore, faire sa réforme en octobre.

L'indépendance budgétaire de la radio est... cependant un élément prometteur pour l'ave... nir : Radio-France ne sera pas sacrifiée... au développement de la télévision ; ce fut... souvent le cas ces dernières années.

Le bien est ambigu, comme la situation :... la radiotélévision vient de traverser une... année entre parenthèses. Pourquoi ? Les... pouvoirs publics parlent de réorganisation... de la gestion. Les réalisateurs, dénonçant... un « étouffement » de la création. De fait, le... réorganisation de la gestion a coïncidé... avec un étouffement de la création.

Pour l'instant, le mécontentement, latent... ressemble souvent à de l'ennui : dans... quelques années, on pourra observer les... conséquences de l'appauvrissement des pro... grammes et de la mise à l'écart de certains projets.

MARTIN EVEN.

Publicitaires et concurrence

LES annonceurs ne sont pas méconnaissables de la réforme de l'O.R.T.F. Même s'ils n'ont pas encore eu le temps d'en mesurer toutes les conséquences : deux interlocuteurs au lieu d'un ; deux chaînes au plus complémentaires mais concurrentes. Actuellement, le changement se traduit surtout dans la forme. L'échec de l'Office « en tête, avec la Régie française de publicité (société nationale créée en 1968 quand la publicité est apparue à la télévision) à se démanteler. Deux filiales de la R.F.P. ont été mises en place, l'une pour TF 1 (président, M. Yves Teissière), l'autre pour Antenne 2 (président, M. Jean Furci).

C'est à ces deux nouvelles sociétés nationales que s'adressent désormais les agences et les annonceurs pour organiser les campagnes publicitaires. La R.F.P. proprement dite, dirigée par M. Jean-Claude Servan-Schreiber, reste notamment chargée, comme par le passé, de contrôler le contenu des messages publicitaires.

Les effets plus profonds de la loi de 7 août 1974, en matière de publicité, sont encore à venir. Les campagnes sont programmées très longtemps à l'avance : en juin 1974, par exemple, pour l'année 1975. Les « spots » publicitaires diffusés sont donc commandés avant la disparition de l'O.R.T.F.

La crise économique n'a, elle non plus, pas encore vraiment touché la publicité télévisée. La télévision — qui recueillait en 1973 9 % de l'ensemble des dépenses publicitaires (740 millions de francs sur 9 650) — est (avec la radio) le médium le moins atteint par la récession. M. Laurent Truphès, directeur général de l'Association des agences conseils en publicité, estime que « pour l'instant, même si l'écart tend à se réduire, la demande est encore très supérieure à l'offre ».

A terme, pourtant, l'introduction de la concurrence à la télévision modifie les règles du jeu. Certes, les principes commerciaux restent inchangés : l'audience seule détermine les tarifs des messages publicitaires. A une heure de grande écoute (20 h. 30), trente secondes sur TF 1 valent 95 000 F et 40 000 F seulement à une heure de moindre écoute (12 h. 30). Sur Antenne 2, où les prix sont inférieurs, le rapport est analogue. Mais, financièrement, les responsables ne sont pas les mêmes. Avant la réforme, une chaîne pouvait ne pas trop s'inquiéter d'un déplacement d'audience vers une autre chaîne. L'O.R.T.F., entité globale, en supportait seul les éventuels conséquences. Aujourd'hui, chaque société nationale se doit de maintenir le niveau de ses recettes. Une chute du taux d'écoute se répercute au peu sur la répartition de la réclame, beaucoup sur les ressources publicitaires. Dans le cas de TF 1, le risque est de taille : selon un récent rapport du sénateur Cluzel, la société dirigée par M. Jean-Louis Guillaud est financée à 60 % par des recettes commerciales (le Monde daté 28-26 mai). Mais Antenne 2 n'est pas à l'abri. Le même danger menace les deux chaînes : un glissement de l'audience vers FR 3 fait il n'y a pas de publicité pourrait provoquer un déséquilibre des annonceurs pour le « vecteur » télévision.

Les annonceurs eux, sont optimistes. L'augmentation de la réclame, le 1er janvier 1976, relève automatiquement le plafond des investissements autorisés. En outre, les lois de la concurrence leur ouvrent de nouveaux horizons, comme l'explique l'un des responsables de l'Union des annonceurs, M. Yves Degoussan. « Si l'ensemble de TF 1 et d'A 2 incarne, l'ensemble de nos messages s'élargit et, pour nous, le coût aux mille personnes touchées diminue. Si cette audience décroît, la R.F.P. devra assouplir ses règlements ». C'est-à-dire geler ou bien abaisser les tarifs publicitaires, tout en augmentant le temps alloué aux annonceurs (création de nouveaux écrans). Sinon, il faudra attirer de nouveaux clients en réduisant la liste des produits jusqu'à présent « interdits d'antenne » (joues, édition, etc.). Dans tous les cas, c'est un surplus d'activité pour les annonceurs.

E LIBÉRALISME « CABLÉ » DE JEAN-CHARLES EDELINE

« Je ne prétends pas qu'il y ait un plein emploi totalement satisfaisant, par rapport à ce qu'on peut toujours espérer, dit M. Edeline. Mais à bien regarder depuis le 1er janvier, à part les deux premiers mois qui ont été extrêmement très durs, nous assistons à une évolution satisfaisante vers le plein emploi. Je ne vois aucune menace contre les services techniques dans l'immédiat. Sans risque d'être trop optimiste, disons que les deux ans qui viennent sont assurés. » Conviction qui ne semble pas partagée par tout le personnel de la S.F.P.

On reproche à la nouvelle société qui offre pourtant un complexe assez impressionnant de studios de laboratoires, répartis en sept endroits différents et capables d'assurer 1.200 heures de production, ses coûts élevés et on l'accuse de ne pas être compétitive avec l'industrie privée : « Totalement faux, réplique M. Edeline. Ce que je peux vous dire, c'est que TF 1, sans avoir fini d'épuiser ses crédits, nous commande plus d'heures qu'il n'en avait prévu. Il y a bien une raison à ça. »

Encore liée par des contrats dégressifs, pour une période de cinq ans, avec les trois chaînes de télévision qui doivent lui passer un certain nombre de commandes annuelles, la S.F.P. devra, le premier cas, être de savoir comment concilier les exigences du plein emploi des chaînes de télévision en compétition absolue avec les studios et les laboratoires de l'industrie privée.

Entrant dès cette année dans le jeu de la libre concurrence pour ce qui concerne le cinéma, la S.F.P. offrira deux sortes de contrats : tantôt, elle participera en coproduction à des films qu'elle aura soigneusement choisis, investissant essentiellement des services, tantôt elle louera purement et simplement, ses mêmes services à des producteurs désireux d'utiliser ses studios, sa question prioritaire, dans le premier cas, est de savoir comment concilier les exigences du plein emploi des chaînes de télévision en compétition absolue avec les studios et les laboratoires de l'industrie privée.

Enfin, la S.F.P. a une autre activité : celle de l'audio-visuel. Mais nous aurons notre propre recherche, une recherche d'ordre technique, branchée sur un des aspects majeurs de l'audio-visuel, le câble, pour le transmission en « group media ». Un autre aspect de notre recherche s'applique

Impact des supports audio-visuels sur des publics différents.

M. Edeline distingue deux sortes de câbles, grosso modo : un premier câble qui ne l'intéresse pas, celui qu'on voudrait installer dans les villes nouvelles, qui reprend l'idée du câble belge ou canadien, offrant un canal (des canaux) supplémentaires (s) « avec une vocation plus ou moins spécifique ». Et puis le second câble, le câble de « group media » (ou télévision de groupe), qui correspond à une image sur grand écran dans une salle spécialisée qui ne sera pas nécessairement une salle de cinéma : ce pourront être des mini-salles déjà existantes, mais aussi des salles-salons, des salles forums. Un lieu où plusieurs personnes se réunissent : « Cela dépend du produit : si vous avez un match de boxe ou de football, il vaut mieux une salle forum. »

L'essentiel, c'est d'intéresser suffisamment les gens pour qu'ils se déplacent et acceptent de payer pour voir ces images. Tous les formats de vidéo et de cinéma pourront être utilisés pour alimenter cette télé-diffusion par câble.

Pour M. Edeline, cette forme de la télé-diffusion peut coexister avec le cinéma et la télévision ; elle est même appelée à prendre le pas sur eux : sur le cinéma, prisonnier de son mode de diffusion, trop lent, trop onéreux, et sur la télévision, qui traite sa vocation première d'information en se nourrissant de cinéma.

Comment sera financée cette télé-diffusion ? Par une taxe, disons, d'un franc sur chaque entrée. La télé-diffusion devrait encore permettre d'avoir accès à des banques de données, assurer l'échange des informations selon le principe du « feedback », de l'aller et retour du message audio-visuel.

« S'agit-il d'un pari sur l'avenir ? Le P.-D. G. de la S.F.P. refuse pareil terme : « Je n'aime pas faire des paris avec trois mille personnes derrière moi. Je crois réellement que c'est possible. Si je ne serais pas venu à la S.F.P. pour moi cela représenterait 25 à 30 % de mon chiffre d'affaires équilibré dans six ans. Ça fait treize ans que je travaille sur ce sujet. »

Les critiques, M. Edeline n'en a cure. Comment pourrait-elle répliquer à ses détracteurs qui ne pourront bien le juger que lorsqu'il aura fait ses preuves ? La doute traverse-t-il parfois son esprit ? Lui arrive-t-il de partager ses préoccupations avec des tiers ? « Non, dit-il. Je reste seul à seul avec moi-même. Je me pose constamment des questions. »

LOUIS MARCORELLES.

ns une station régionale de FR 3

ENT QUATRE-VINGTS JOURS D'INCERTITUDE A LYON

23 avril dernier, une grève de vingt-quatre heures éclatait brusquement à Lyon... « Licencierais sans motifs ; gaspillageur profitant à certains responsables... parlementaire chantage à l'économie... ndicata C.R.T.-C.F.D.T. de FR 3 accusé... durement ». Cette grève — elle... tell, dit-on, même les syndicats à Paris... de Lyon depuis le 6 janvier. J'ai... dès les premières semaines un person... plein désastre. L'éclatement de... F. et de rassemblement un coup de... ue. Je travaillais dans cette maison de... 804 et je n'avais jamais vu une telle... de. Les premiers mois ont été des mois... nse en ordre, de récupération — il... se compter — avec toutes les difficultés... société qui partait sur les chapeaux... de la tallat produire, vite, sans avoir... ul souhailtable. Il fallait entraîner le... nei dans la philosophie d'une société... tout mal dotée. Il n'y avait pas d'esprit... clé, ou plus exactement l'esprit de...) était sur le papier. Il n'était pas dans... ure. »

Il faut produire. Comme les autres stations... elles, FR 3-Lyon assure depuis le... a, un certain nombre de missions : la... régionale, les actualités télévisées de... D, les trois magazines régionaux hebdo... de 20 heures, plus la production... sions destinées à l'antenne nationale... nisée le 7 avril, le radio régionale —... un budget modeste, le difficulté de... les habitudes, et une équipe réduite... à M. André Céliéri. « On a senti... lité nouveau dans les studios », dit-il... par M. Jacky Davin, le bureau régio... nformationnels (BRI) de Lyon Journal des... d'actualité nationale — le plus grand... de « remontées », sur Paris grâce... de Grenoble) et réalise son propre... l. M. Davin y a inauguré cette année... ouvelle formule, le « Dossier »... ari sur trois jours (trois fois cinq

minutes), chaque semaine. Il permet de dé... velopper un sujet en rapport direct avec... l'actualité de la région (les petites et moyennes... entreprises, les centres nucléaires, les... hôpitaux, etc.), tout en s'intégrant aux infor... mations plus rapides du reste du journal. Lui... aussi est « modernisé » (non plus vit, égrec... eil), mais il est critiqué à l'intérieur par les... syndicats, qui lui reprochent de préférer les... étapes de C.R.T., les manœuvres militaires... ces grèves dans un bico-croquis « distribu... es écrit au moment du conflit, le journal... télévisé était qualifié de « Télé-préfecture » ;... il est critiqué (ici et là, à l'extérieur, à cause... de certaines prises de position (M. Davin... a été obligé de « rectifier » — lui-même... les propos trop personnels qu'il avait tenus... sur l'association Choisir-Lyon). Bref, on lui... reproche son manque d'objectivité : « C'est... une accusation fautive ! dit M. Jacky Davin... — et avec lui un de ses journalistes. Le... journal Rhône-Alpes parle de l'actualité... sociale normalement. »

« Les préoccupations des journalistes ont... beaucoup changé depuis quelques années, ajoute-t-il. « Les jeunes veulent être « or... dibles » auprès des gens. A quel cela serv... rait-il de cacher les choses ? »

Si les actualités régionales ont effec... tivement changé depuis quelques années (on... n'y voit plus les traditionnelles inaugurations... ou remise de médailles), si elles n'obéissent... plus, ainsi que l'admirait M. Davin, aux coups... de téléphone donnés par les industriels et les... notables — ce qui est largement contesté... — est-ce assez ? L'information peut-... elle s'enrayer au seuil de la « crédibilité » ?

Les magazines : laissés à la responsabilité... des stations dans le cadre du cahier des... d'un certain nombre de thèmes comme les... sports, le jeunesse, les femmes, l'agricult... ure...), ce sont eux qui doivent être le reflet... attentif, sensible de la vie des régions. Ce... sont eux aussi, qui selon M. Claude Conta... mine, devraient donner la mesure de la capa... cité de création des régions. « La Goutte du... pain », « le Souffleur de verre », « les Papefiers... du temps jadis » — j'en mets une série un peu... passésiste mais délicate sur les gestes artis... ans en Haute-Saône, dans le Val-de-Lagne... (prises initialement pour durer quinze minutes.

ces émissions ont, hélas ! été ratifolées, ral... longées avec des interviews qui les ont... ébimées). Les émissions de type touristique, les... portraits d'hommes ou vus — urbanistes, dirigeants d'entreprise — n'ont rien de très... audacieux. Autre série, les « Face à la presse ». Une... fois par mois, des personnalités de la... région (ou en visite dans la région) répondent... aux questions de journalistes de la presse... écrite. Ainsi M. Louis Pradel, maire de Lyon, le... cardinal Darand, M. Maurice Nivoux, recteur... de l'académie de Grenoble, M. Charles... Exbrayat, sénateur, Mme François Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, ont... répondu chaque mois aux questions de... l'Echo Liberté, du Progrès, de l'Express... Rhône-Alpes, du Figaro, de l'Agence... Alpes ou de la revue Métropole. Est-ce parce... qu'un journal « d'opposition » n'est jamais... invité que les « Faces à la presse » ont un... ton de faux débat où les vraies questions sont... toujours évitées parce que le fond est... entendu par avance ? Les « Faces à la presse »... sont de longs monologues. Rares sont les... émissions comme « Portraits de femmes »,... « Les Frontaliers » ou « l'Enclave des papes »... qui se rapprochent de la réalité socio-éco... nomique. Absentes, celles qui se penchent... sur les âmes et les visages des gens, qui... regardent leurs têtes ou leurs souffrances.

Les questions de Roynant

centres de production lourde (sous-employés... jusqu'en avril), quelle était la position de... la présidence sur les stations régionales, de... quelle autonomie disposaient-elles en réalité... de quel budget, quel serait leur avenir ?

La grève du 23 avril a fait surgir brutalement... d'autres questions. Les grévistes se plai... gnaient de nombreuses entorses liées à la... loi (financements sans motifs), de l'incapacité... de certains responsables, des mauvaises... conditions de travail, de gaspillages ; enfin... plus grave, ils dénonçaient l'ensemble de la... politique régionale de FR 3-Lyon, inlédée... selon eux, à la direction parietenne et aux... autorités politiques locales.

Une série réalisée à Lyon pour le chaîne... nationale et intitulée « Deux villes sur le... deux » aurait été supprimée arbitrairement par... Paris (selon les syndicats, 12 millions auraient... été ainsi dépensés pour rien) ; des tournages... auraient été empêchés. M. André Céliéri... demandait qu'une « onquête administrative... soit menée. Deux mois plus tard, « la situa... tion s'était dégelée, elle n'était pas réglée ». Il... avait réintégré deux licenciés, appelé cer... tains cadres à « plus de rigueur », nommé... d'urgence un administrateur. Mais les syndi... cats se plaignaient déjà de nouvelles irrégu... larités. Et les résultats de l'enquête ne leur... avaient pas été communiqués.

En avril, le centre de production lourde... fonctionnait à nouveau normalement (Lyon... fabriqué des émissions pour la jeunesse, des... jeux, des dramatiques).

La réunion de Roynant en mal... qu'il rassemblait les responsables régio... naux et nationaux de FR 3, soulevait... d'autres espoirs. Il était affirmé que la société... FR 3 prêterait son inspiration dans les régions... (en ce qui concerne la production tant... régionale que nationale) ; une plus grande... autonomie devait être accordée aux stations... (décentralisation des structures administra... tives). Il était question d'élargir leur temps... d'antenne (décochage quotidien ? de trois... quarts d'heure ? d'une heure ?). Le temps des... mélanges entre Paris et les régions semblerait... terminé : « On s'impressionne d'être anti... thétisés par la présidence comme des... partenaires adultes », dit M. André Céliéri.

FR 3-Lyon va-t-elle, cette fois, se « ré... veiller » ? CATHERINE HUMBLOT.

ROD

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

Samedi 5 juillet

FILM : « L'ESPION QUI VENAIT DU FROID », de Martin Ritt. — Dimanche 6 juillet, TF 1, 20 h. 35.

Les services secrets — à l'Ouest et à l'Est — démythifiés. L'atmosphère du roman de John Le Carré parfaitement reconstituée.

RADIOSCOPIE. — Tous les jours, France-Inter, 17 heures. Jacques Chancel invite lundi, à sa « Radioscopie », la comédienne Agnès Capri ; mercredi, Michel Mohrt ; jeudi, Maris Cardinal ; vendredi, Moustache.

ESSAI : « UN CONVOI DE LA MORT. OU A PROPOS DU TOTALITARISME », de M. de la Motte. — Mardi 8 juillet, TF 1, 22 h. 10.

Cette émission, réalisée pour célébrer de façon actuelle, vivante, le trentième anniversaire du retour des camps, le 23 mai, a attendu un mois et demi sa parution sur TF 1 avant de paraître sous un autre titre (elle s'appellait « Le train de la mort »), amputée de courtes séquences (où les noms de firmes allemandes et d'une compagnie d'assurances française apparaissent à l'image), ainsi que de la bande musicale (un air naz) qui accompagnait des extraits de presse français de l'époque.

Les témoignages filmés de Mme Chombar de Lauwe et

Olga Wormser-Migot et de MM. Henri Alleg, Bablon (émigré algérien), Robert Badinter, Albert Memmi, N'Dongo (président de l'Union des travailleurs sénégalais), Palant (vice-président du MRAP), F. Rohmer, David Rousset et G. Soulier disent, en contrepoint des images d'acier et d'aujourd'hui, trente ans de lutte quotidienne, pour la dignité humaine, contre les totalitarismes — tous les totalitarismes — le fascisme, le nazisme, le stalinisme, le colonialisme, le néo-colonialisme et certains aspects inquiétants des sociétés capitalistes libérales.

Ne pas se fier aux apparences de radio filmée : ce « Convoi de la mort » est une œuvre originale où l'esthétique de l'image répond à l'éthique du discours, un peu excessif, très idéaliste.

LITTÉRAIRE : « DES MILLIONS DE LIVRES ÉCRITS À LA MAIN », de A. G. — Mardi 8 juillet, TF 1, 21 h. 45.

Le présentateur, plus de cent lettres de Sade et de ses proches, acquises récemment par la bibliothèque d'Avignon. Pierre Dumayet feuillette ce dossier avec une apparente nonchalance pour en extraire un portrait détaillé du « scandaleux marquis » : une légende ramenée à des dimensions humaines. De belles échappées jusqu'au château fortifié de Cordes, berceau de la famille Sade, et point de départ

des « fantômes carcéraux » du roman.

FILM : « LA VALSE DANS L'OMBRE », de Mervyn Le Roy. — Mercredi 9 juillet, FR 3, 20 h. 35.

Vivien Leigh et Robert Taylor dans un de ces grands mélodrames sentimentaux qu'Hollywood fait prendre au sérieux.

FILM : « AU REVOIR, CHARLIE », de Visconti. — Mercredi 9 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Le métamorphose d'un séducteur mort en séductrice blonde. Minnelli, la couleur, la critique du monde du cinéma et la fascination de la folie.

FILM : « UN GRAND PATRON », de Yves Ciampi. — Dimanche 13 juillet, TF 1, 20 h. 35.

Performance de Pierre Fresnay dans un univers médico-social plus romanesque que réaliste.

FILM : « LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS », de L. — Lundi 14 juillet, TF 1, 20 h. 35.

Western psychologique odyssée, un peu surréaliste mais à la dramatisation très efficace. Avec Gary Cooper vieillit, inoubliable.

FILM : « SI VERSAILLES M'ÉTAIT CONTÉ », de L. — Lundi 14 juillet, FR 3, 20 h. 30.

La revue historique à grand spectacle selon Sacha Guitry. Épisodes et coulisses de Versailles, dédiés au valet et esprit de Paris-Boulevard.

CHAÎNE I : TF 1

18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux.

20 h. 30, Les grands moments du music-hall : M. Fugain et le Big Bazar ; 21 h. 35, Série policière : Van der Valk. — Une rose pour Karen ; 22 h. Variétés : Paris, carrefour du monde, de J. Diéval.

CHAÎNE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Feuilleton : « Les Rois maudits », d'après M. Drillon. « La Louve de France », d'Isabelle d'Arville part à la conquête



Dimanche 6 juillet

CHAÎNE I : TF 1

9 h. 15, Émissions religieuses et philosophiques. (11 h. 15, 12 h. 15, 13 h. 15, 14 h. 15, 15 h. 15, 16 h. 15, 17 h. 15, 18 h. 15, 19 h. 15, 20 h. 15, 21 h. 15, 22 h. 15, 23 h. 15, 24 h. 15, 25 h. 15, 26 h. 15, 27 h. 15, 28 h. 15, 29 h. 15, 30 h. 15, 31 h. 15, 32 h. 15, 33 h. 15, 34 h. 15, 35 h. 15, 36 h. 15, 37 h. 15, 38 h. 15, 39 h. 15, 40 h. 15, 41 h. 15, 42 h. 15, 43 h. 15, 44 h. 15, 45 h. 15, 46 h. 15, 47 h. 15, 48 h. 15, 49 h. 15, 50 h. 15, 51 h. 15, 52 h. 15, 53 h. 15, 54 h. 15, 55 h. 15, 56 h. 15, 57 h. 15, 58 h. 15, 59 h. 15, 60 h. 15, 61 h. 15, 62 h. 15, 63 h. 15, 64 h. 15, 65 h. 15, 66 h. 15, 67 h. 15, 68 h. 15, 69 h. 15, 70 h. 15, 71 h. 15, 72 h. 15, 73 h. 15, 74 h. 15, 75 h. 15, 76 h. 15, 77 h. 15, 78 h. 15, 79 h. 15, 80 h. 15, 81 h. 15, 82 h. 15, 83 h. 15, 84 h. 15, 85 h. 15, 86 h. 15, 87 h. 15, 88 h. 15, 89 h. 15, 90 h. 15, 91 h. 15, 92 h. 15, 93 h. 15, 94 h. 15, 95 h. 15, 96 h. 15, 97 h. 15, 98 h. 15, 99 h. 15, 100 h. 15, 101 h. 15, 102 h. 15, 103 h. 15, 104 h. 15, 105 h. 15, 106 h. 15, 107 h. 15, 108 h. 15, 109 h. 15, 110 h. 15, 111 h. 15, 112 h. 15, 113 h. 15, 114 h. 15, 115 h. 15, 116 h. 15, 117 h. 15, 118 h. 15, 119 h. 15, 120 h. 15, 121 h. 15, 122 h. 15, 123 h. 15, 124 h. 15, 125 h. 15, 126 h. 15, 127 h. 15, 128 h. 15, 129 h. 15, 130 h. 15, 131 h. 15, 132 h. 15, 133 h. 15, 134 h. 15, 135 h. 15, 136 h. 15, 137 h. 15, 138 h. 15, 139 h. 15, 140 h. 15, 141 h. 15, 142 h. 15, 143 h. 15, 144 h. 15, 145 h. 15, 146 h. 15, 147 h. 15, 148 h. 15, 149 h. 15, 150 h. 15, 151 h. 15, 152 h. 15, 153 h. 15, 154 h. 15, 155 h. 15, 156 h. 15, 157 h. 15, 158 h. 15, 159 h. 15, 160 h. 15, 161 h. 15, 162 h. 15, 163 h. 15, 164 h. 15, 165 h. 15, 166 h. 15, 167 h. 15, 168 h. 15, 169 h. 15, 170 h. 15, 171 h. 15, 172 h. 15, 173 h. 15, 174 h. 15, 175 h. 15, 176 h. 15, 177 h. 15, 178 h. 15, 179 h. 15, 180 h. 15, 181 h. 15, 182 h. 15, 183 h. 15, 184 h. 15, 185 h. 15, 186 h. 15, 187 h. 15, 188 h. 15, 189 h. 15, 190 h. 15, 191 h. 15, 192 h. 15, 193 h. 15, 194 h. 15, 195 h. 15, 196 h. 15, 197 h. 15, 198 h. 15, 199 h. 15, 200 h. 15, 201 h. 15, 202 h. 15, 203 h. 15, 204 h. 15, 205 h. 15, 206 h. 15, 207 h. 15, 208 h. 15, 209 h. 15, 210 h. 15, 211 h. 15, 212 h. 15, 213 h. 15, 214 h. 15, 215 h. 15, 216 h. 15, 217 h. 15, 218 h. 15, 219 h. 15, 220 h. 15, 221 h. 15, 222 h. 15, 223 h. 15, 224 h. 15, 225 h. 15, 226 h. 15, 227 h. 15, 228 h. 15, 229 h. 15, 230 h. 15, 231 h. 15, 232 h. 15, 233 h. 15, 234 h. 15, 235 h. 15, 236 h. 15, 237 h. 15, 238 h. 15, 239 h. 15, 240 h. 15, 241 h. 15, 242 h. 15, 243 h. 15, 244 h. 15, 245 h. 15, 246 h. 15, 247 h. 15, 248 h. 15, 249 h. 15, 250 h. 15, 251 h. 15, 252 h. 15, 253 h. 15, 254 h. 15, 255 h. 15, 256 h. 15, 257 h. 15, 258 h. 15, 259 h. 15, 260 h. 15, 261 h. 15, 262 h. 15, 263 h. 15, 264 h. 15, 265 h. 15, 266 h. 15, 267 h. 15, 268 h. 15, 269 h. 15, 270 h. 15, 271 h. 15, 272 h. 15, 273 h. 15, 274 h. 15, 275 h. 15, 276 h. 15, 277 h. 15, 278 h. 15, 279 h. 15, 280 h. 15, 281 h. 15, 282 h. 15, 283 h. 15, 284 h. 15, 285 h. 15, 286 h. 15, 287 h. 15, 288 h. 15, 289 h. 15, 290 h. 15, 291 h. 15, 292 h. 15, 293 h. 15, 294 h. 15, 295 h. 15, 296 h. 15, 297 h. 15, 298 h. 15, 299 h. 15, 300 h. 15, 301 h. 15, 302 h. 15, 303 h. 15, 304 h. 15, 305 h. 15, 306 h. 15, 307 h. 15, 308 h. 15, 309 h. 15, 310 h. 15, 311 h. 15, 312 h. 15, 313 h. 15, 314 h. 15, 315 h. 15, 316 h. 15, 317 h. 15, 318 h. 15, 319 h. 15, 320 h. 15, 321 h. 15, 322 h. 15, 323 h. 15, 324 h. 15, 325 h. 15, 326 h. 15, 327 h. 15, 328 h. 15, 329 h. 15, 330 h. 15, 331 h. 15, 332 h. 15, 333 h. 15, 334 h. 15, 335 h. 15, 336 h. 15, 337 h. 15, 338 h. 15, 339 h. 15, 340 h. 15, 341 h. 15, 342 h. 15, 343 h. 15, 344 h. 15, 345 h. 15, 346 h. 15, 347 h. 15, 348 h. 15, 349 h. 15, 350 h. 15, 351 h. 15, 352 h. 15, 353 h. 15, 354 h. 15, 355 h. 15, 356 h. 15, 357 h. 15, 358 h. 15, 359 h. 15, 360 h. 15, 361 h. 15, 362 h. 15, 363 h. 15, 364 h. 15, 365 h. 15, 366 h. 15, 367 h. 15, 368 h. 15, 369 h. 15, 370 h. 15, 371 h. 15, 372 h. 15, 373 h. 15, 374 h. 15, 375 h. 15, 376 h. 15, 377 h. 15, 378 h. 15, 379 h. 15, 380 h. 15, 381 h. 15, 382 h. 15, 383 h. 15, 384 h. 15, 385 h. 15, 386 h. 15, 387 h. 15, 388 h. 15, 389 h. 15, 390 h. 15, 391 h. 15, 392 h. 15, 393 h. 15, 394 h. 15, 395 h. 15, 396 h. 15, 397 h. 15, 398 h. 15, 399 h. 15, 400 h. 15, 401 h. 15, 402 h. 15, 403 h. 15, 404 h. 15, 405 h. 15, 406 h. 15, 407 h. 15, 408 h. 15, 409 h. 15, 410 h. 15, 411 h. 15, 412 h. 15, 413 h. 15, 414 h. 15, 415 h. 15, 416 h. 15, 417 h. 15, 418 h. 15, 419 h. 15, 420 h. 15, 421 h. 15, 422 h. 15, 423 h. 15, 424 h. 15, 425 h. 15, 426 h. 15, 427 h. 15, 428 h. 15, 429 h. 15, 430 h. 15, 431 h. 15, 432 h. 15, 433 h. 15, 434 h. 15, 435 h. 15, 436 h. 15, 437 h. 15, 438 h. 15, 439 h. 15, 440 h. 15, 441 h. 15, 442 h. 15, 443 h. 15, 444 h. 15, 445 h. 15, 446 h. 15, 447 h. 15, 448 h. 15, 449 h. 15, 450 h. 15, 451 h. 15, 452 h. 15, 453 h. 15, 454 h. 15, 455 h. 15, 456 h. 15, 457 h. 15, 458 h. 15, 459 h. 15, 460 h. 15, 461 h. 15, 462 h. 15, 463 h. 15, 464 h. 15, 465 h. 15, 466 h. 15, 467 h. 15, 468 h. 15, 469 h. 15, 470 h. 15, 471 h. 15, 472 h. 15, 473 h. 15, 474 h. 15, 475 h. 15, 476 h. 15, 477 h. 15, 478 h. 15, 479 h. 15, 480 h. 15, 481 h. 15, 482 h. 15, 483 h. 15, 484 h. 15, 485 h. 15, 486 h. 15, 487 h. 15, 488 h. 15, 489 h. 15, 490 h. 15, 491 h. 15, 492 h. 15, 493 h. 15, 494 h. 15, 495 h. 15, 496 h. 15, 497 h. 15, 498 h. 15, 499 h. 15, 500 h. 15, 501 h. 15, 502 h. 15, 503 h. 15, 504 h. 15, 505 h. 15, 506 h. 15, 507 h. 15, 508 h. 15, 509 h. 15, 510 h. 15, 511 h. 15, 512 h. 15, 513 h. 15, 514 h. 15, 515 h. 15, 516 h. 15, 517 h. 15, 518 h. 15, 519 h. 15, 520 h. 15, 521 h. 15, 522 h. 15, 523 h. 15, 524 h. 15, 525 h. 15, 526 h. 15, 527 h. 15, 528 h. 15, 529 h. 15, 530 h. 15, 531 h. 15, 532 h. 15, 533 h. 15, 534 h. 15, 535 h. 15, 536 h. 15, 537 h. 15, 538 h. 15, 539 h. 15, 540 h. 15, 541 h. 15, 542 h. 15, 543 h. 15, 544 h. 15, 545 h. 15, 546 h. 15, 547 h. 15, 548 h. 15, 549 h. 15, 550 h. 15, 551 h. 15, 552 h. 15, 553 h. 15, 554 h. 15, 555 h. 15, 556 h. 15, 557 h. 15, 558 h. 15, 559 h. 15, 560 h. 15, 561 h. 15, 562 h. 15, 563 h. 15, 564 h. 15, 565 h. 15, 566 h. 15, 567 h. 15, 568 h. 15, 569 h. 15, 570 h. 15, 571 h. 15, 572 h. 15, 573 h. 15, 574 h. 15, 575 h. 15, 576 h. 15, 577 h. 15, 578 h. 15, 579 h. 15, 580 h. 15, 581 h. 15, 582 h. 15, 583 h. 15, 584 h. 15, 585 h. 15, 586 h. 15, 587 h. 15, 588 h. 15, 589 h. 15, 590 h. 15, 591 h. 15, 592 h. 15, 593 h. 15, 594 h. 15, 595 h. 15, 596 h. 15, 597 h. 15, 598 h. 15, 599 h. 15, 600 h. 15, 601 h. 15, 602 h. 15, 603 h. 15, 604 h. 15, 605 h. 15, 606 h. 15, 607 h. 15, 608 h. 15, 609 h. 15, 610 h. 15, 611 h. 15, 612 h. 15, 613 h. 15, 614 h. 15, 615 h. 15, 616 h. 15, 617 h. 15, 618 h. 15, 619 h. 15, 620 h. 15, 621 h. 15, 622 h. 15, 623 h. 15, 624 h. 15, 625 h. 15, 626 h. 15, 627 h. 15, 628 h. 15, 629 h. 15, 630 h. 15, 631 h. 15, 632 h. 15, 633 h. 15, 634 h. 15, 635 h. 15, 636 h. 15, 637 h. 15, 638 h. 15, 639 h. 15, 640 h. 15, 641 h. 15, 642 h. 15, 643 h. 15, 644 h. 15, 645 h. 15, 646 h. 15, 647 h. 15, 648 h. 15, 649 h. 15, 650 h. 15, 651 h. 15, 652 h. 15, 653 h. 15, 654 h. 15, 655 h. 15, 656 h. 15, 657 h. 15, 658 h. 15, 659 h. 15, 660 h. 15, 661 h. 15, 662 h. 15, 663 h. 15, 664 h. 15, 665 h. 15, 666 h. 15, 667 h. 15, 668 h. 15, 669 h. 15, 670 h. 15, 671 h. 15, 672 h. 15, 673 h. 15, 674 h. 15, 675 h. 15, 676 h. 15, 677 h. 15, 678 h. 15, 679 h. 15, 680 h. 15, 681 h. 15, 682 h. 15, 683 h. 15, 684 h. 15, 685 h. 15, 686 h. 15, 687 h. 15, 688 h. 15, 689 h. 15, 690 h. 15, 691 h. 15, 692 h. 15, 693 h. 15, 694 h. 15, 695 h. 15, 696 h. 15, 697 h. 15, 698 h. 15, 699 h. 15, 700 h. 15, 701 h. 15, 702 h. 15, 703 h. 15, 704 h. 15, 705 h. 15, 706 h. 15, 707 h. 15, 708 h. 15, 709 h. 15, 710 h. 15, 711 h. 15, 712 h. 15, 713 h. 15, 714 h. 15, 715 h. 15, 716 h. 15, 717 h. 15, 718 h. 15, 719 h. 15, 720 h. 15, 721 h. 15, 722 h. 15, 723 h. 15, 724 h. 15, 725 h. 15, 726 h. 15, 727 h. 15, 728 h. 15, 729 h. 15, 730 h. 15, 731 h. 15, 732 h. 15, 733 h. 15, 734 h. 15, 735 h. 15, 736 h. 15, 737 h. 15, 738 h. 15, 739 h. 15, 740 h. 15, 741 h. 15, 742 h. 15, 743 h. 15, 744 h. 15, 745 h. 15, 746 h. 15, 747 h. 15, 748 h. 15, 749 h. 15, 750 h. 15, 751 h. 15, 752 h. 15, 753 h. 15, 754 h. 15, 755 h. 15, 756 h. 15, 757 h. 15, 758 h. 15, 759 h. 15, 760 h. 15, 761 h. 15, 762 h. 15, 763 h. 15, 764 h. 15, 765 h. 15, 766 h. 15, 767 h. 15, 768 h. 15, 769 h. 15, 770 h. 15, 771 h. 15, 772 h. 15, 773 h. 15, 774 h. 15, 775 h. 15, 776 h. 15, 777 h. 15, 778 h. 15, 779 h. 15, 780 h. 15, 781 h. 15, 782 h. 15, 783 h. 15, 784 h. 15, 785 h. 15, 786 h. 15, 787 h. 15, 788 h. 15, 789 h. 15, 790 h. 15, 791 h. 15, 792 h. 15, 793 h. 15, 794 h. 15, 795 h. 15, 796 h. 15, 797 h. 15, 798 h. 15, 799 h. 15, 800 h. 15, 801 h. 15, 802 h. 15, 803 h. 15, 804 h. 15, 805 h. 15, 806 h. 15, 807 h. 15, 808 h. 15, 809 h. 15, 810 h. 15, 811 h. 15, 812 h. 15, 813 h. 15, 814 h. 15, 815 h. 15, 816 h. 15, 817 h. 15, 818 h. 15, 819 h. 15, 820 h. 15, 821 h. 15, 822 h. 15, 823 h. 15, 824 h. 15, 825 h. 15, 826 h. 15, 827 h. 15, 828 h. 15, 829 h. 15, 830 h. 15, 831 h. 15, 832 h. 15, 833 h. 15, 834 h. 15, 835 h. 15, 836 h. 15, 837 h. 15, 838 h. 15, 839 h. 15, 840 h. 15, 841 h. 15, 842 h. 15, 843 h. 15, 844 h. 15, 845 h. 15, 846 h. 15, 847 h. 15, 848 h. 15, 849 h. 15, 850 h. 15, 851 h. 15, 852 h. 15, 853 h. 15, 854 h. 15, 855 h. 15, 856 h. 15, 857 h. 15, 858 h. 15, 859 h. 15, 860 h. 15, 861 h. 15, 862 h. 15, 863 h. 15, 864 h. 15, 865 h. 15, 866 h. 15, 867 h. 15, 868 h. 15, 869 h. 15, 870 h. 15, 871 h. 15, 872 h. 15, 873 h. 15, 874 h. 15, 875 h. 15, 876 h. 15, 877 h. 15, 878 h. 15, 879 h. 15, 880 h. 15, 881 h. 15, 882 h. 15, 883 h. 15, 884 h. 15, 885 h. 15, 886 h. 15, 887 h. 15, 888 h. 15, 889 h. 15, 890 h. 15, 891 h. 15, 892 h. 15, 893 h. 15, 894 h. 15, 895 h. 15, 896 h. 15, 897 h. 15, 898 h. 15, 899 h. 15, 900 h. 15, 901 h. 15, 902 h. 15, 903 h. 15, 904 h. 15, 905 h. 15, 906 h. 15, 907 h. 15, 908 h. 15, 909 h. 15, 910 h. 15, 911 h. 15, 912 h. 15, 913 h. 15, 914 h. 15, 915 h. 15, 916 h. 15, 917 h. 15, 918 h. 15, 919 h. 15, 920 h. 15, 921 h. 15, 922 h. 15, 923 h. 15, 924 h. 15, 925 h. 15, 926 h. 15, 927 h. 15, 928 h. 15, 929 h. 15, 930 h. 15, 931 h. 15, 932 h. 15, 933 h. 15, 934 h. 15, 935 h. 15, 936 h. 15, 937 h. 15, 938 h. 15, 939 h. 15, 940 h. 15, 941 h. 15, 942 h. 15, 943 h. 15, 944 h. 15, 945 h. 15, 946 h. 15, 947 h. 15, 948 h. 15, 949 h. 15, 950 h. 15, 951 h. 15, 952 h. 15, 953 h. 15, 954 h. 15, 955 h. 15, 956 h. 15, 957 h. 15, 958 h. 15, 959 h. 15, 960 h. 15, 961 h. 15, 962 h. 15, 963 h. 15, 964 h. 15, 965 h. 15, 966 h. 15, 967 h. 15, 968 h. 15, 969 h. 15, 970 h. 15, 971 h. 15, 972 h. 15, 973 h. 15, 974 h. 15, 975 h. 15, 976 h. 15, 977 h. 15, 978 h. 15, 979 h. 15, 980 h. 15, 981 h. 15, 982 h. 15, 983 h. 15, 984 h. 15, 985 h. 15, 986 h. 15, 987 h. 15, 988 h. 15, 989 h. 15, 990 h. 15, 991 h. 15, 992 h. 15, 993 h. 15, 994 h. 15, 995 h. 15, 996 h. 15, 997 h. 15, 998 h. 15, 999 h. 15, 1000 h. 15.

CHAÎNE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Dans le sillage des vaux vikings ; 19 h. 30, Un homme, un évanescent ; 20 h. Cours magiques ; 20 h. 30, Théâtre : Pourqu'on

ETRANGER

Reflets du monde entier

TRIUNFO

Les derniers Comanches d'Europe

L'Espagne a-t-elle ou non une vocation européenne... se demande l'humoriste Sixto Camara dans l'hebdomadaire TRIUNFO.

Il n'y a pas si longtemps que notre secrétaire a dû subir l'enthousiasme d'un jeune professeur américain qui m'observait comme s'il avait devant lui un million perdu de l'évolution.

Certes oui, monsieur, ai-je admis, tandis que je réprimais une furieuse envie de me mettre à danser ma danse de guerre autour de lui.

Hélas ! pense l'auteur, l'Espagne est, elle aussi, contaminée. Les membres des professions libérales, une classe ouvrière d'avant-garde, des étudiants...

L'EUROPEO

L'Ombre rouge à l'index

L'hebdomadaire italien L'EUROPEO publie cette lettre de lecteur :

Vous contestez la dernière ? Il Popolo, l'organe officiel de la démocratie chrétienne, a refusé une publicité pour l'Ombre, sans doute parce que c'est une religion rouge.

Et dire que le conseil provincial s'était donné la peine de répartir équitablement son budget touristique entre six publications pour il Popolo et six pour l'Ombre !

La lettre est signée d'un studio publicitaire de Pérouse. Le texte de son annonce disait ceci : « Sors de ta cage et éprouve-toi au cœur vert de l'Italie... »

« Vengeance pour Oscar Wilde ! »

« Les quelque cinq mille personnes qui participent à la campagne pour l'égalité des homosexuels en Grande-Bretagne, dont le sigle est « CHS », comme « CHS »... »

La loi de 1967 sur les délits sexuels, qui avait déjà réformé cette législation, sauf en Ecosse et en Irlande du Nord...

Les insignes annoncent ses préférences sexuelles sont devenus courants dans les rues britanniques. Le slogan préféré des intellectuels est : « Venge Oscar Wilde ! ».

Lépine à Tokyo

La crise de l'énergie déchaîne l'imagination des inventeurs japonais. Selon NEWSWEEK le concours annuel d'inventions organisé par la firme Honda a attiré cette année 4 999 créateurs.

Un sous-marin miniature, qui a la forme d'un gros poisson, se conduit avec les nuages, le quatuor servent de gouvernail. Le « sous-marin » est tiré de l'eau par des hublots qui permettent le tourisme sous-marin.

La voiture scintillante à trois roues, comme son nom l'indique, se conduit en s'asseyant brusquement un temps sur deux sur la selle qui surmonte l'essieu arrière.

TOGO-PRESSE

Le néophyte de la forêt

Un pèlerin ougandais a sauté de fois en entendant Paul VI le nommer publiquement devant 50 000 fidèles rassemblés sur la place Saint-Pierre.

Venu de son pays pieds nus, avec un groupe de 170 pèlerins ougandais, Paul Okot avait été reçu par le pape, en audience privée. Il avait rencontré Paul VI une première fois le 2 août 1969 quand ce dernier, lors de son voyage en Ouganda, l'avait baptisé.

C'était un néophyte, venu de la forêt, encore coiffé d'un bouquet de plumes multicolores, a rattaché le Saint-Père devant la foule des fidèles. Il vient de vendre sa vache, son seul trésor, pour pouvoir s'unir au groupe de pèlerins.

Paul Okot a pris le nom de Saint-Père, lors de son baptême. Il avait renoncé une de ses deux femmes et gardé l'autre, Clémentina, qui s'est convertie.

Lettre de Sanaa Une société médiévale sans fanatisme



Les Français, qui savent vaguement que le Yémen est au bout de la péninsule Arabique, l'imaginent comme un désert peuplé de Bédouins et gorgé de pétrole comme son grand voisin du nord, l'Arabie Saoudite.

Yémen du Nord : 150 000 km2, 5 000 000 d'habitants. Trois zones climatiques : La côte chaude et humide, le plateau (jusqu'à 3 870 m.), Le désert. Les principales villes sont : Sanaa, la capitale ; Taiz, Ibb, Saada, Maakha, dans la montagne ; La port d'Hodaidah.

Au nord, elle dispose d'une ambassade importante et de centaines de coopérants qui, comme partout dans le tiers-monde, sont fort appréciés. Alors que les coopérants américains, européens et russes vivent à l'occidentale et se contentent de leur tâche de conseil et de direction, les coopérants chinois vivent très simplement et n'hésitent pas à faire eux-mêmes le pain.

Les Européens, essentiellement Français, Anglais et Allemands, se contentent en général de tâches médicales et techniques. La mission médicale française est en particulier la plus anciennement établie, déjà présente du temps de l'Iman.

Les autres pays arabes se résument pour l'essentiel à l'Égypte. Quand les militaires yéménites ont chassé l'Iman Badr et instauré la république, l'Égypte nésarienne les a soutenus contre les tribus royales appuyées sur l'Arabie Saoudite.

Un énorme corps expéditionnaire égyptien a débarrasé le Yémen. On n'a pas assez remarqué que la victoire éclair des Israéliens pendant la guerre de six jours de 1967 a été grandement facilitée par le fait que les troupes d'élite égyptiennes étaient occupées à guerroyer au Yémen.

U printemps dernier, de nombreux complots se tramèrent à Sanaa. Il y avait un complot baasiste, progressiste arabe, appuyé par l'Irak et l'U.R.S.S. Arrêtés, ses chefs furent décapités. Il y avait en face un complot conservateur financé par l'Arabie Saoudite.

Mais Hamidi n'est pas un militaire conservateur comme les autres. Il était directeur de l'Institut yéménite de développement. Avant tout, c'est un nationaliste. Maître du pouvoir, il entend y rester et assurer son indépendance par rapport à l'Arabie Saoudite.

Le Yémen reste, en effet, une société médiévale ou l'Etat moderne n'est qu'une superstructure plaquée dans la montagne.

Un énorme corps expéditionnaire égyptien a débarrasé le Yémen. On n'a pas assez remarqué que la victoire éclair des Israéliens pendant la guerre de six jours de 1967 a été grandement facilitée par le fait que les troupes d'élite égyptiennes étaient occupées à guerroyer au Yémen.

U printemps dernier, de nombreux complots se tramèrent à Sanaa. Il y avait un complot baasiste, progressiste arabe, appuyé par l'Irak et l'U.R.S.S. Arrêtés, ses chefs furent décapités. Il y avait en face un complot conservateur financé par l'Arabie Saoudite.

Mais Hamidi n'est pas un militaire conservateur comme les autres. Il était directeur de l'Institut yéménite de développement. Avant tout, c'est un nationaliste. Maître du pouvoir, il entend y rester et assurer son indépendance par rapport à l'Arabie Saoudite.

Le Yémen reste, en effet, une société médiévale ou l'Etat moderne n'est qu'une superstructure plaquée dans la montagne.

JEAN-CLAUDE BARREAU

Chez Trepper à Jérusalem

Une nouvelle vie pour un maître espion

L'UN des plus célèbres maîtres espions de la deuxième guerre mondiale, l'ancien chef de l'Orchestre rouge Léopold Trepper, habite dans un nouveau quartier de Jérusalem, très éloigné du centre de la ville avec sa tranquillité et ses antiquités.

Cela fait cinquante ans que nous sommes ensemble. Quand il dit ensemble, il pense à mariés, car il y eut un mari qui ne vécut pas tout le temps avec sa femme, ce fut bien lui, et notamment durant les dix années de sa détention dans la Russie de Staline.

En femme à l'air plus jeune, plus alerte. En attendant qu'on parle d'elle, elle nous rejoint. Elle a une grande habitude des journalistes. C'est elle qui mène les campagnes de presse pour que son mari puisse quitter la Pologne. Ils étaient décidés tous deux à s'installer en Israël. Le pays où ils se sont rencontrés, et qu'ils durent quitter ensemble, expulsés comme communistes, au temps du mandat britannique.

Les difficultés d'une interview

Comment vivez-vous à Jérusalem ? Trepper paraît déçu de sa question. Il attendait que je l'interroge sur l'Orchestre rouge. A côté de cela, tout lui paraît sans importance, fada.

Il m'invite à entrer dans son bureau. Trois petits pas et nous y sommes. C'est une très petite pièce, de cinq ou six mètres carrés, pauvrement meublée. Une fenêtre ouverte donne sur les collines de Jérusalem qui entourent la ville.

Ce n'était pas simple, car nous ne connaissions rien de Jérusalem, nous ne savions pas quel quartier était bon, lequel ne l'était pas. Nous avons eu plusieurs maisons, et après avoir refusé quelques logements, nous en avons eu un.

Trepper dit qu'il aime ici une vie très calme. Il reçoit beaucoup d'invitations d'organisations diverses, mais il ne s'y rend pas. L'âge, la santé : il préfère rester chez lui.

Cette vie sociale non vécue l'est pourtant d'un grand confort moral. Israël a accueilli Trepper comme aucun pays : l'a fait jusqu'ici. Il paraît être très heureux. La presse israélienne, qui apprécie beaucoup sa contribution à l'écrasement de l'Allemagne nazie, vit en lui un héros.

L'accueil des Israéliens

Sa famille a pu se réunir. A un fils marié, qui est professeur de littérature russe à l'université de Jérusalem. Dans l'immeuble, les Trepper ont découvert quatre familles d'immigrants (Russie et les fréquentent. Les autres voisins viennent de pays orientaux, et avec eux, les contacts sont plus difficiles. Ce n'est pas une question de langue, mais que les Trepper parlent l'hébreu appris dans leur jeunesse, mais de mode de vie.

« Ils ont une autre façon de vivre. Personnellement, je n'ai pas à me plaindre : ils me respectent beaucoup, car ils m'ont et à la télévision israélienne. C'est les a impressionnés », dit Trepper.

Alors que ses voisins sont locataires, Trepper lui est propriétaire : J'ai acheté mon appartement. Je n'ai rien demandé à l'Agence juive. Mon éditeur (à Paris) m'a envoyé une avance suffisante pour faire transporter les meubles que j'avais en Europe. Grâce à mon frère, tiré à Paris à 100 000 exemplaires, et qui sortira bientôt également en Israël, j'ai de quoi vivre, je n'ai besoin de l'aide de personne.

Trepper me montre ses meubles, dans une plus grande pièce, qu'il a arrangé en living-room, avec un téléviseur en face d'un canapé. Il est fier de tout cela. Sa nouvelle vie à Jérusalem paraît belle, coup lui plaît. Il modeste qu'elle soit, elle est meilleure que celle de ses voisins, les autres nouveaux immigrants.

T. KARMIEL

CORRESPONDANCE

Bertillon et les empreintes digitales

Dans la rubrique « Reflets du monde », daté 11-2 juin 1975, on peut lire un résumé d'un article intitulé : « Un échec pour Bertillon ». La première partie de cet article, qui présente à M. Bertillon de créer l'identification des individus par les empreintes digitales.

Ce qui est absolument faux : Alphonse Bertillon, qui avait mis au point, en 1888, le portrait parlé, était un adversaire déclaré de la méthode d'identification par les empreintes digitales.

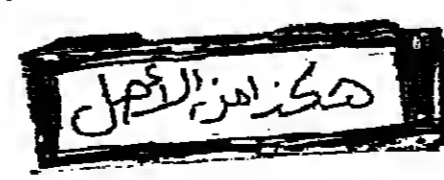
L'idée d'employer les empreintes digitales est très ancienne. Dans la plus haute antiquité, l'empreinte du pouce remplaçait la signature. Elle sert encore de nos jours, pour le même usage, chez les analphabètes de certaines régions.

Les empreintes digitales ont été étudiées par Galton en 1869, mais c'est Galton, grand-père du grand Darwin, qui vivait aux Indes et employait un grand nombre d'indigènes dans son exploitation, qui eut l'idée de prélever les empreintes de ses ouvriers, afin de les différencier.

Le nom de Vuesitch est presque toujours associé à celui de Galton. C'est lui qui mit au point une méthode de classement des images dactyloscopiques qui sont généralement classées en cinq grands types. D'autres classifications plus rationnelles ont été proposées au point depuis cette époque.

DR. MAURICE BERTILLON, Paris.

N.D.L.R. — Alphonse Bertillon, né à Paris en 1832 et mort en 1914, avait inventé une méthode anthropométrique d'identification des criminels. Il avait lui-même appliqué cette méthode, connue également sous l'appellation de « Bertillonage », en tant que chef du service de l'identité judiciaire à la préfecture de police de Paris.



SOCIÉTÉ

Humeur

Trouville, mais dans vingt ans

ALERTES au bord des mers ! Nouvel épisode de la grande épopée de la pollution : l'effrayante pollution de la baie de Seine. Le seul danger est l'effrayante pollution, et les pêcheurs dégoûtés, affolés, ont déposé plainte contre X...

10 JUIN 1955. — On expose dans le hall de l'hôtel de ville un poisson d'une espèce disparue qu'on chassait à Paris dans ses filets. C'est une sole. Elle est toute noire et boursouflée, mais elle vit encore. Il paraît qu'on n'en avait plus vu dans les eaux de la Manche depuis dix ans.

13 JUIN 1955. — On vient de retrouver, rejeté par la marée, le corps d'un grand poisson qui avait pris un bain de mer malgré les drapageux noirs qui signaient que les baignades sont interdites sur toute la côte. La mort a dû être presque instantanée. Empoisonnement foudroyant. Au moins il n'eût pas eu le temps de souffrir comme les autres qui se voyaient dans le passé et luttaient parfois de longues minutes contre les courants et les lames de fond.

15 JUIN 1955. — Le seul sport nautique qui reste autorisé, c'est la voile. Les barreaux des dérivés légers ne redoutent qu'une seule chose : le dessalage. Qui signifierait la mort s'ils n'étaient pas enfermés dans des combinaisons absolument étanches, avec gants et chaussures de plongée. Ils portent également des lunettes étanches et des masques en caoutchouc sur le visage pour le protéger des embruns qu'ils respirent quand leur bateau jure les vagues. Mais, généralement, rendus prudents par beaucoup d'accidents, ils ne s'embarquent que par brisette de force 1. Au-delà, il y a trop de risques et d'impondérables.

16 JUIN 1955. — Depuis une semaine déjà, à la surface de l'eau flottent des bancs entiers de petites larves translucides qui ressemblent à de minuscules méduses. On ne sait pas encore comment déjaillir ce nouveau parasite, mais la municipalité a fait savoir qu'il n'était certainement pas comestible. La encore, n'ayez pas les énormes pénuries enjolivées dans le sable des plages, les vacanciers s'efforcent à ramasser des coquillages qui sont signalés par trois tibias croisés et ils meurent, intoxiqués avant quelques heures. Malgré les ambulances qui sillonnent en

permanence les plages et à proximité de la pollution, il y a tous les jours des victimes à déplorer.

20 JUIN 1955. — La pêche plus spectaculaire d'un mois appartient à un habitier de Honfleur. Il a ramené dans ses filets deux mille bouteilles en plastique, trois cents pots de yaourt, une tonne de carton d'emballage et deux kilos de croquettes malheureusement enrôlées de nez.

21 JUIN 1955. — Alors que les poissons ne flottent plus sur ces eaux que le vent à l'est, les crabes sont les seuls à prospérer puisqu'ils se nourrissent de pourriture. Le spécimen aperçu ce matin à marée basse à Trouville a fait l'admiration des assistants. Mais personne n'a osé l'approcher : sa carapace avait un diamètre de 3 mètres.

22 JUIN 1955. — Il a fallu dix puissantes vedettes à moteur pour déloger et remorquer les milliers qui participaient à la première grande régata d'été. Ils ont tous été pris dans un gigantesque magma de débris d'immondices et de boîtes de conserves qui a laissé tous les bateaux embourbés en pleine mer malgré une forte brise de N.-O. Le Yachting club de Deauville a déposé une plainte au ministère de la marine.

25 JUIN 1955. — Le syndicat d'initiative a choisi son affiche pour la saison. C'est une vue aérienne de la baie de Seine, du Havre à Cabourg. De haut, cela ressemble à un patchwork aux séduisantes couleurs. Il y a la large tache jaune bistre du grand cloaque de la Seine alimenté en fin de course par la Polka-Shell. Le noir cerdâtre du banc du Ratier qui suce des années de crasse industrielle. Le gris boueux de la Touque qui ravale Trouville et Deauville en crasse liquide. Et le brun moisi de la Dives qui enroule dans le sable des plages, les vacanciers s'efforcent à ramasser des coquillages qui sont signalés par trois tibias croisés et ils meurent, intoxiqués avant quelques heures. Malgré les ambulances qui sillonnent en

permanence les plages et à proximité de la pollution, il y a tous les jours des victimes à déplorer.

20 JUIN 1955. — La pêche plus spectaculaire d'un mois appartient à un habitier de Honfleur. Il a ramené dans ses filets deux mille bouteilles en plastique, trois cents pots de yaourt, une tonne de carton d'emballage et deux kilos de croquettes malheureusement enrôlées de nez.

21 JUIN 1955. — Alors que les poissons ne flottent plus sur ces eaux que le vent à l'est, les crabes sont les seuls à prospérer puisqu'ils se nourrissent de pourriture. Le spécimen aperçu ce matin à marée basse à Trouville a fait l'admiration des assistants. Mais personne n'a osé l'approcher : sa carapace avait un diamètre de 3 mètres.

22 JUIN 1955. — Il a fallu dix puissantes vedettes à moteur pour déloger et remorquer les milliers qui participaient à la première grande régata d'été. Ils ont tous été pris dans un gigantesque magma de débris d'immondices et de boîtes de conserves qui a laissé tous les bateaux embourbés en pleine mer malgré une forte brise de N.-O. Le Yachting club de Deauville a déposé une plainte au ministère de la marine.

25 JUIN 1955. — Le syndicat d'initiative a choisi son affiche pour la saison. C'est une vue aérienne de la baie de Seine, du Havre à Cabourg. De haut, cela ressemble à un patchwork aux séduisantes couleurs. Il y a la large tache jaune bistre du grand cloaque de la Seine alimenté en fin de course par la Polka-Shell. Le noir cerdâtre du banc du Ratier qui suce des années de crasse industrielle. Le gris boueux de la Touque qui ravale Trouville et Deauville en crasse liquide. Et le brun moisi de la Dives qui enroule dans le sable des plages, les vacanciers s'efforcent à ramasser des coquillages qui sont signalés par trois tibias croisés et ils meurent, intoxiqués avant quelques heures. Malgré les ambulances qui sillonnent en

JACQUES STERNBERG.

Art

Cimaises en rase campagne

Sur la plage de Lacanau-Océan, près de Bordeaux, l'Atlantique, pendant des semaines, a rejeté des poubelles. Des milliers de poubelles, parfois agglomérées en blocs, en stols, comme si le mer avait noyé les usines du Main bleu pour en faire une marée rose. Un courant de poubelles hors douane, en provenance, pense-t-on, de la côte espagnole, où elles auraient été commodément évacuées par une fabrique de jouets en raison de quelque maléfique s'intendant inventif.

Mais les prodiges sont aujourd'hui trop rares pour qu'il faille à tout prix leur trouver une explication. Il en survient encore. Dieu merci, quelques-uns de temps à autre, pour attester la résistance du merveilleux à la pression technologique. Celui que nous évoquons aurait fasciné la perversité d'un Balzac, ou le caractère de Bunsal, braqués sur l'insolite.

Plus modestement, Gabriel Verger en a pris des photos, qu'il a ensuite tirées au stencil et collées sur des échantillons de bois. Puis, il a aligné ces poubelles-photos à la crête d'une dune, là où l'aménagement du territoire maintient, par là, son intention d'édifier une rangée d'im-

meubles de six étages. Ailleurs, poubelles ont été ramassées et murées dans des cubes de béton. Dans les deux cas, le symbole est clair : ces « gardiennes » ont mission de protéger le site d'un nouveau mur de l'Atlantique. Des gens d'arrivent et posent des questions : Verger les attend et les chapitre, en plein vent. Mais cet artiste, qui se présente avec l'insistance comme simple « prof de dessin » dans la banlieue d'Angoulême, est aussi motivé par une autre constatation. C'est qu'il refuse tout d'abord le circuit commercial des cimaises que l'urbanisme du profit. Il le fait d'ailleurs sans alé, et sans incriminer personne en particulier : c'est le système qu'il réprouve, rejoignant par là le mouvement des agences d'artistes américaines et des « syndicates » américaines. La coopérative d'artistes, appuyée sur un atelier de sérigraphie, qu'il a montée à Bordeaux n'a pu fonctionner qu'un an. Il ne lui reste donc plus qu'à se manifester dans des conditions « a-télévisées ». C'est ainsi que ses œuvres étaient exposées ces jours-ci, en même temps que celles d'une douzaine d'autres peintres et sculpteurs, en rase campagne, sous les serres d'un horticulteur.

Gratiateur, quant à lui, a tracé directement sur le sol médusé de terre, son jardin de méditation, chaque signe primordial est tracé à une fleur, autour d'un bassin de l'éléments de pierre sont animés d'un dessin obtenu par le vent, est l'intervention de la main. Le pilié exposé en soufflerie au moment de se solidifier, garde inscrite en sa face les rascasses hasardeuses de l'« Un dessin », dit Gratiateur, « réalise le vis, et qu'aucun geste de béré ne pourrait obtenir ».

On a déjà vu tel marchand aventureux louer un entrepôt désaffecté pour y réunir un groupe en annexe de sa galerie. Mais, ici, le déplacement va plus loin : la faible hauteur sous voûte fait de cet immense vaisseau aux limites transparentes un lieu sans murs, voué à la lumière diurne et à la dimension horizontale. Plus question de rien accrocher : le sol est lui. Une série de lavis de Samuel Buri s'échelonnent entre vos pas, sur des consoles de terre ; le trajet du regard devient vertical. Suspendus à quelq' chose d'invisible, les « non-tissés » épurés de Mahou, les « gonflables » aux allures végétales d'Yves Orfon, les

« damées de la terre », fleur-mondistes et autres d'être des hommes qui usent à leur fait, de devenir des êtres humains à part entière. Une façon de démontrer que l'on a assimilé le meilleur de l'Occident, ses valeurs indéfectibles, ce serait pour quelq'un comme M. Soljenitsyne de s'employer à amoindrir tous ces risques à la place de cela, il développe inéluctablement, il faut le dire, des thèses dignes de l'« agit-prop » de la C.I.A., et pourrait fort bien, un de ces jours, se voir nommer, par les ultras qui s'agitent actuellement au Pays basque, un « guerillero de Christophe ». En tout cas, je peux affirmer que, publié en son pays, cet article, serait scandale pour une large majorité de la population et de l'intelligentsia espagnole.

MICHEL CONIL LACOSTE.

CORRESPONDANCE

Sur un article d'Alexandre Soljenitsyne

LA « Tribune internationale » d'Alexandre Soljenitsyne sur la troisième guerre mondiale (« le Monde » du 31 mai) nous a valu de nombreuses lettres de lecteurs. On a trouvé dans les extraits les plus significatifs de cette correspondance.

C'est le capitalisme qui a gagné la troisième guerre mondiale

De M. J.-M. Lévy-Leblond, professeur de physique à l'université Paris-VII. Oui, Soljenitsyne a raison : la troisième guerre mondiale a déjà eu lieu. Mais il se trompe surtout sur son issue : c'est l'Occident — le capitalisme — qui l'a remportée. Soljenitsyne en est sûr, mais il se trompe : que cinquante ans après la révolution fondatrice de 1917 l'U.R.S.S. produise des intellectuels aussi indépendamment et arbitrairement réactionnaires n'est pas le moindre indice de son échec éclatant à atteindre les buts idéologiques entre autres, que vise le socialisme. Bien entendu, c'est dans l'archipel du Goulag même que sont congelés ces contestataires paradoxaux : c'est là ce que Soljenitsyne peut nous dire et qu'il nous faut comprendre, sous peine de recidive future. Oui, nous devons le lire, comme Marx lisait Balzac, témoin réactionnaire mais implacablement lucide de sa réalité sociale. Mais maintenant qu'il vit dans l'Occident de ses rêves, de ses fantasmes même, Soljenitsyne reste aveuglé par les maux de sa prison passée. Comment pourrait-il comprendre que la quatrième guerre mondiale bat, aujourd'hui son plein ?

Elle oppose les nations en lutte pour leur indépendance, les peuples en lutte pour leur libération, à tous les impérialismes. Batailles partielles gagnées à Pékin, Alger, à Cuba, bien sûr à Saïgon et Phnom-Penh, à Lisbonne, évidemment, batailles provisoirement perdues à Djakarta, à Prague, à Santiago, à Barcelone, à Jérusalem, à Oman — et Djibouti maintenant,

— à Athènes, mais aussi à Rome et ici même, depuis mai 1968. Non, il n'est plus temps, Soljenitsyne, d'essayer la quatrième guerre. Mais il n'est pas sûr encore que l'Occident a perdu cette guerre. D'ailleurs vos écrits peuvent peut-être l'aider un peu à résister. Plus pour longtemps : vous lui êtes plus précieux prisonnier que libéré. Dépêchez-vous d'écrire avant que vos amis d'Occident ne cessent de vous conseiller à leur tour, le silence. Ou bien arrêtez-vous d'écrire, et ne recommencez qu'après avoir exploré les pavillons de nos asiles, de nos hôpitaux, les premiers et derniers cercles de nos bidonvilles et de nos chantiers, les arripes de nos prisons.

Troisième guerre ou troisième révolution ?

De M. Truman Van Minh, maître-assistant à l'université de Paris-VII. Il a fallu attendre la déclaration d'indépendance vietnamienne de 1945 et la proclamation de la République populaire de Chine, en 1949, pour qu'il y eût rupture définitive avec l'ordre ancien et condamnation globale de l'impérialisme. Il a fallu aussi attendre 1975 pour voir l'Occident, qui a débarrqué en Extrême-Orient au cours des siècles précédents, rembarquer ses derniers soldats et ses dernières marionnettes. L'événement majeur, depuis 1945, serait donc la révolution pour la libération de l'Asie, déclenchée essentiellement et militairement en Chine et au Vietnam.

On pourrait considérer cette révolution comme la troisième, car, par rapport aux deux précédentes, celle de 1917 en Russie, il y a à la fois similitude majeure et continuité fondamentale. Les trois révolutions ont, en effet, été préparées par un long et puissant bouillonnement intellectuel : la réforme et la philosophie des Lumières pour la première ; la fermentation des doctrines socialistes pour la deuxième, et l'irrésistible montée des idéo-

logies nationalisées pour la troisième. Dans les trois cas, l'obstination avancée des défenseurs d'un ordre politique et social anachronique a précipité le mouvement révolutionnaire : l'intervention armée étrangère a facilité son succès, en permettant à la foi de se conjuguer avec le patriotisme.

Les trois révolutions ont eu la même vocation universaliste, démocratique des grandes révolutions, et ont cherché, du moins au début, à entraîner le reste de l'univers. Enfin, et surtout, les trois révolutions, en dépit des excès et erreurs, représentent des étapes décisives dans l'évolution de l'humanité vers plus de liberté et de justice.

Au début, leur caractère radical a provoqué des réactions d'hostilité plus ou moins violentes. Sainte-Alliance, « cordon sanitaire », croisade antimoussolmaniste. Mais par la suite, certaines des idées qu'elles charrièrent ont marqué le monde. C'est la révolution la plus contestée, celle de 1917, présente des aspects positifs que la terre stalinienne ne saurait faire oublier. Quant à la révolution asiatique, il est encore trop tôt pour essayer d'en dresser le bilan. Mais, d'ores et déjà, on peut se demander dans quelle mesure elle a accéléré la décolonisation dans d'autres régions et contribué à la prise de conscience d'une solidarité du tiers-monde.

Entre ces trois révolutions, il n'y a pas seulement similitude, mais aussi continuité. Harold Lasswell avait magistralement montré comment la révolution russe était fille de la Révolution française. A son tour, la révolution asiatique a largement puisé dans la double révolution européenne. Au début de ce siècle, les lettres chinoises et vietnamiennes étaient de fervents lecteurs de Rousseau et de Montesquieu. Plus tard, les écrits de Marx et Lénine furent, pour bon nombre d'entre eux, des livres de chevet. La doctrine chinoise des « cinq pouvoirs » n'est pas sans évoquer l'« Esprit des lois ». Et la déclaration d'indépendance rédigée par Ho Chi Minh a invo-

qué explicitement la déclaration d'indépendance américaine et la Déclaration des droits de l'homme de 1791. La révolution asiatique, tout en affirmant son originalité et sa spécificité, n'a pas renié ses multiples sources. L'histoire nous offre ainsi un merveilleux exemple d'« enrichissement rétrograde » : l'Occident se servant des inventions empruntées à l'Asie — boussole, poudre, imprimerie — pour la conquête, puis l'Occident recourant, quelques siècles plus tard, aux idéologies occidentales pour s'émanciper.

Il n'y a donc pas de défaite de l'Occident, comme l'a pensé Soljenitsyne, sinon défaite d'un certain Occident, celui des intérêts, qui n'est que l'infidèle image de l'Occident historique, celui des idées qui ont fécondé le monde moderne.

Le rôle positif de l'U.R.S.S.

De M. Victor Mora, écrivain espagnol d'expression catalane. Si M. Soljenitsyne n'utilisait pas son très grand talent et sa lucidité à sens unique (..) il serait forcé de reconnaître, avec toutes les nuances nécessaires, bien sûr — et je le dis que le socialisme que je veux pour mon pays n'épouse pas le « modèle » soviétique. — que l'U.R.S.S. joue, objectivement, comme on dit, en ces moments — avec d'autres forces qui lui sont étrangères, bien entendu — un rôle positif dans la longue et douloureuse histoire de la libération humaine. Il serait forcé de reconnaître que si l'U.R.S.S. venait à disparaître, avec ses missiles intercontinentaux, les classes populaires des pays du monde libre et les populations tiers-mondistes de la « géographie de la faim » seraient encore un peu plus exploités. Et pas seulement « un peu plus ». Nous entrons dans un « âge » où l'imprévisibilité d'un autre grand événement — dans « un nouveau Moyen Âge ». Si cette troisième guerre mondiale que M. Soljenitsyne dit avoir déjà éclaté, éclate en vérité, l'Occident, qui risque fort bien de la déclencher, risque aussi d'avoir comme motivation principale — enrôlée d'office sub-

re, naturellement — celle d'empêcher les « damées de la terre », fleur-mondistes et autres d'être des hommes qui usent à leur fait, de devenir des êtres humains à part entière. Une façon de démontrer que l'on a assimilé le meilleur de l'Occident, ses valeurs indéfectibles, ce serait pour quelq'un comme M. Soljenitsyne de s'employer à amoindrir tous ces risques à la place de cela, il développe inéluctablement, il faut le dire, des thèses dignes de l'« agit-prop » de la C.I.A., et pourrait fort bien, un de ces jours, se voir nommer, par les ultras qui s'agitent actuellement au Pays basque, un « guerillero de Christophe ». En tout cas, je peux affirmer que, publié en son pays, cet article, serait scandale pour une large majorité de la population et de l'intelligentsia espagnole.

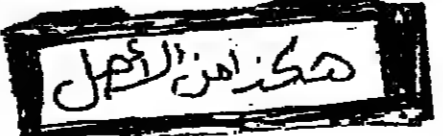
Une publication opportune

De Mme Edna Hazard, de Bruxelles. Soljenitsyne a raison. A Saïgon, la belle civilisation occidentale made in U.S.A. a perdu la guerre. Toutes ses remarquables institutions disparaissent les unes après les autres : sa presse hautement éducative, ses valeurs sympathiques, ses étonnantes pittoresques, ses indispensables prostituées. On embrigade des enfants dans des écoles au lieu de les laisser libres, on vend leur jeunesse rognons aux portes des cantines militaires et y prendre par la même occasion des leçons de bonne manière. Les paysans sont autorisés à retourner à la barbarie de leurs villages au lieu de poursuivre en ville leur adaptation aux hautes valeurs morales du monde civilisé. Oui, la guerre est bien perdue. Les révolutionnaires — qui ne respectent rien — ont même osé toucher à Poulou-Condor, cette merveilleuse villégiature, ce joyau de la civilisation occidentale ! Qui pourrait nier, après cela, que le Vietnam se transforme en un vaste camp de concentration ? Certes, on connaît depuis longtemps la pensée de Soljenitsyne. Mais si cette nouvelle

redite peut enlever leurs dernières dents aux quelques « évagés qui lui ou lui, d'interrogent encoeur sur ce qu'ils ont combiné avec vous en raison de la publier !

Philippe Henriot avait raison

De M. Gérard Charpaigne, de Saint-Mandé. Voilà un homme, un citoyen soviétique, ancien combattant de la Seconde Guerre mondiale, qui a vu ce que nos concitoyens n'ont pas discerné depuis trente-cinq ans. Il nous a dit ce qu'il en est. Cette thèse est pourtant celle qui fut défendue par Philippe Henriot, assassiné, qui soutint que la troisième guerre mondiale avait déjà commencé alors que la seconde n'était pas terminée, par Robert Brasillach, fusillé, par Drieu La Rochelle, qui fut exécuté pour ne pas voir la suite par Georges Clémence, condamné à mort, par Jean-Henri Fauriol, fusillé, par le commandant Paul Chacch, fusillé, par l'entraîné Pion, assassiné, par le général Puad, disparu en Poméranie à la tête des dix mille volontaires de la division Charlemagne contre le bolchevisme. Fallait-il, avec une courte vue de taupes boulimiques, lutter contre un mal, certes présent mais tout provisoire, face à la conséquence de la défaite d'une guerre que la III^e République avait déclarée, ou élever le débat, voir loin, faire barrage, en surmontant une défaite à faire sauter, contre le communisme appelé à tout envahir, territoires et esprits ? « We have killed the wrong pig » (Nous avons tué le mauvais cochon), avait dit Churchill. Les Soviétiques sont à deux étapes du Tour de France de la cathédrale de Strasbourg, s'apprêtent de Gaule trois ans après le fin de la guerre. Je ne suis qu'un étudiant de dix-neuf ans. Je suis heureux que M. Soljenitsyne vienne rappeler opportunément à des majorités timides quelques vérités avant le grand effacement dont elles s'occupent dans leur avancement sans borne et leur incroyable bêtise, les premières surprises.



LE MAINE ET LOIRE

La douceur, pas la mollesse

« La douceur angevine, ah non ! parlons d'autre chose. » Les responsables du Maine-et-Loire — les limites du département recouvrent presque exactement celles de la province d'Anjou — ont deux bêtes noires, César et Du Bellay, deux écrivains — et le premier mal traduit — ont lancé une réputation qui leur colle à la peau, qu'ils voudraient sinon entièrement contester du moins fortement nuancer.

Il ne s'agit pas de prêcher contre la douceur, la violence, mais de dire que les Angevins savent refuser la mollesse. Le Comité d'expansion pour cela lancé une campagne et inventé un slogan : « la dynamique de l'Anjou ».

Projet neuf mais qui a déjà conduit à quelques réussites. Le Maine-et-Loire, département moyen, traditionnellement de tonalité très rurale, a joué

avec succès souvent — la carte de l'industrialisation. La croissance d'Angers, de Saumur à un moindre degré, pour ne pas parler de Cholet, un cas à part, est à ce point de vue assez remarquable.

Reste à continuer, à discipliner et surtout à répartir l'expansion. C'est le plus difficile dans cette région où les salaires restent très bas, où subsistent et s'assombrissent de nombreuses zones d'ombre. C'est ce que ses responsables veulent tenter en étudiant un « schéma d'aménagement départemental » destiné à organiser le développement global du département autour de quelques points forts définis en commun au bénéfice de tous. Afin, dit-on, que les Angevins puissent réussir ce qui serait un petit miracle : vivre comme on le doit au vingtième siècle dans une des plus belles régions de France.

UN PAYS

LE CHOLETAIS TOUT SEUL

OMBREUX sont ceux qui « patient » d'aménagement du territoire et qui « maigrit » des idées à la mode — la plus récente la plus séduisante — de l'industrialisation en milieu rural. Les plus rares sont ceux qui, sur terrain et tous les jours depuis temps, « appliquent » cette idée et ces idées.

Cholet et dans le Choletais, tout est, les experts de la I.A.R. pourraient trouver une station consacrée de la « choletaise » laquelle la concentration économique n'est pas une « uté » et le monde rural n'est voué au dépeuplement.

ans ce qu'on a appelé la « choletaise », phénomène géographique et économique fait les délices des sociologues, on compte sur les doigts, mais les dix communes, sur total de quatre-vingts, qui ne séjournent pas « leur » usine ou atelier de plus de dix salariés.

adé, centre du travail du cuir, le Choletais s'est adapté, le après siècle, aux courbes industrielles. Il est aujourd'hui le premier moyen de production de la chaussure. On compte aussi Cholet 154 000 habitants pour être la capitale régionale du mouchoir, mais responsables locaux estiment cette image de marque quel-que peu « native » ne doit pas être retenue trop ostensiblement au ne de verser dans le folklore.

Sport d'abord

Et, tout ce qui a un goût « divertissement et de légèreté » ou de « culture sophistiquée et intellectuelle » est regardé mauvais œil. Cholet est la seule ville du département à ne pas s'associer au « spectacle » de la tête de nos gens. La culture c'est d'abord le sport. De fait, dans un canton de douze communes, chassés à sa salle de sports. Au début de l'année, six salles étaient en construction dans le seul cantonnement de Cholet, et aujourd'hui quatre piscines sont en construction. L'association sportive, la Jeune France, ne compte pas moins de trois mille membres.

Ce qui, en revanche, est regardé comme un phénomène tout à fait naturel, c'est, à côté bien sûr d'un catholicisme généralisé et engagé, le travail industriel. Le Choletais a peu de goût pour la parole, la vie ou les relations publiques, mais beaucoup pour l'action et l'entreprise. « Quand un Angevin gagne le gros lot à la Loterie nationale, plaisante-t-on ici, il achète une villa à La Baule ; un Choletais, lui, crée une entreprise. » Et cet esprit, ce « tempérament », ne date pas d'hier. Jadis, on voyait les curés et les notaires se réunir pour créer, dans les paroisses, ateliers et fabriques. Il fallait donner du travail à une population qui a toujours été très « nataliste ». Ainsi, l'habitude fut prise d'entretenir, par une main-d'œuvre rurale abondante et familiarisée au travail industriel, des usines à la campagne. « On est ouvrier même lorsqu'on est paysan », dit le maire de Cholet, M. Maurice Ligot, député réformateur de la circonscription. « Tout le monde connaît les disciplines de l'horloge, du commandement, de la production en série. C'est historique, dans naturel. »

Le Choletais, microcosme qui, autour de la « capitale » des Mairies, s'étend sur le sud du Maine-et-Loire, le nord de la Vendée et le nord-ouest des Deux-Sèvres, ne regroupe pas moins de deux cent mille habitants ; soit une densité de cent personnes au kilomètre carré. Et les résultats du recensement ont provoqué des sourires. La ville de Cholet a « poussé » comme un champignon (+ 30 % en sept ans), sans pour autant « aspirer » et confisquer la croissance des villes voisines, qui, pour la plupart, ont continué à connaître une évolution favorable.

L'industrie a suivi, jusqu'à il y a quelques mois, une voie parallèle. La ville de Cholet a créé depuis une dizaine mille emplois par an. Les industries traditionnelles de la chaussure et de la confection ont réussi tant bien que mal à surmonter les crises passagères et à absorber la main-d'œuvre nouvelle. Elles furent aidées par l'arrivée récente à Cholet de Michelin qui offre aujourd'hui deux mille emplois. Résultat : si l'arrondissement ne représente que 25 % de la population totale du Maine-et-Loire,

le groupe 42 % de la population

Si la ville même de Cholet est parvenue à diversifier ses industries — puisque les secteurs de l'habillement, de la chimie, de l'électronique et des « divers » représentent chacun un quart de l'emploi secondaire. — Il n'en est pas de même des cantons ruraux alentour, dont beaucoup ne reposent que sur la confection et la chaussure, et parfois sur cette dernière branche seulement. Et la mono-industrie — surtout lorsqu'il s'agit d'une industrie fragile de main-d'œuvre comme la chaussure — constitue une faiblesse que personne ne met en doute. Dis-sept mille personnes sont employées dans la chaussure et treize mille cinq cents dans le textile.

« Jusqu'à maintenant, raconte avec franchise un industriel de la chaussure, nous avons pu sur-

monter les crises conjoncturelles. Cette fois-ci, octobre s'annonce sous les couleurs les plus noires. Des pays comme le Brésil et l'Espagne nous font une concurrence redoutable. Comme nous exportons 25 % de la production, imaginez les conséquences de la baisse du dollar et de la fermeture du franc ! » Il y a actuellement cinq à sept entreprises de ce secteur qui sont dans une très mauvaise passe.

Même inquiétude dans la confection : « Pour nos industries, explique un chef d'entreprise, toute hausse du coût de la main-d'œuvre a une répercussion considérable. Comme toute mesure sociale, payer un salaire de garde à une ouvrière, dont les enfants malades doivent rester à la maison, c'est une bonne chose. »

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 22.)

UNE VILLE

Quelle fête pour Angers ?

EN ce début d'été incertain, à Angers et en quelques autres lieux privilégiés du département, panneaux affiches et bannières proclament que c'est le temps du Festival. Le premier Festival d'Anjou, à ne pas confondre avec son prédécesseur, le Festival d'Angers, mort de consommation après vingt-trois ans de bons et quelquefois, prestigieux services. Distinguer ne signifie pas renier, mais, selon la volonté exprimée de ses maîtres de jeu, étendre et enrichir.

Extension géographique par un plus grand nombre de lieux concernés : localités, églises, abbayes, châteaux, etc. Extension à des disciplines nouvelles : musique, théâtre lyrique, danse, arts plastiques. Enrichissement par la qualité et par la variété de ce qui est présenté, à voir ou à entendre : spectacles, expositions, mais aussi rencontres, stages, ateliers se succèdent depuis deux semaines, et pour une semaine encore.

« Le Festival ne doit pas être

un chapeau que l'on pose sur sa tête pendant trois semaines pour attirer les touristes — c'est Jean-Albert Cartier, le « patron », qui parle — mais un aboutissement. Le couronnement de l'action menée pendant toute l'année dans l'ensemble du département par les outils culturels dont Angers est particulièrement riche : Ecole de Théâtre contemporain (B.T.C.), Théâtre musical d'Angers (T.M.A.), Orchestre philharmonique des Pays de Loire (O.P.P.L.), Théâtre des Pays de Loire (T.P.L.). Plus les invités. Et quels invités ! Citons Pierre Boulez, Luciano Berio, Peter Brook, qui a transplante des Bouffes du Nord à Fontevraud son merveilleux Timon d'Athènes (1), le T. Act. de Pierre Skerian, des ensembles musicaux français et étrangers, les maîtres de la tapisserie polonaise, etc.

A côté de cela, les « ateliers », formule inventée l'an dernier, reprise et augmentée : chorégraphie encore, et puis musique, tapisserie, un séminaire de l'IRCAM (Institut de recherche et de coordination acoustique-musique) : « Professionnels et futurs professionnels se rencontrent. Angers, un carrefour en toutes ces matières. Pas de vedettariat, mais prise en compte de la création contemporaine. »

Autre aspect encore : « Nous avons dans le département de nombreux monuments à user et intéressants que peu ou mal connus. Par exemple, des châteaux que leurs propriétaires ont ouverts au public pour des concerts ou des expositions. »

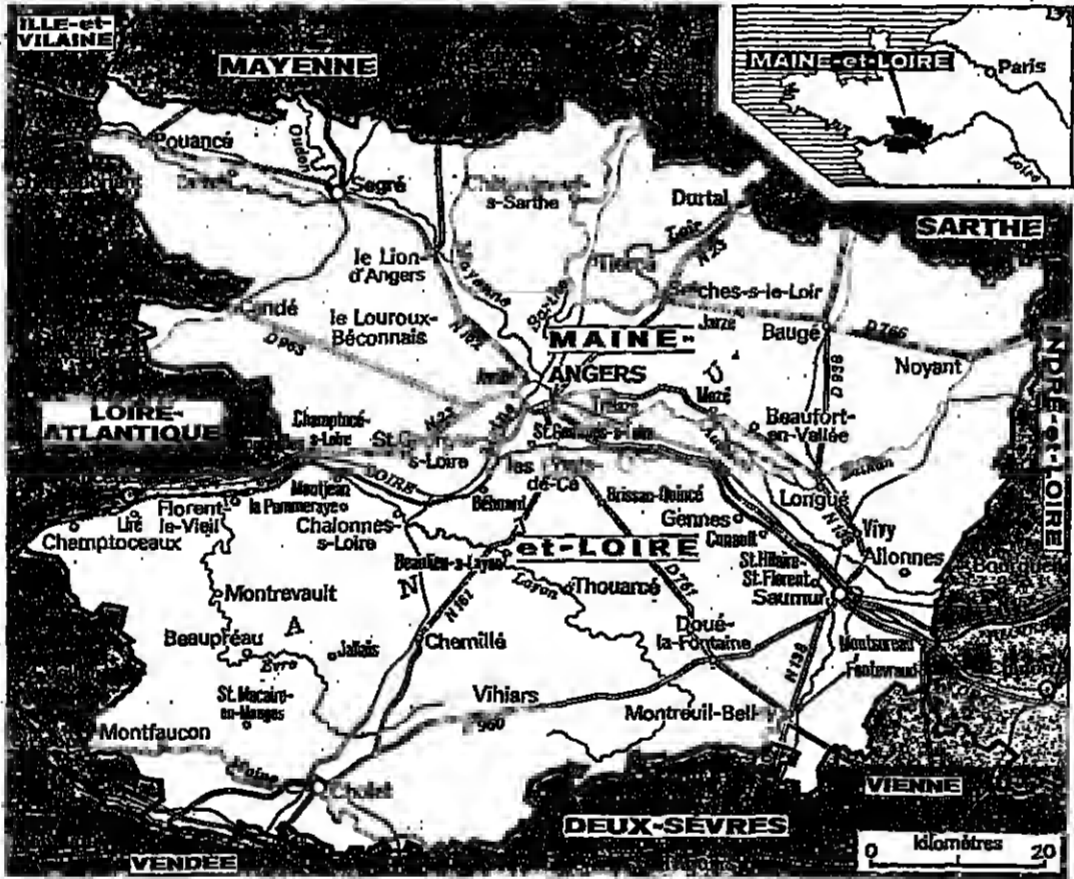
Où ! On a un peu le vertige. Comme devant un repas trop copieux et trop riche. Qui peut goûter à tous ces plats ? Quels palais ? Et quelles bourses ?

Les affiches du festival, bleu et noir, sont frappées au centre d'un rond rouge qui attire les regards. Sur quelques-unes, une main (sacrilège ?) a barré horizontalement le rond d'une barre blanche, qui le fait ressembler de loin à un panneau « sans intérêt ».

CHARLES DUTEYEUILLÉ.

(Lire la suite page 20.)

(1) Dans son palmarès pour la saison 1974-1975, le Syndicat de la critique dramatique et musicale vient de désigner, comme meilleur spectacle, « Timon d'Athènes », mis en scène par Peter Brook, et comme meilleur spectacle lyrique, « Le Barbier de Séville », récemment présenté à l'Odéon, par le théâtre musical d'Angers. Ces deux spectacles sont inscrits au programme du Festival d'Anjou.

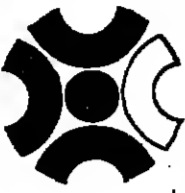


la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de

Au service d'une région vivante ANGERS

- L'animation d'une cité de 200.000 habitants.
- Un urbanisme de qualité dans la tradition du Val de Loire.
- Un rayonnement culturel et universitaire national.
- Un centre économique puissant et régénéré.

B.I.V.A.
(Bureau d'Industrialisation de la Ville d'Angers)
Tél. (41) 88-77-15



CHOLET ET "SON PAYS"

Un tissu diversifié d'industries autonomes et diffuses. Une cohabitation urbano-rurale exemplaire. Des bourgs actifs et solidaires. Une ville moyenne où chaque âge a sa place — une micro-région pittoresque entre Océan et Loire, forte de 200.000 âmes... C'est « Le Choletais ».

L'esprit d'entreprise n'y est pas un vain mot ; « Pays des usines à la campagne », CHOLET et les 80 communes de sa nébuleuse industrielle comptent quelque 400 établissements industriels de plus de 10 salariés.

Terre d'accueil et d'innovation, grand centre des industries de la mode : chaussure et confection où se développe un tertiaire supérieur spécifique, le Choletais, c'est aussi la construction mécanique, électrique, électronique, la chimie, les plastiques, l'ameublement, le textile, l'agro-alimentaire...

Le Choletais, c'est Michelin - New-Man - Thomson-C.S.F. - Nicol - Get - Erault-Somua - Eram - Gep...

Le Choletais, 2^e zone économique des Pays de la Loire, c'est une certaine idée de l'homme, de l'entreprise et de la croissance. La vôtre peut-être ?

Nous pourrions en parler...



Tél. : (41) 62-20-78

HOTEL D'ANJOU *** NN

« La Salamandre » Restaurant Gastronomique

Boulevard Foch - ANGERS - Tél. : 88-24-81 et 83 - Garage

esthétique résistance **une toiture idéale...**



l'ardoise épaisse **celtique**

la couverture de classe n'est plus un luxe !



BANQUE POPULAIRE ANJOU-VENDÉE

Une Banque Régionale au service de l'Économie de la Région



Siège Social, 7, boulevard Foch, ANGERS (49). — Tél. : 88-55-94

LE MAINE-ET-LOIRE

ANGERS

La ville sort des murs

ARMES d'appareils photographiques, les touristes seront cet été très nombreux à Angers : clichés de la vieille ville, clichés du château, clichés des îlots d'ardoise... Mais l'été se termine vers la vraie ville d'Angers, celle où vivent les quelque 185 000 habitants de l'agglomération, les traces des différentes conceptions de l'urbanisme qui ont modifié le cadre de vie des Angevins depuis trente ans.

sion dans le quartier Saint-Michel, de faible densité (13 logements à l'hectare), de marier dans des ha-

cherchant à approfondir sa technique pour l'utilisation de la profondeur de champ, l'amateur photographe trouvera dans le ZUP de la Rosevalle un terrain d'exercice unique. Comment faire ressortir un relief, une perspective dans cet immense ensemble de 5 500 logements ? Certes, la couleur existe à la Rosevalle. Quelques espaces verts entre les blocs, le supermarché, les balcons de certains appartements ornés de bois vernis clair égayent le paysage. Le mouvement qui sert à tracer le plan du nouveau quartier se sont systématiquement croisés à angle droit. Un trait de huit étages sur plusieurs centaines de mètres de longueur rejoignent un autre trait de huit étages, sur plusieurs autres centaines de mètres. Seul le « bandeau » au sud de la Rosevalle cherche à échapper à cette rigueur géométrique, en usage dans les années 60, avec une place ronde, et des allées presque émaillées, entre les maisons basses.

Les nouveaux hameaux

Cela, ce sont des images du passé et du présent. Celles de l'avenir ne sont que des esquisses mais illustrent les préoccupations nouvelles qui inspirent les responsables de l'urbanisme, à Angers comme ailleurs.

de faible densité (13 logements à l'hectare), de marier dans des ha-

Retour au centre de la ville, le long des rues tortueuses et calmes qui entourent le cathédrale ou le château ou, sur le rive droite de la Maine, dans le vieux quartier de la Doua. Il a fallu restaurer, avec

DANS LA RUE

Dix-neuf heures, rue Saint-Julien, à Forges Électriques succède le cor de basse. Ed- seroé scielement aux piétons, la rue s'anime, s'étonne. Car, à Angers, une rue piétonne reste exceptionnellement rare. L'association n'est pas facilement acceptée. On s'interroge beaucoup sur quelques années, lorsqu'un sculpteur crée la place des Basses. « Qu'est-ce que c'était que cette architecture ? L'argent de la ville n'est-il pas mieux utilisé ? Puis le temps fit son œuvre, on s'habitua à la place, et la place s'habitua à la sculpture.

sur la rive droite de la Maine, à l'ouest de la ville, dans un îlot de mouvement, une ZAC de 300 hectares a été délimitée. Au bord d'un plan d'eau d'une centaine d'hectares, à côté d'un parc de loisirs, on a délibérément choisi de réaliser un ensemble d'habitations,

immeubles du dix-neuvième siècle qui, groupés au pied du château, le long des quais de la Maine, marquaient les fortifications. Démolies au cours d'une opération de rénovation qui se poursuit actuellement, ces bâtiments, d'un intérêt architectural limité, furent l'objet d'une longue controverse entre le municipalité et les défenseurs des vieilles pierres : fallait-il les préserver ? La question est aujourd'hui tranchée, il ont à peu près tous disparus.

Le temps de la pause

Autre vue - Imprenable - : celle de la tour fantôme qui devait se dresser au milieu de la ville, et qui n'apparait jamais sur d'autres clichés que ceux des photo-montages qui le montrent dépassant les tours de la cathédrale. Pourtant, il n'en est rien de plus pour que le plus haut tour de l'Ouest (100 mètres) voie le jour à Angers, collant de quelques mètres celle de Nantes. Les avis avaient été favorables ; le permis de construire était accordé, lorsque des scrupules... et une situation économique différente amenèrent les responsables à se demander si ce qu'ils entreprenaient était bien raisonnable. Aujourd'hui, un compromis est envisagé : la tour serait abandonnée les cent cinquante logements et les bureaux prévus seraient construits sur les lieux d'une ancienne caserne, par tranches successives, sans dépasser une hauteur de quatre étages. Curieux album que celui de ce touriste qui ne se contente pas de photographier les vieilles pierres, il contient en raccourci toute l'histoire de la ville et une leçon d'urbanisme. La « dédensification » nécessaire à un quartier sud, la rénovation, la structure... Angers a connu à plus trente ans une forte croissance. Il fallait construire beaucoup et vite. Aujourd'hui, l'emballement est fini, la population augmente moins rapidement, moins fortement. C'est le temps de la pause imposée au projet. C'est l'occasion d'écouter cet « urbanisme à visage main » auquel finalement les Angevins ont tout à gagner.

GEORGES POTRIQUET.

QUELLE FÊTE, QUELLE CULTURE ?

(Suite de la page 19)

Plus près, on peut lire dans le blanc : « Interdit aux travailleurs ». Tout le monde n'est donc pas d'accord. Au reste, le jour de l'inauguration, une courte manifestation attendait les officiels : une cinquantaine de personnes escortant un cercueil et portant des couronnes : « À l'annihilation culturelle définitive. C'était précédemment — ironie du calendrier — l'anniversaire de la mort de l'association Maison de la culture — on dit ici l'AMCA.

En 1962, André Malraux, venu à Angers pour apporter sa bénédiction au Comité d'action culturel qui venait de se créer déclarait : « Angers aura très rapidement sa Maison de la culture. » Dix ans plus tard, un de nos confrères écrivait de cette production : « Elle paraît aujourd'hui relever de l'art incertain des aruspices plutôt que des plans de l'administrateur. » Deux ans encore, et les faits donnaient raison à Cassandre : vivres coupés par ses tuteurs financiers — l'état et la ville — la Maison de la culture, en préfiguration depuis 1963, devait cesser ses activités.

Elle avait eu pourtant des débuts brillants et prometteurs sous l'impulsion de son premier directeur, Pierre Barrat. En particulier avec le T.M.A. cellule de création de l'AMCA, et expression de la vocation de celle-ci : l'art lyrique. Pendant ce temps, on préparait les plans de l'édifice. « Une Maison de la culture, avait coutume de dire Pierre Barrat, c'est d'abord

un état d'esprit. » Mais encore faut-il que celui-ci ne soit pas concurrencé par le « s'arrêter sous les ponts.

Le temps passait. On remanlait les plans, trop somptueux (2). Pierre Barrat partit. D'autres directeurs vinrent. D'ès faillies apparurent. « Toute maison dessinée contre plus-moins « être... » c'est M. Pierre Roudillard, à 41 ans, chargé des affaires culturelles, qui fait ainsi appel aux écritures pour expliquer — en partie — la mort de l'AMCA. Mais encore ? Angers est une ville riche en équipements culturels : B.T.C., T.M.A. (réunis pour constituer le Centre chorégraphique et lyrique national, O.P.P.L., sans parler de ce qu'apporte la nouvelle formule du

Élitiste ou populaire ?

Et le Barbier de Beaumarchais, le Saint-Just de Claude Pin, ne sont-ils pas plus chargés de sens révolutionnaire que tel spectacle dit « engagé », que son langage hermétique ne met à la portée que d'un petit nombre d'initiés ?

Soit, mais l'éloignement de certains de ces spectacles — l'heure venue est à une heure d'Angers — et l'heure tardive à laquelle ils se déroulent, sous des obstacles nombreux : la culture populaire doit être dans la ligne de la culture traditionnelle », a écrit le

théâtre municipal. Et puis il y a eu, pour l'AMCA, l'essoufflement, le déclin, une île en trop longue période de préfiguration. Est-ce vraiment tout ?

Le choc de l'AMCA, en qui beaucoup de gens et pas seulement à gauche — avaient mis beaucoup d'espoirs, fit quelques vagues, ou s'en doute. Un certain nombre d'adhérents refusant le sabotage, se constituèrent un comité d'action pour l'action culturelle, maintenant absorbé, avec l'adjonction d'organisations diverses, syndicales, politiques, familiales, etc. au sein du Comité départemental pour l'action culturelle. Le C.D.A.C. conteste la nouvelle politique culturelle de la municipalité, considérée comme directement responsable de la mort de l'AMCA.

Élitiste ou populaire ?

Et le Barbier de Beaumarchais, le Saint-Just de Claude Pin, ne sont-ils pas plus chargés de sens révolutionnaire que tel spectacle dit « engagé », que son langage hermétique ne met à la portée que d'un petit nombre d'initiés ?

Soit, mais l'éloignement de certains de ces spectacles — l'heure venue est à une heure d'Angers — et l'heure tardive à laquelle ils se déroulent, sous des obstacles nombreux : la culture populaire doit être dans la ligne de la culture traditionnelle », a écrit le

de mettre en œuvre la culture culturelle que la ville s'apprête à conclure avec le secrétariat d'État aux affaires culturelles.

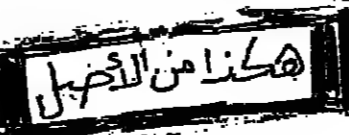
Celle-ci comportera notamment l'engagement par l'Etat, participatif — pour 27 millions de francs — à des projets de « modernisation de l'équipement de la ville, notamment le centre, où serait édifiée une sorte de mini-maison de la culture sans le dire, et sans limite qui en découlerait. On y dissimulerait l'équipement d'étudier et en concertation avec divers partenaires intéressés, moyens d'un « budget commun d'animation ». Dans une de cette politique d'animation, aussi de départementales dont on ne méconnaît pas, malheureusement, la nécessité.

Angers, la ville de René Jou, qui fut plus artiste et que roi de l'une des univers, les plus anciennes et les plus nomades de l'Europe médiévale. L'Anjou de l'Académie protestante et de Du Bellay, ont été de leur date un foyer de vie intellectuelle active. La société des Concom populaires va réviser son centenaire. Sans doute le vocabulaire « populaire », qui correspondait à des intentions de fondements, fut-il assez rapidement vidé de sa signification. Mais sans elle, il n'y aurait aujourd'hui un Orchestre symphonique des Pays de la Loire. Et l'enseignement artistique, musique et beaux-arts, est en florissant, varié, ouvert, et largement suivi.

Quant à ce Festival, qui marque en ces jours l'anniversaire de la ville, il paraît sur deux plans : son patrimoine — devoir de pour l'essentiel les objectifs, quelle que soit la forme de la participation populaire. Pour l'avenir des diverses activités en marge : ateliers, stages et autres rencontres.

« Que la formule en soit intangible, les responsables ne le pensent sans doute pas. Par exemple, l'on veut un élargissement de la participation populaire. Peut-être ne pas mépriser davantage comme on le fera pour la clôture du 13 juillet ces espaces ouverts, et rassurants ? que sont les places, les cours, les jardins publics.

CHARLES DUTEVEUILLE.



LE MAINE-ET-LOIRE

A POLITIQUE

In département bien tranquille

Listes n'a pas suffi à assurer à M. Jacques Chaban-Delmas un résultat plus brillant, au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, que dans le reste de la France : moins de 14 % des suffrages exprimés, contre plus de 40 % à M. Giscard d'Estaing. Et cela bien que le candidat issu de la région, M. Jean Royer, ait attiré une proportion non négligeable des votes de droite : le maire de Tours a recueilli près de 10 % des voix dans le département, contre 3,17 % dans l'ensemble de la France.

La gauche n'est guère plus présente au sein de l'assemblée départementale : elle ne compte que trois conseillers généraux sur quarante (aucun d'eux n'est communiste).

Toujours, à l'Indre-et-Loire où règne M. Royer, à l'est, et à la Vendée au sud-ouest, le Maine-et-Loire appartient décidément bien à la droite. Encore que certains petits phénomènes locaux donnent à penser que cette domination incontestable n'est plus tout à fait incontestée.

C'est ainsi, par exemple, qu'aux élections législatives de 1973 aucun des candidats modérés n'a pour la première fois, depuis 1958, été élu au premier tour. La gauche est passée de 22,40 % en 1968 à 22,72 % des suffrages exprimés, dépassant de plus d'un point son résultat de 1967. Au premier tour de l'élection présidentielle de 1974, M. Mitterrand, avec plus de 30 % des suffrages, a donné à la gauche le score le plus élevé qu'elle ait atteint depuis 1958, et devancé M. Giscard d'Estaing d'aussi plusieurs localités relativement importantes du département (Segré, Trélazé).

Même l'extrême gauche, dont le message politique et les méthodes pourraient sembler particulièrement étrangers au jeu

politique traditionnel du département, a réalisé, à cette occasion ce qui, à son échelle, constitue une petite performance : les deux candidats trotskistes, Mlle Arlette Lagullier et M. Alain Krivine, y ont totalisé près de 8 000 voix (2,53 %), trois fois plus que n'en avait obtenu le seul dirigeant de la Ligue communiste en 1968.

Quant à la victoire de M. Ligot (réformateur) sur M. René Le Barit de la Morinière, député sortant U.D.R., au second tour des élections législatives de mars 1973, elle peut constituer non pas certes l'indice d'une poussée à gauche, proprement dite, compte tenu de l'étiquette du vainqueur, mais du moins la manifestation d'un certain besoin de renouveau. Le maire de Cholet, tout en se réclamant de la majorité présidentielle d'alors (et, à plus forte raison, en appuiant de ses voix celle d'aujourd'hui), avait su faire prévaloir, contre les soutiens ruraux de son adversaire U.D.R., régulièrement réélu depuis 1958, sa conception plus dynamique de la vie publique, et attirer sans doute à lui une part des quelque trois mille suffrages qui, d'un tour à l'autre, avaient fait défaut au candidat socialiste.

Il est vrai que M. Ligot avait mené une campagne électorale particulièrement moderne, faisant appel au concours d'une entreprise spécialisée.

Dans une moindre mesure, la victoire de M. Jean Bégault, maire de Doué-la-Fontaine, réformateur modéré, entouré d'une réputation d'homme de centre gauche, sur le député sortant U.D.R. M. Hauriet avait également pu traduire une relative envie de changement.

Un département bien tranquille : mais... BERNARD BRIGOUËIX.

N département bien tranquille : c'est l'impression que produit, avec un paysage non moins modéré son paysage naturel, le Maine-et-Loire. Caillennes et centlieux partagent le pouvoir — un léger avantage pour les jers à l'Assemblée nationale, les seconds au Sénat : U.R. compte trois élus sur six, MM. Narquin, r et La Combe, contre deux instituteurs, MM. Bégault et L'admi de la troisième circonscription, M. Boudon, est un non-At Sénat, MM. Chupin et age sont inscrits au groupe riste et le troisième parlementaire du département, M. Gau-au groupe U.D.R. La prédominance des gaul-

Premiers résultats du recensement

LA FIN DE L'EXODE

LES Angevins ont commencé d'analyser les résultats du dernier recensement de l'INSEE, ils y ont trouvé plusieurs raisons de se féliciter et quelques motifs de s'inquiéter. Le département compte, en 1975, environ 625 000 habitants : 44 000 de plus qu'il y a sept ans, soit une augmentation de 1,28 %, pourcentage supérieur à celui que l'on constate dans la région des Pays de la Loire (1,06 %).

Ces résultats s'expliquent d'abord par un dynamisme naturel exceptionnel. Le Maine-et-Loire bat le record français de la fécondité : 20,8 pour 1 000 à comparer avec une moyenne nationale de 16,5 pour 1 000.

Disparités

Second motif de satisfaction : le département, au cours des dernières années, constatait que l'exode de ses jeunes vers les grandes régions industrielles et vers les grandes villes n'était pas compensé par le retour au pays de ses anciens habitants. Entre 1968 et 1975, le mouvement s'est inversé : le solde migratoire est devenu légèrement positif. On y voit, en Anjou, une conséquence directe du développement économique.

Comment s'est répartie cette croissance ? C'est ici que les choses se gâtent un peu. Les disparités entre les différentes parties du département se sont, dans l'ensemble, aggravées. Les cantons « dynamiques » (urbains le plus souvent) ont continué de faire, ceux qui regroupaient ruraux en général n'ont pas beaucoup progressé.

Angers, qui a vu sa population s'accroître de 11,8 %, s'est beaucoup agrandie mais moins vite que prévu. La capitale n'a pas vidé le département, et, bien évidemment, ce sont surtout les cantons de sa banlieue qui ont accueilli les nouveaux arrivants.

L'agglomération choletaise a conservé un rythme de croissance très élevé. L'agglomération saumuraise, en revanche, « confirme pas tout à fait les espoirs que le démarrage industriel de 1970 laissait entrevoir ».

D'une façon générale, les « petites villes », nombreuses dans le département, ont très bien résisté tandis que les « pays » de Noyant, Segré, Th. arcé, Villiers... se sont, hélas, nettement dépeuplés. C'est là que naît le principal motif d'inquiétude pour les responsables du Maine-et-Loire.

SAUMUR OFFRE A VOTRE INDUSTRIE OU A VOS BUREAUX
- LES MEILLEURS AVANTAGES FINANCIERS (prime à 25 %, prêts sur 15 ans à 6 %)
- UN SITE ÉCONOMIQUE TRÈS RATIONNEL (main-d'œuvre qualifiée disponible, terrains équipés, locaux réels, etc.)
- LE CADRE DE VIE DU VAL-DE-LOIRE
49400 SAUMUR (47) 51-30-10 Hôtel de Ville

NEK JEANNE
Quand la vie prend la couleur des jean's New Man...

La vocation exportatrice mondiale de Honeywell Bull s'appuie sur sa capacité de production à Angers.
Honeywell Bull
Etablissements d'Angers, 331, av. Patton.

MMC CONSTRUCTIONS MECA - MÉTALLIQUES CHALONNAISES
49290 Chalonnes-sur-Loire - Tél. 41-00-56
vaslin
UNITÉ DE PRODUCTION DES PRESSEURS VASLIN

des atouts majeurs pour l'expansion de votre entreprise
D'excellentes liaisons avec Paris
PAR LA ROUTE : 250 km
PAR LE TRAIN : 2 h. 20 mn
PAR L'AVION : 1 h.
la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou

LE MAINE-ET-LOIRE

LA « CATHO »

Une autre façon de vivre l'Université

le vote, le 12 juillet de la même année, de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, que Mgr Freppel, évêque d'Angers, inaugure la faculté de droit. Suivait la faculté des lettres (1876), la faculté des sciences (1877), et, comme dernière, aussi surprenante que cela puisse paraître, la faculté de théologie (1878). Mgr Freppel renouait ainsi avec la tradition universitaire angevine, qui remontait au Moyen Age, mais qui s'était interrompue avec la Révolution.

En fait il s'agissait aussi, dans le climat d'ordre moral qui a suivi la défaite de 1870 (Mgr Freppel était Alsacien), d'offrir à l'Ouest traditionnel une université à son image. Les « facultés libres » étaient pourtant parcourues par les divers courants du catholicisme social, très vivants dans l'Ouest, et recrutèrent plus dans la bourgeoisie et la petite noblesse apparue que dans la grande noblesse.

La situation n'avait guère changé dans les années 50, marquées dans la région par la prédominance du M.F.P. Le recteur de l'université catholique, personnage monétain ayant ses entrées dans les salons angevins, était un peu considéré à l'égal du maire et du préfet. Une légende politique tenace (illustrée il est vrai par quelques expériences cruelles) voulait que quiconque s'attaquait à la « Catho » était assuré de perdre les élections. Les effectifs continuaient à croître : 900 étudiants en 1968, 1100 en 1969. Dans le parc, situé au cœur d'Angers, légué par un pépiniériste qui avait le souci du saint de son âme, le « palais universitaire », construit à partir de 1875 ne suffisait plus. Un bâtiment très moderne, comportant deux amphithéâtres, de deux cents et six cents places, était inauguré en 1968.

Des équivalences meurtrières

réveil a été brutal. Il ne s'agit plus de 650 étudiants en la création d'un collège universitaire d'Etat (sans l'établissement d'une unité d'Etat de plein exercice en a joué son rôle. Certaines des catholiques étaient pour- déjà en déclin, comme celle de l'Etat, qui ne comptait plus de certains étudiants lors de sa fermeture en 1969.

gers ont ainsi perdu un an, d'autres ont dû repasser leurs examens. Ce problème est pratiquement réglé aujourd'hui. L'université catholique a conclu pour les différentes disciplines (parfois plus facilement avec d'autres établissements d'Etat que celui d'Angers) des conventions permettant à ses étudiants d'obtenir les grades universitaires. Dans les autres matières, les universités catholiques peuvent d'autre part, depuis 1973, déposer avant le 1^{er} novembre leurs programmes pour l'année universitaire en cours, auprès du secrétariat d'Etat aux universités. Si celui-ci les juge conformes à la réglementation, il organise par arrêté un jury d'Etat, composé de membres proposés par l'université catholique, devant lequel se présentent les candidats.

Les effectifs ont remonté, se situant maintenant autour de mille (non compris les élèves des écoles supérieures, rattachées à la « Catho »).

« L'université d'Etat d'Angers existe, et elle a ses raisons d'exister, comme la nôtre. Mais l'épa-

nonnement de l'une ne passe pas par le mori de l'autre. » Le visage rond, la silhouette marquée d'un embonpoint de poids, Mgr Collin, recteur de la « Catho » depuis juin 1973, choisit visiblement les paroles qui apaisent et ne paraît pas désireux de rallumer les vieilles querelles. « C'est une richesse pour un système éducatif qui d'abord des notes de liberté où les possibilités d'investi-

Des instituts professionnels spécialisés

En 1970, en effet, l'université catholique a abandonné le système des « facultés » pour organiser en « instituts » à caractère assez spécialisé, et dont l'enseignement se veut orienté vers des professions relativement précises.

Seule subsiste sous son ancienne forme la faculté de théologie, qui accueille une majorité de laïcs et quelques clercs. L'institut de formation des professeurs rassemble environ cent soixante étudiants qui se destinent à l'enseignement du second degré dans les établissements catholiques. « Le thème de la formation des maîtres est revenu sans cesse à propos des réformes Fontanet et Haby, mais rien n'a encore pu le voir. Nous nous préparons à ne pas attendre », explique Mgr Collin avec une certaine malice. Il existe actuellement en France une quinzaine d'instituts de cette sorte. Les étudiants préparent les DEUG (diplôme des études universitaires générales), les licences et les crises des matières qu'ils auront à enseigner, mais doivent obtenir, en outre, des U.V. (unités de valeur) de préparation pour obtenir le diplôme de l'institut.

L'institut de mathématiques appliquées accueille une quarantaine d'étudiants et prépare notamment à la carrière de conseiller mathématicien pour les bureaux d'étude, les divers organismes d'aménagement du territoire, les laboratoires de recherche. L'enseignement dispensé au cours des deux premières années permet la préparation des nouveaux DEUG « MASS » (mathématiques appliquées et sciences sociales), créés en 1973.

L'institut de perfectionnement en langues vivantes comporte les

effectifs les plus nombreux : trois cent quatre-vingt-six étudiants qui se préparent aux métiers de secrétaire, traducteur, interprète. La volonté d'acquiescer les débouchés professionnels se traduit, en plus de l'enseignement audio-visuel des langues, par le mélange de cours théoriques sur l'économie ou l'histoire de l'art et d'initiations techniques, par exemple la sténodactylographie.

Le centre de psychologie, installé au sous-sol de la « Catho », accueille de son côté une centaine d'étudiants qui reçoivent une formation destinée à les préparer pour devenir psychologues praticiens dans les secteurs de l'éducation, de l'industrie et de l'adaptation.

Le budget de ces instituts s'élève à 7 millions de francs, la moitié provenant des subventions versées par l'Etat, le reste des collectivités locales, des frais de scolarité (entre 1000 et 1500 F) et des cotisations versées par les familles des diocèses de l'Ouest qui ont des enfants dans l'enseignement secondaire catholique.

L'université catholique regroupe en outre des organismes très divers comme l'institut de recherches fondamentales et appliquées, qui gère notamment des laboratoires de chimie organique et de biologie végétale; l'institut de promotion des responsables pédagogiques et administratifs de l'enseignement catholique (ISPEC), qui est un établissement de formation continue dépendant du secrétariat général à l'enseignement catholique; et le Centre international d'études françaises, ouvert aux étudiants étrangers.

Batailles à coups de seaux d'eau

Les écoles supérieures ont une place à part dans l'université catholique, à laquelle ne les rattachent parfois que des liens juridiques. Les frais de scolarité y sont plus élevés : 4000 F à l'ESSEA (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales d'Angers), 2500 F à l'école supérieure d'électronique de l'Ouest, ESSEO.

Leur importance dans la vie économique de la région est plus grande. Ainsi l'école de l'ESSEA a-t-elle favorisé l'installation à Angers, par la firme Motorola, d'une usine d'alternateurs pour automobiles. Les liens avec l'industrie locale sont illustrés par le fait que le directeur général d'Honeywell-Bull à Angers, M. Audouin, est également

président du conseil d'administration de l'ESSEA. C'est de vingt-cinq anciens élèves de l'Ecole travaillent actuellement chez Bull, et nombreux sont les élèves de cinquante ans qui viennent y accomplir un stage.

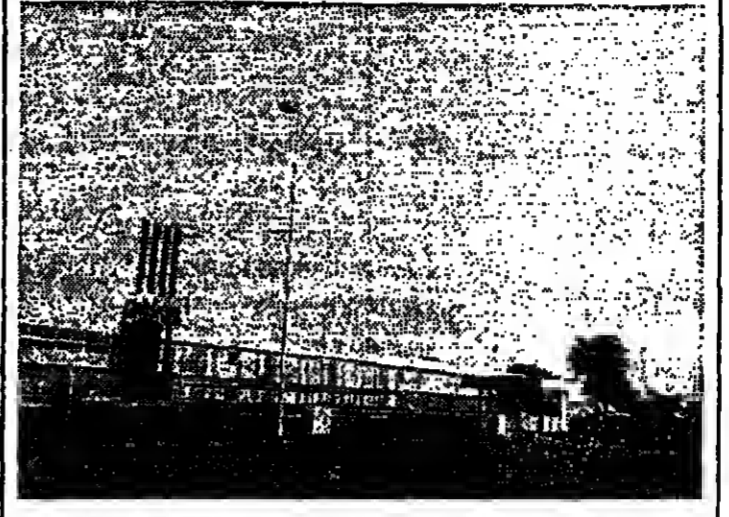
« L'école est très cotée sur le marché de l'emploi », explique un ajouté pourtant : « Cela tient peut-être davantage au rythme de travail qui nous est imposé qu'à la façon dont l'enseignement est dispensé. » Sa réputation est chargée en effet : aux trente-trois heures de cours hebdomadaires s'ajoutent pour lui, qui est marié et père de famille, quatorze heures de surveillance d'externat dans un C.E.S. Il apprécie pourtant certains avantages de l'école : « Les enseignants ont leur bureau. Ils y restent toute la journée quand ils n'ont pas cours à donner et il est facile de les rencontrer, tandis qu'à la fac il est impossible de voir un assistant... »

Il évoque également le folklore de l'école : le chanoine-directeur « baptisant » la nouvelle promotion en lui faisant subir un décharge électrique, les batailles courses de seaux d'eau dans le jardin du Mall avec les élèves de l'école d'agriculture.

La « Catho » a en effet son climat propre. « Elle a maintenu à Angers un certain style de vie universitaire, alors que par comparaison celui-ci a dû mal à prendre racine à Nantes par exemple », explique Mgr Collin. « Mais peut-être est-ce un vieux réflexe du Rennais que je suis vis-à-vis des Nantais », ajoute-t-il avec un sourire. Sa « nantaise » est tout cas, qui contraste, au physique et au moral, avec le caractère plus carré de son prédécesseur, Mgr Emond, a contribué à dénouer les débats concernant la « Catho ». « Celle-ci a réussi une belle reconversion, et notamment une percée en direction des universités américaines, reconnaît M. Turu, maire de la ville et l'un des promoteurs de l'université d'Etat. Je suis convaincu que la « Catho » a su ouvrir, et elle ne cherche pas à reprendre les positions perdues, et continue à créer des activités nouvelles dans des branches originales. »

DOMINIQUE DHOMBRES.

Société PAULSTRA USINE DE SEGRÉ
61, rue Marais-Aufan 27, rue David-d'Angers
82306 Levallois-Perret 49500 Segré
Tél. 757-31-14 Tél. 92-19-82



A Segré (Maine-et-Loire), une nouvelle usine de 12.000 m2 est capable de produire actuellement 10 millions de joints d'étanchéité dynamiques par mois. Des possibilités d'extension importantes sont prévues.

- Autres fabrications PAULSTRA :
Usine de Châteaudun, créée en 1936 :
Supports élastiques
Accouplements élastiques
Usine de Vierzon, créée en 1962 :
Articulations élastiques
PAULSTRA, spécialisé dans les applications mécaniques des élastomères, couvre tous les secteurs industriels, en particulier : Automobile, Aéronautique, Ferroviaire, Fabricants de roulements étanches.
PAULSTRA fait partie du groupe HUTCHINSON-MAPA.

COINTREAU
Producteur de la liqueur la plus vendue en France et dans le monde, est aussi le premier exportateur d'Anjou

FOR CHAÎNE COG
HOTEL DE FRANCE * *
LES PLANTAGNETS Restaurant Salons pour Séminaires
LE FUR, 8, place de la Gare - ANGERS - Tél. (41) 88-49-42

crédit mutuel
Banque de la Famille et du Particulier
L'EXPANSION EN MAINE-ET-LOIRE ?
Nos 200 responsables de caisses y participent chaque jour.
Ils vous font bénéficier des avantages de la Mutualité par des services adaptés aux besoins de chacun.
FÉDÉRATION RÉGIONALE de Maine-et-Loire
1, place Molière, 49006 ANGERS. — Tél. : 88-64-50

52, BOUL. DU ROI RENÉ
ARDOISIÈRES D'ANGERS S.A.

des atouts majeurs pour l'expansion de votre entreprise
DES AVANTAGES FINANCIERS EXCEPTIONNELS
Aides à la décentralisation et primes jusqu'à 25 %
Prêts non indexés sur 15 ans à 6 %
Financement complet possible
la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou

LE MAINE-ET-LOIRE

FONTEVRAUD

Les hectares de la colère

« L'ARMÉE ne sert à rien : avec tout son matériel, elle foue à la petite guerre pour préparer la grande. C'est dépassé. L'armée a son rôle : elle occupe la terre, elle est l'outil de travail des agriculteurs. L'armée ne défend pas les Français, mais la classe dirigeante. Elle nous méprise, nous les manants. »

Le couplet est dit d'un ton fort calme par un quinquagénaire, père de six enfants, propriétaire d'une grosse ferme de la région de Saumur. Bien calé dans un fauteuil de salon, il parle de ses hectares de vigne qui produisent du brezé, un blanc au goût de pierre. Il parle aussi de son dernier voyage à Paris : il est allé témoigner en faveur de François Feutren, directeur de conscience d'Angers que le tribunal militaire a condamné à vingt mois de prison. C'est à peine croyable. Saumur et le prestigieux Cadre noir sont à un quart d'heure d'ici. Sur la route se dressent les stèles toujours fleuries qui rappellent que les élèves officiers, en 40, se sont battus crânement pour ce territoire. Du pas de la porte on

Même avec les projectiles d'exercice, le polygone de tir était devenu dangereux. La moindre auto-mitrailleuse canardait une carcasse de Sherman interdisait tout autre exercice. Alors, en 1970, l'état-major imagina de « donner de l'air » à ses apprentis tankistes. On va « engraisser » le terrain de Fontevraud de 2 200 hectares prélevés aux alentours. Des bois, des landes, des prés et même des vignes. La hévra était d'un tel calibre que Michel Debré, alors ministre de la défense nationale, mais maître d'Arboules et enfant du pays, amputa le projet d'un tiers. Peine perdue, car ensuite vont partir en rafale ce que les « décideurs pour se donner bonne conscience » appellent les « malades ». Des actes inspirés par l'ignorance, la sottise, l'arrogance ou le mépris des citoyens. Même ramencée à 1 395 hectares l'extension du camp touche mille huit cents propriétaires, dix communes et trois départements (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vienne) appartenant à trois régions différentes. Autour des landes de Fontevraud, le pays a bien changé. Les villageois sont syndiqués, groupés en coopératives. Ils ont reconquis les triches d'autan pour leurs vignes et leurs vergers. Ils voyagent, s'informent, veulent participer aux décisions concernant leur terroir. Ils se félicitent du départ des bagnards de Fontevraud, qui va retrouver sa splendeur de village monastique.

Les touristes y affluent chaque été plus nombreux. On veut faire de l'abbaye un centre culturel accueillant congrès et festivals. Et puis 1970, souvenez-vous, c'était l'année internationale de l'environnement. Protégeons les forêts, disait le gouvernement. Et là-dessus un maire approuva le projet par une missive qu'une erreur de la poste déposa sur son bureau. Demanda d'explication. La réponse des préfetures arriva comme une gifle : des lettres recommandées aux propriétaires et des affiches placardées. Puis, dans la foulée,

réactions. Les maires, choqués de la désinvolture administrative, fondent un Groupement de défense de la forêt de Fontevraud (1). Avec deux autres associations. Ils déposent, mais en vain, une série de recours en Conseil d'Etat. Certains agriculteurs se réunissent, discutent, vont au Larzac en curieux, en reviennent impressionnés. D'autres font venir le général de Gaulle. Au service armé il oppose la non-violence.

Cette agitation des esprits se traduit d'une manière positive. Le Groupement de défense propose une solution audacieuse : les paysans forment en groupements forestiers garderaient la propriété de leurs terres mais en confieraient la gestion à l'Office national des forêts et, par convention, autoriseraient l'armée à y manœuvrer. L'Etat économiserait ainsi les 6 millions prévus pour l'expropriation et les militaires pourraient utiliser le terrain sans délai.

Proposition repoussée. L'armée rappelle le cas de Nimès, où la municipalité lui avait loué des terrains au siècle dernier. À présent, la ville veut récupérer son bien. Les militaires sont donc intransigeants sur le principe : ils veulent la propriété du sol. En revanche, ils multiplient les promesses concernant son utilisation par les civils. On pourra continuer à chasser, à se promener, à ramasser des champignons, à cueillir sur les routes chaque fois qu'il n'y aura pas d'exercices de tir. Un plan de défense contre l'incendie, qui s'étend même aux forêts non expropriées, a été établi. L'armée envisage ses bulldozers ouvrir des coupe-feu dans les bois privés. Trois étangs, autrefois privés, seront ouverts aux promeneurs. Toutes les crêtes autour de Fontevraud garderont leur caractère végétal. On ne tirera pas au canon à moins de 3 kilomètres de l'abbaye. « Avec l'O.N.F., nous replanterons 800 hectares de bois, affirme le général Guinard. Dans les forêts que nous allons acquérir, les chars circuleront dans des couloirs et non en sous-bois. Enfin, ils auront interdiction de pénétrer sur les parcelles où les écologistes nous ont signalés « réserve » unique d'orchidées sauvages. »

Ni Clochemerle ni Larzac

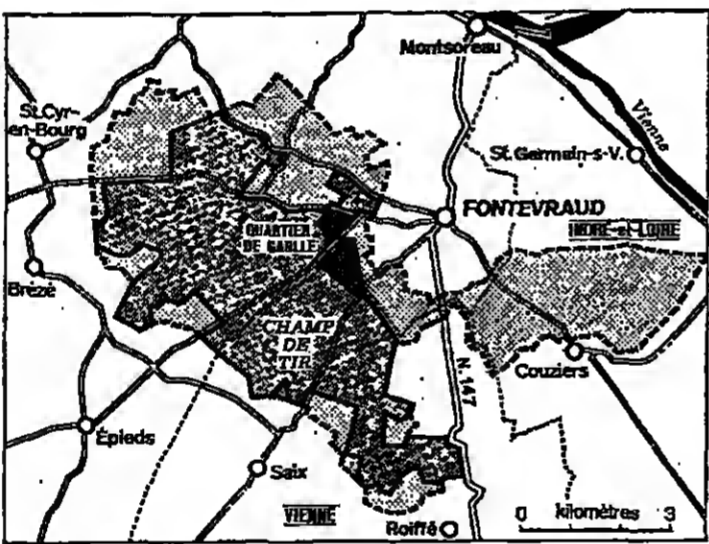
Les cavaliers, hommes de terrain et fort attachés au Saumurois, sont sinueux. Le malheur, c'est qu'on ne les croit plus. Surtout lorsqu'ils jurent que c'est la dernière extension. Car depuis 1917 le camp de Fontevraud s'est agrandi trois fois. A la place des forêts d'autan s'étend une triste savane défoncée par les chenilles et brûlée par les incendies.

Seule une convention détaillée soumise par le ministre de la défense aux collectivités locales et les préfets pourrait garantir l'avenir et apaiser les passions. On n'en prend pas le chemin. L'administration a déjà acheté et à l'amiable les deux tiers des parcelles. Pour les irréductibles ce sera l'expropriation. Dans un an tout sera terminé. Pas pour tout le monde. Certains agriculteurs ont durci leurs positions. Une section de paysans-travailleurs vient de se fonder en Maine-et-Loire. Forte de deux cents militants, transplantés de syndicats agricoles qui sont accusés de « servir le pouvoir », elle étend son audace. Avec les militaires qui manœuvrent à l'extérieur du camp les incidents ne sont pas rares.

Alors, Clochemerle en Anjou ou nouveau Larzac ? Ni l'un ni l'autre, mais une inquiétante divergence entre une fraction de la population et ceux qui sont chargés de la défendre. Peut-on concevoir une défense nationale sans adhésion populaire ? Voilà un thème de réflexion qui devrait être inscrit au programme de l'École de Saumur.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Groupement de défense de la forêt de Fontevraud. Président : M. Marcel Neau, Saint-Cyr-en-Bourge, 49200 Montreuil-Bellay.



aperçut les bois de Fontevraud, où, depuis un demi-siècle, les tanks manœuvrent sans que personne y trouve à redire. S'il était un coin de France où l'armée vivait « comme un poisson dans l'eau », c'était bien celui-ci. Que s'est-il donc passé ? En apparence quelque chose de très simple. L'école des blindés, qui possédait déjà 1 750 hectares entre Fontevraud et Saumur, s'est trouvée à l'étroit. Elle reçoit mille deux cents élèves par an : des sous-lieutenants sortant de Coëtquidan, des élèves-officiers de réserve, des polytechniciens, des gendarmes, des capitaines en recyclage ou en perfectionnement, des officiers étrangers (15 % des effectifs). Ces jeunes gens apprennent leur métier sur des engins de plus en plus rapides et qui aèrent de plus en plus loin. « Pour manœuvrer avec un escadron de tanks chars », dit le général Lucien Guinard, commandant l'école, « il me faut un kilomètre de large et six de long. Et encore je n'ai jamais demandé à tirer au canon avec des munitions de guerre. Pour cela, mes élèves vont à Coujeux, dans le Var, à huit cent kilomètres d'ici. »

ouverture de l'enquête d'utilité publique. Pour la première fois, les registres se couvrent de protestations dûment signées. Deux des commissaires enquêteurs sur trois se prononcèrent contre une partie de l'extension. Qu'importe, le projet est déclaré d'utilité publique. Le préfet aux six maires du Maine-et-Loire qu'il convoqua enfin : « Vos forêts ne sont que des landes sans valeur. » M. Debré vient en grand appareil inaugurer des casernements construits dans l'enceinte du camp. Les maires, pourtant invités et qu'on veut impressionner, sont d'abord refoulés par des bidasses puis égarés par un discours enflammé du ministre. Les agents des Domaines entament la procédure d'achat et à l'amiable. On commence par les veuves, les propriétaires partis à la ville ; on intimide les timorés. En juin 1973, les cultivateurs et les organisations de gauche qui les soutiennent manifestent à Saumur. Les C.R.S. qui grenadent et matraquent, Stuppur et indignation des pacifiques Angevins. Alors, en face, dès le départ, c'est évidemment l'escalade des

UN FLEUVE ET BEAUCOUP MIEUX QU'UN FLEUVE...

POUR les dictionnaires, un fleuve ce n'est guère qu'une « grande rivière ». Pas plus. De l'eau, beaucoup d'eau, donc, bords entre deux rives ; parfois rapide et d'autres fois si lente qu'on pourrait la croire immobile. Mais la Loire ? Ni fleuve ni rivière, serait-on tenté de répondre. Autre chose. Beaucoup plus, beaucoup mieux : tantôt un lac, avec de longues îles de sable, Scharas en miniature cernés par les « îles basses », ces plates-trainées d'eau mortes qui résistent à l'été et s'étendent à radier le ciel angevin ; tantôt presque une mer, qui roule par temps de crue ses vagues à pleins bords et fait trembler les arbres du rivage. Le rideau — un rideau de papiers — s'entreouvre. Le spectacle commence et recommence, toujours autre. Un pont de pierre, un pêcheur sous le dôme en paille de son chapeau fané, un bachelot dont la potence affiche un carreau enroulé, un bouquet d'ormes, un village coiffé d'ardoise, un exemple — peuvent prétendre figurer parmi les plus belles du monde. La préhistoire est là aussi,

sans l'eau au pied de leurs balustrades n'aurait plus le même visage. Le visage de la douceur, celui de l'Anjou... A partir de la vallée que la Loire s'est modelée, et qu'on la suive d'est en ouest ou, au contraire, d'Angers vers Saumur, les prétextes à promenade ne se comptent plus. Escapades pour le plaisir de l'œil. Fiançailles studeuses, balades au fil du vent ? Vaste choix : pour tous les goûts, une réponse.

au Grand-Pressigny, et le néo-lithique (quelque vingt-quatre dolmens entre Angers et Montsoreau, et des menhirs) est également présent. Les gourmets seront à l'affaire, qui arroseront les rillons le brochet au beurre blanc, l'alois le saumon, le coq au sang et le fromage de chèvre de quelque lieu de la région. Les vignes de Quart-de-Chaume, à flanc des coteaux du Layon, ont oublié le cabernet, et tant d'autres encore. Mais le simple promeneur, sa passion bien définie, l'amateur de paysages pour le paysage, passe par lui des heures toujours saines. Avec, là encore, un choix varié. Entre les horizons boisés de Saumur, les « prés », comme on appelle les pâtures de la vigne de Bourgueil, les chèvres des grèves du Bourgueil, ou l'Anjou, région de bocage comme l'est aussi le Segré. Et la Loire changeante, diverse, séduisante, vers quoi ses pas le ramènera toujours. J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

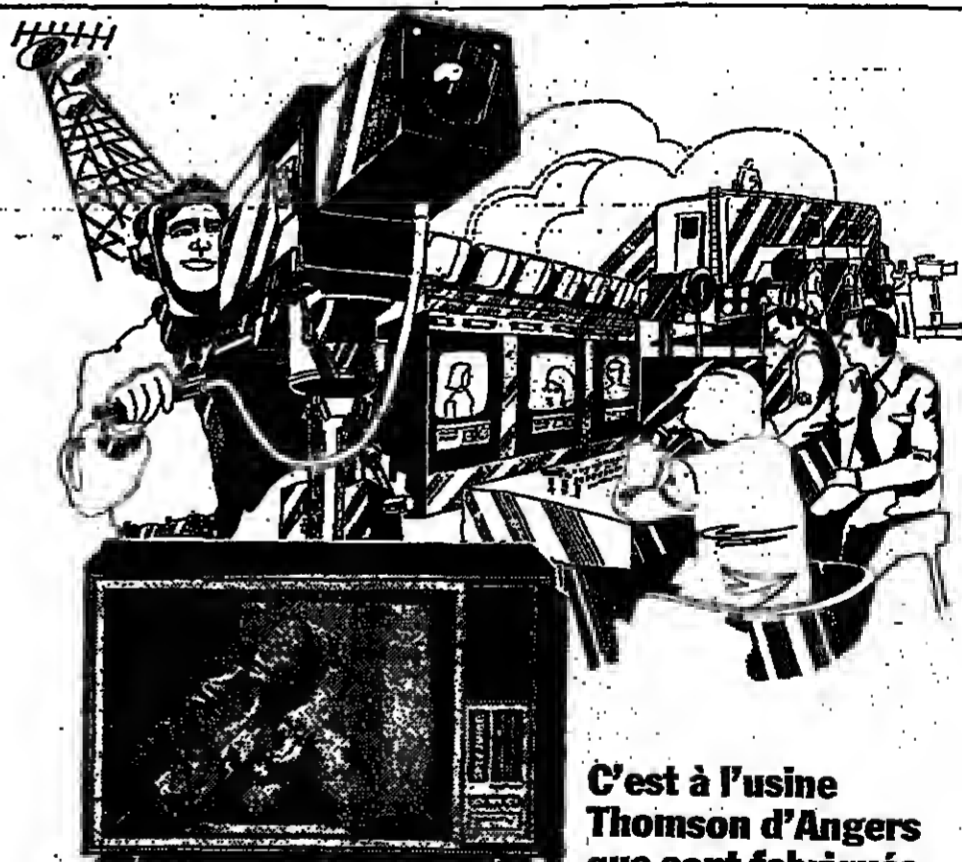
Crédit Industriel de l'Ouest



groupe CIC

la première banque régionale de l'Ouest

180 guichets dont vingt en Anjou



C'est à l'usine Thomson d'Angers que sont fabriqués

les téléviseurs couleur Géancolor.



Technique française de renommée mondiale.

des atouts majeurs pour l'expansion de votre entreprise

DES SITES INDUSTRIELS ET TERTIAIRES A DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

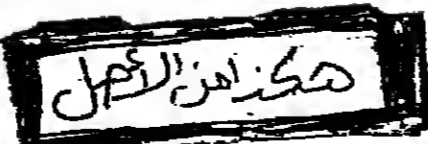
- des terrains complètement équipés à partir de 20 F/m² T.T.C., — des usines-relais disponibles
- des bureaux neufs de grand standing ou prix ferme et définitif de 1.850 F/m² H.T.

UNE ÉQUIPE POUR VOUS ACCUEILLIR

COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE de MAINE-ET-LOIRE
2, rue Denis-Pepin
49000 ANGERS - Tél. : (41) 88-77-80

SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT de MAINE-ET-LOIRE
11, avenue Turpin-de-Crissé
49000 ANGERS - Tél. : (41) 88-58-61

la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou • la dynamique de l'Anjou



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MANURHIN

L'assemblée générale ordinaire tenue le 26 juin 1975, sous la présidence de M. Paul Spengler, a approuvé les comptes de l'exercice 1974 qui se soldent par un bénéfice net après impôts de 6 038 833,25 F. Le cash flow totalisant 20 242 533 F. Il a été décidé la distribution d'un dividende net de 5 F soit, compte tenu de l'impôt, un revenu global de 9 F par action de 50 F. Le paiement du dividende sera effectué contre présentation du coupon n° 20 aux caisses de la société et aux guichets des banques accréditées à partir du 7 juillet 1975.

L'assemblée générale a ratifié la nomination au poste d'administrateur, faite à titre provisoire par le conseil d'administration, de M. Michel Leclercq, président-directeur général de la Compagnie Rhin et Moselle - Assurances françaises, en remplacement de M. Gabriel Desmar, décédé.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

L'activité de la société mère en 1974 s'est traduite par un chiffre d'affaires total hors taxes de 358 908 389 F dont 54,48 % à l'exportation, en regard de 216 964 366 F en 1973 (+ 64,4 %).

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est élevé à 418 589 000 F (+ 23,7 %) et le chiffre consolidé à 30 274 000 F (+ 21,68 %). Le bénéfice net consolidé du groupe s'élève à 7 045 000 F, soit le double de l'exercice précédent.

Pour la maison mère, le chiffre d'affaires hors taxes des cinq premiers mois de l'année en cours s'est élevé à 134 044 833 F contre la somme

de 94 881 558 F pour la même période de 1974 (+ 41,35 %). Le chiffre d'affaires consolidé du groupe est également pour les cinq mois en progrès sur l'année précédente.

Le montant du carnet de commandes au 31 mai 1975 se situe à un très bon niveau, la part des ordres à l'exportation s'élevant à près de 70 %. Dans les filiales, les situations d'enregistrement des commandes présentent, à une certaine exception près, de bonnes perspectives de développement. Les perspectives se rapportant à la société mère laissent prévoir un exercice 1975 globalement favorable.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi l'assemblée ordinaire, a renouvelé l'autorisation de la date du 6 novembre 1970 au conseil d'administration de procéder sur ses propres fonds à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois, sous une forme ou une autre, pour le porter à un montant maximum de 65 millions de francs — si les circonstances le demandent.

Le conseil d'administration de la société, réuni à l'issue des assemblées, a nommé M. Jacques André vice-président d'honneur.

Il est rappelé que M. Gilbert de Dieckhoff, président-directeur général de la société, a été nommé vice-président de Manurhin.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE L'ORÉAL
du 26 juin 1975

Réunie sous la présidence de Monsieur François DALLE, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes de l'exercice 1974.

Chiffre d'affaires consolidé H.T. 3,2 milliards de francs + 17,7 % (+ 19,8 % à données comparables)

Bénéfices net 116 millions de francs soit :

Bénéfices net	105,4
Provision pour investissement 1974	13,9
Provision pour investissement 1959	7,0
Prélèvement exceptionnel	13,7
TOTAL	137,0

Bénéfices net par action 38,49 F

Part du Groupe, après pour leur compte des réserves provisionnelles (1 pour 5 en 1971 et 1 pour 1 en 1974) et divid. créés-déjà en approuvant les comptes des obligations convertibles :

Dividende global par action 13,50 F (dont avoir fiscal 4,50 F)

Chiffre d'affaires consolidé H.T. trimestre 1975 844,4 M (+ 16,5 % à données comparables)

Rapport 1974 sur demande à : CHIEA - Direction Financière - 74, rue Royale 75008 - PARIS

DELALANDE S.A.

Dans son livre paru aux Editions du Seuil, le docteur Pradal avait mis en cause les laboratoires Delalande.

A la demande des laboratoires Delalande, les Editions du Seuil et le docteur Pradal ont reconnu légitime d'apporter des corrections aux prochaines éditions de l'ouvrage.

Dans ces conditions, les laboratoires Delalande ont estimé qu'ils pouvaient accepter de mettre fin au procès en diffamation qu'ils avaient engagé.

SUCRERIES ET RAFFINERIES BOUCHON ET PAJOT

L'assemblée générale des actionnaires, tenue le 30 juin 1975, a fixé le dividende de l'exercice clos le 31 mars 1975 :

Les 785 742 actions qui composent le capital social au 1^{er} avril 1974 reçoivent un dividende de 6,80 F qui, majoré de l'impôt déjà payé au Trésor, 3,30 F, constitue un revenu global de 9,90 F contre 10,80 F l'année dernière.

Ce dividende sera mis en paiement le 9 juillet 1975 sur présentation du coupon n° 42.

GERLAND

L'assemblée générale ordinaire réunie le 20 juin 1975 a approuvé les comptes de l'exercice 1974 faisant apparaître, après 18 208 000 F d'amortissement, un résultat d'exploitation de 17 210 000 F et, au compte de pertes et profits qui a enregistré notamment la plus-value consentie à la cession de l'usine de Villers-Bretonneux (15 352 000 F) et des provisions pour hausse de prix (7 233 000 F), le résultat net de 15 985 000 F.

Dans son allocution, M. Courcier, président de la société, a souligné que les incertitudes de l'exercice en cours concernent certains départements de la société, notamment le département rouennais, où le carnet de commandes se renouvelle à des niveaux de prix insuffisants du fait de la concurrence et le département Gardier qui se ressentira de la récession de la construction.

Il a confirmé le transfert prochain à Gironde (France) des fabrications de revêtements vinyles caoutchouqués en association 72/25 avec la société américaine Stone Woodward.

L'assemblée a décidé la mise en paiement, le 7 juillet 1975, d'un dividende net de 10 F dont, compte tenu de l'impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 5 F, un dividende global de 15 F.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA MARINE MARCHANDE
DIRECTION DE L'INDUSTRIE - RABAT

AVIS DE PRÉSELECTION

Le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande se propose de lancer un concours international pour la construction d'un navire de pêche à moteur de canon de DAB GUEDDIA (PROVINCE DE KENITRA).

Le concours concerne l'étude, la construction, le montage et la mise en service de la structure, d'une capacité de 4.500 tonnes par jour, dont le démarrage est prévu pour le mois de mai 1976.

Les entreprises ou groupes d'entreprises intéressés par ce concours doivent adresser une demande de candidature accompagnée de leurs références techniques et financières au Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande, Direction de l'Industrie, à RABAT (MABOC), avant le 15 JUILLET 1975 à 12 heures.

Les entreprises dont la candidature aura été retenue par la commission de présélection recevront directement le cahier des charges.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE
SOCIÉTÉ NATIONALE DES INDUSTRIES DES PEAUX ET CUIRS

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'appel d'offres international est lancé par la Société Nationale des Industries des Peaux et Cuirs (SONIPEC) en vue de la réalisation d'un atelier de production de bottes injectées dans son unité de SIDI-BEL-ABBES.

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres sont invités à retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Etudes de la SONIPEC.

La date limite de la remise des offres est fixée au lundi 1^{er} septembre 1975, délai de rigueur.

Les offres sous double pli cacheté devront parvenir au siège de la SONIPEC, Direction des Etudes, 100, rue de Tripoli, Hussein-Dey, ALGER, l'enveloppe extérieure portera l'indication « Soumission Projet Bottes Injectées SIDI-BEL-ABBES - A ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de six mois.

LE GROUPE DES CHARBONNAGES DE FRANCE

10 milliards de francs en 1974

Pour la première fois, le groupe des Charbonnages de France vient de dépasser les 10 milliards de francs. Il s'agit de la part des ventes des Charbonnages de France, établissement central de la Houille et des produits dérivés, des produits transformés et étrangers contrôlés directement ou indirectement, dont les déclarations au 31 décembre 1974 est de 10 milliards de francs.

Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe C.I.F.P. s'est élevé au 1974 à 10,4 milliards de francs dont 1,7 milliard de francs à l'exportation. Dans ce chiffre d'affaires sont compris les produits dérivés des activités chimiques représentées 40 %. Le marge brute d'auto-financement est de 1,2 milliard de francs, ce qui représente 126 millions de francs. Le bénéfice net après impôt s'établit à 197 millions de francs. Le total du bilan au 31 décembre 1974 est de 10,8 milliards de francs.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE TRANSPORTS MARITIMES (Groupe « Navale Worms »)

L'assemblée ordinaire de la S.F.T.M., filiale principale de la Compagnie navale Worms, s'est tenue le 26 juin 1975, sous la présidence de M. Jean Barraud, afin d'approuver les comptes de l'exercice 1974.

Grâce à sa politique de contrats, la société a réussi à se prémunir, pour un temps au moins, des conséquences de la crise actuelle. La forte progression des résultats 1974, pour laquelle on peut se féliciter, est due à divers facteurs :

L'exercice 1974 a vu la mise en service de neuf unités pour un tonnage de 120 000 F, dont il faut ajouter, en 1975, sept nouveaux navires pour 710 000 tonnes. Le flot de service au 30 juin s'élevait à 258 000 tonnes de port en lourd.

Ces chiffres traduisent l'ampleur des efforts d'investissement exceptionnels, auxquels correspond un nombre important d'opérations de désinvestissement, à savoir : la vente aux enchères de la majeure partie du matériel naval et de l'auto-financement.

Les recettes d'exploitation, sur base kilométrique nette, s'élevaient à 551 100 000 F, tandis que les dépenses de même nature s'élevaient à 381 200 000 F, dégageant un résultat d'exploitation net de 169 900 000 F, soit un bénéfice net de 128 000 000 F, l'année dernière.

Après déduction des frais généraux et frais financiers, le bénéfice d'exploitation, avant amortissements et provisions, s'élevait à 123 500 000 F contre 97 100 000 F, auxquels il faut ajouter les profits exceptionnels et les plus-values de cession qui s'élevaient à 40 millions de francs, soit un bénéfice net de 163 500 000 F, contre 138 000 000 F l'année dernière.

En raison des incertitudes économiques actuelles, le conseil a estimé raisonnable de prélever sur le résultat disponible, qui s'élève à 240 500 000 F, une provision de 120 500 000 F sur les amortissements de 120 000 000 F pour les amortissements du matériel naval, contre 120 000 000 F l'an dernier.

L'assemblée a approuvé la fraction à la réserve pour plus-values à long terme d'un montant de 17 300 000 F et la distribution d'un dividende net de 5 F par action, assuré d'un avoir fiscal de 2,50 F, au lieu de 4,50 F net pour l'exercice précédent. Ce dividende sera, comme l'an passé et toujours pour les mêmes raisons, prélevé en quasi-totalité sur la prime d'apport.

M. Michel Cuvre Worms, Pierre Gouillard et Henri Petit ont été nommés administrateurs.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vive hausse du dollar dans un marché nerveux

Fortes hausses, puis vil redressement de la LIVRE, hausse appréciable du DOLLAR, recul du FRANC : la semaine écoulée, qui a vu les transactions se gonfler sensiblement, a été mouvementée sur les marchés des changes.

Une fois encore, la LIVRE a, du moins en début de semaine, monopolisé l'attention des spéculateurs. Lundi, en effet, le STERLING s'effondra sur toutes les places. La Banque d'Angleterre n'intervenant pas, la baisse s'accroissait rapidement. Le cours de la LIVRE tomba alors à 2,175 dollars à Londres et à 8,82 francs à Paris, son taux moyen de dévaluation par rapport aux parités fixées en décembre 1971, atteignant 29,2 %.

En début d'après-midi, une déclaration du chancelier de l'Échiquier selon laquelle le gouvernement britannique entendait limiter à 10 % la hausse annuelle des salaires, et des dividendes, provoqua un retour à la hausse. Le STERLING se redressa et le taux de dévaluation du STERLING revint à 29,2 % à Londres, son cours repassa au-dessus de 2,20 dollars. Il finit à 9 francs à Paris. Mercredi, le redressement de la LIVRE se poursuivait, mais à un rythme nettement ralenti. Le lendemain, la tendance devint plus hésitante et à la veille du week-end la LIVRE donnait de nouveaux des signes de faiblesse.

Le tassement constaté en fin de semaine est symptomatique. Les propos de M. Healey, s'ils ont surpris, provoquant ainsi les rachats de la spéculation, n'ont pas convaincu les opérateurs. Atout que la hausse des salaires sera inférieure à 10 % est une chose. Parvenir à faire appliquer cette décision en est une autre et à l'issue de ces cinq semaines, les marchés ont constaté que la déflation envers le STERLING restait grande.

L'autre fait marquant de la semaine a été la hausse du DOLLAR. Le redressement de la devise américaine, bien qu'il se soit ralenti vendredi, s'est en effet fortement accentué. La hausse des taux d'intérêt aux États-Unis est venue ajouter cette pression. Les remboursements d'emprunts effectués en devises étrangères, il y a un an. Est-ce à dire que la baisse du FRANC va s'accroître dans les semaines à venir ? Ce serait

aller un peu vite en besogne. L'indépendance des changes, qui interdit aux banques françaises de prêter des FRANCS à l'étranger, est une protection efficace et de surcroît, la Banque de France qui a acheté des DOLLARS à ces derniers temps, dispose de « munitions » pour faire face à une pression éventuelle. Elle d'ailleurs intervenue cette semaine, comme les autres banques centrales, et sans doute en l'honneur de l'opération de redressement du DOLLAR.

Signalons encore que la Bundesbank a abaissé jeudi de 10 % ses réserves obligatoires des banques et que, de son côté, la Banque nationale suisse a relevé 400 millions de francs suisses.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, qui s'était monté en début de semaine à 167 dollars, est revenu à 164,25 dollars à la veille du week-end (contre 164,50 dollars le vendredi précédent). Rappelons à l'adjonction de 500 000 onces lancée par le Trésor des États-Unis s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. 400 000 onces ont été achetées à 165,00 dollars soit très près des cours du marché.

PHILIPPE LABARDE

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(Le type intérieur donne cours de la semaine précédente.)

PLACES	Mark	Livre	Mark	Livre	S. U. S.	Francs français	Franc suisse
Londres	5,411	1,3581	5,2491	1,2946	2,1946	24,870	4,5
	5,4180	1,3590	5,2311	1,2946	2,2260	24,847	4,5
New-York	40,2225	0,1589	41,7972	2,1946	2,2260	24,277	38,2
	41,0464	0,1591	42,5331	2,2260	2,2260	24,847	40,0
Paris	186,08	6,657	172,15	9,2774	4,1194	168,3	168,3
	187,56	6,641	171,27	9,2856	4,0250	168,3	168,3
Zurich	102,4193	3,9888	106,1650	5,2491	2,3400	61,089	94,1
	102,7113	3,9777	106,2829	5,2630	2,3400	62,119	94,1
Francfort	96,4712	2,7344	96,4712	2,3491	2,3925	58,083	94,1
	96,5488	2,7350	96,5488	2,3511	2,3925	58,073	94,1

rumours de dévaluation ont même circulé. Pour y mettre fin, le ministère de l'économie et des finances a publié un communiqué précisant que le FRANC redressé ne se serait pas dévalué le 10 juillet prochain sans que sa parité soit modifiée. C'est justement cette rentrée du FRANC dans le sillage de l'ancien franc qui a été le point de départ de la hausse du FRANC en Suisse. Certains pensent que le FRANC est actuellement surévalué, et sont donc amenés à en céder. A ces ventes sont venues s'ajouter celles provenant des remboursements d'emprunts effectués en devises étrangères, il y a un an. Est-ce à dire que la baisse du FRANC va s'accroître dans les semaines à venir ? Ce serait

plafond des emprunts qui peut être effectués sur le marché étranger par des étrangers.

Sur le marché de l'or de Londres, le cours de l'once, qui s'était monté en début de semaine à 167 dollars, est revenu à 164,25 dollars à la veille du week-end (contre 164,50 dollars le vendredi précédent). Rappelons à l'adjonction de 500 000 onces lancée par le Trésor des États-Unis s'est déroulée dans des conditions satisfaisantes. 400 000 onces ont été achetées à 165,00 dollars soit très près des cours du marché.

PHILIPPE LABARDE

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

Tension légère et généralisée

Prévisible à la fin de la semaine dernière, une remontée des taux a été enregistrée sur le marché monétaire de Paris. Des lundi, le taux de l'argent à court terme s'élevait de 7 % à 7 3/8 %, pour passer à 7 1/2 % le lendemain et ne redescendre à 7 3/8 % qu'à la veille du week-end. La hausse a été accompagnée de la suppression de l'adjonction de fin de mois et les besoins des établissements, trop prodigés précédemment, ont été réduits. Les enchères, que la Banque de France a limitées à 7 1/2 %, four ont marqué sa volonté à la fois de régulariser le marché et de pénaliser les investisseurs trop hardies à la baisse, elle a rétabli une adjudication valeur 4 juillet, d'un montant de 13,2 milliards au taux de 7 1/8 %, en hausse de 1/8 %. Ce léger relèvement de ce taux est bien un avertissement : prière de ne pas anticiper.

Cette stabilisation au palier de 7 1/2 % a été observée sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme.

autre-Atlantique et sur le marché de l'argent à long terme. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme.

monétaires jugeraient si doute prématrice une action caractéristique aussi restrictif : c'est pour plus tard. Il n'est donc pas exclu que le FRANC redressé, vers dans les prochaines semaines à défaut d'un palier.

D'autres observateurs se demandent si cette élévation du loyer de l'argent de l'autre côté de l'océan n'est pas concertée avec les banques centrales européennes pour rétablir l'équilibre de part et d'autre de l'Atlantique, et favorise une remontée du dollar fortement désirée par les exportateurs français, allemands, belges, etc. D'après M. E. Emminger, le docteur tend à redevenir une monnaie forte, l'influence des taux d'intérêt comparés se montre à ne pas être négligeable. D'ont les efforts de la Bundesbank pour éviter une hausse du loyer de l'argent en Allemagne fédérale, et la possibilité d'une baisse conjuguée de la France à la fin de l'été pour relancer les économies.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Hausse du sucre et du cacao — Repli du café

METALUX — Effacement des cours du sucre en l'absence de nouvelles. Les stocks britanniques de métal se sont encore accrus de 10 075 tonnes pour atteindre 294 900 tonnes. Une importante compagnie américaine a décidé de maintenir le prix de son métal à 63 cents la livre et de fermer plusieurs mines de deux à huit semaines en raison de la crise du marché. D'autres producteurs américains ont décidé de maintenir le prix de leur métal à 63 cents la livre. Quels que soient les accords déjà conclus par les producteurs, il faudra attendre une reprise décisive de la consommation pour que l'on assiste à un véritable assésissement du marché, estime le Service rapport trimestriel de C.I.B.C.

Sur le marché libre de Londres, les prix de l'aluminium s'établissent à 310-315 livres la tonne contre 290-305 livres la semaine précédente. Plus de détails de la production mondiale 1974-1975 ont été publiés, et la production mondiale de 1974-1975 est estimée à 70 254 000 tonnes, contre 69 700 000 tonnes l'année précédente. En fin de compte, c'est-à-dire le 31 août, les stocks mondiaux s'établissent à 15 585 000 tonnes, supérieurs de 8 000 tonnes seulement à ceux d'il y a un an.

Sensible reprise des cours du cacao sur les places commerciales. Le dé-

taillé des producteurs relévé à 72-75 3/4 contre 68-70 3/4. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme. Les enchères de la semaine dernière, qui ont été limitées à 7 1/2 %, ont été observées sur le marché de l'argent à court terme et sur le marché de l'argent à long terme.

MARCHÉ DE L'OR

	COURS	COURS
	27	4-7
De fin de semaine en cours	2190	2280
— 0110 en cours	2190	2210
Plaque française (20 kg)	170 10	170 10
Plaque française (10 kg)	227 50	228 00
Plaque suisse (20 kg)	157 10	157 10
Plaque suisse (10 kg)	157 10	157 10
Souverain	210	214 50
— 0110 en cours	212 50	214 50
Plaque de 20 dollars	202	210
— 10 dollars	489 20	487 20
— 5 dollars	244 60	243 60
— 20 francs	338	333 50
— 10 francs	169	166 50
— 5 francs	84 50	83 25

سكك الذهب

LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 30 JUIN AU 4 JUILLET

Réchauffement

La Bourse de Paris, qui se languissait depuis quelque temps, a donné des signes non équivoques de vivacité cette semaine, malgré la persistance d'un courant d'attentes assez hostile, et pour la première fois depuis près d'un mois, elle a monté, et même de façon assez appréciable.
Annoncé lundi, mais sans effet sur la cote en raison du détachement de nombreux coupons, le mouvement de hausse s'accélérait les deux jours suivants. Jeudi, des ventes bénéficiaires survenaient, mais n'entraînaient guère les gains précédents, et à la veille du week-end, une reprise sélective se produisit si bien que d'un vendredi à l'autre les différents indices ont progressé de 3,2 %. Il faut remarquer au début nous pourrions retrouver une avance de cette ampleur.

Mines d'or, diamants

Les milieux financiers sud-africains estiment que la dévaluation du rand par rapport à la devise américaine procurera, durant le second semestre, 84 millions de dollars de revenus supplémentaires aux compagnies aurifères. L'an passé, les ventes de métal effectuées par ces dernières leur avaient rapporté 5,5 milliards de dollars, ce qui correspond à un prix moyen de 185 dollars l'once.

Pétroles

Le compartiment des pétroles s'est brusquement animé vendredi. Les valeurs des sociétés participant aux recherches en mer d'Irlande ont été particulièrement hautes. Ce fut le cas de la Française des Pétroles, qui a regagné pratiquement son coupon, et de la Française des Pétroles B.P.

Produits chimiques

Comme G.D.F.-Chimie, l'entreprise maîtresse et chimiste (M.C.), a terminé sa traversée du désert. La société, qui résulte, rappelle-t-on, de la fusion en septembre 1967 de l'Office national industriel de France et des Etablissements de potasse d'Alsace, est sortie du rouge en 1974 et a réalisé pour la première fois de son histoire un bénéfice net de 188 millions de francs.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Index Name and Value. Includes indices for general market, sectors like agriculture, industry, and various commodity indices.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes for various market segments (Termes, R. et obl., Actions) across different dates from June 30 to July 4.

INDICES QUOTIDIENS (L.M.S.R.E. base 100, 31 décembre 1974)

Table of daily indices for various market segments (Valeurs, France, Etrang.) as of July 4, 1975.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1974)

Table of indices for the Compagnie des Agents de Change, showing values for different categories.

La société Fromagerie Bel - la Vache qui rit va se transformer en holding sous la dénomination de Unibéa.

La société Fromagerie Bel - la Vache qui rit va se transformer en holding sous la dénomination de Unibéa. Cette opération a été approuvée par l'assemblée générale des actionnaires de la société, tenue le 26 juin dernier.

Matériel électrique, services publics

La ville de Lille sera équipée d'un métro léger. Val réalisé par Engins Matra, la Compagnie Electromotrice et C.T.M.T. Lorraine. Une assemblée générale extraordinaire...

Finances, textiles, magasins

Dollfus Mieg procédera, dans un avenir prochain à une augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de nouvelles actions. Les actionnaires de la société seront convoqués en assemblée générale le 11 juillet 1975.

NEW-YORK

Consolidation. Les importantes ventes bénéficiaires survenues cette semaine à New York, après la hausse des cours, ont été suivies de nouvelles hausses dans l'ensemble des secteurs.

ALLEMAGNE

Pins 3 %. Les importantes ventes bénéficiaires survenues cette semaine à New York, après la hausse des cours, ont été suivies de nouvelles hausses dans l'ensemble des secteurs.

LONDRES

Forces repêchées. Le Stock Exchange a regagné cette semaine la plus grosse partie des pertes qu'il avait subies à la fin juin, et ce en dépit des craintes inspirées par la situation économique.

Métallurgie, constructions

Le bénéfice net de Motobécane en 1974 s'est élevé à 7,68 milliards de francs contre 7,65 milliards de francs. Le dividende global a été fixé à 1,50 franc par action.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Compte tenu des résultats des quatre premiers mois de 1975 l'au-tancement des Ets Michels devrait atteindre pour l'exercice entier un niveau correspondant à celui de l'an dernier, a déclaré M. François Michels, à Aptès à épouser les amplifications de la

COURSES ÉTRANGÈRES

Table of foreign exchange rates for various currencies including New York, London, Germany, and others.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. AFRIQUE**
- 2. PROCHE-ORIENT** — Les Israéliens sont partagés sur l'évacuation des cols de Jérusalem et de Gât.
- 2. AMERIQUES**
- ARGENTINE** : la C.G.T. lance un ordre de grève générale de quarante-huit heures.
- EUROPE** — L'agriculture soviétique entre deux âges (1) par P.M. Douvralant.
- PORTUGAL** : le président Costa Gomes fait appel à la discipline de la population.
- ASIE**
- POLITIQUE** — Le parti socialiste et le mouvement des masses : le « deuxième pouvoir », par Didier Motchane.
- SCIENCES**
- L'Union soviétique achète deux ordinateurs Iris-80 à la C.I.L.**
- DEFENSE** — Les sous-officiers italiens refusent de se rendre au mess.
- EDUCATION** — Le congrès des institutrices d'écoles maternelles.
- JUSTICE** — L'assassinat de M. Renaud : M. Lecasne invite les magistrats à être « implacables ».
- TENNIS** : Billie Jean King, vainqueur de la finale de Wimbledon.
- EQUIPEMENT ET REGIONS** — AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : un effort de l'État en faveur des régions pauvres.
- SOCIÉTÉ**
- LESION D'HONNEUR**
- ARTS ET SPECTACLES** — FESTIVALS : André Volonsky à La Rochelle; Kocis à Metz.
- RELIGION**

LE MONDE AUJOURD'HUI
Pages 11 à 15

- **Concours** : Cinq dames et 6 Gens Two Two par Maurice Donzeliers.
- **AO** : il de la semaine : Les autotours, par Pierre Vianou-Ponté.
- **Lettre de Sanza** (Yémen), par Jean-Claude Beauvais.
- **La philosophie**, par Jean Lacroix.
- **Humour** : Travaillé dans vingt ans, par Jacques Sternberg.
- **Correspondance** : Sur un article d'Alexandre Soljenitsyne.
- **RADIO** : **TELEVISION** : Une année entre parenthèses.

LE MAINE-ET-LOIRE
Pages 19 à 24

- **Le douzeur** par la mallesse. Quelle fête pour Angers ?
- **Le Châteaillon** tout seul.
- **L'Anthon** : l'eau sans sucrose. Foutrevent : les hectares de la colaire.
- **La « Chabo »** : une autre façon de vivre l'université.

25. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE — **AGRICULTURE** : un ministre meurt.

26-27. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE EGALEMENT
RADIO-TELEVISION (12 à 15)
Annuaire classés (10) : **Actualités** (7) ; **Chronique** (10) ; **Journal officiel** (7) ; **Météorologie** (7) ; **Mots croisés** (7).

Estimant qu'il est impossible de l'étendre à la province

M. Poniatowski remet en cause la garantie de ressources accordée aux personnes âgées

Le ministre de l'Intérieur a remis en cause le vote du 28 juin du Conseil de Paris qui garantissait aux Parisiens de plus de 65 ans un revenu égal au SMIC à partir du 1er octobre 1975, soit 1 203 F pour une personne et 2 100 F pour un couple. Il a demandé que l'assemblée parisienne réexamine sa décision qu'il qualifie, cependant, de « bonne en elle-même » (Le Monde - 6 juillet).

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au préfet de Paris, M. Poniatowski explique les raisons de son revirement. « Le Conseil de Paris, cessant de présenter un intérêt justifiant l'effort de cotisation », il déclare par ailleurs, « pour les finances parisiennes, par un très important surcoût de dépenses ».

Enfin, regrette M. Poniatowski, « la mise en œuvre à Paris d'un système très nettement plus avantageux que celui résultant de l'application du régime national pourrait amener les autres collectivités locales à prendre des décisions dont les incidences financières seraient insupportables ».

M. Michel Durieux, ministre du travail, a précisé au micro d'un poste périphérique que le coût d'une telle mesure étendue à toute la France s'élevait à 20 milliards de francs. Pour la seule ville de Paris, il serait de l'ordre de 400 millions de francs. De son côté, M. Bernard Lafay, président du Conseil de Paris, a déclaré que la Ville verse actuellement 335 francs environ à chaque personne âgée de telle sorte qu'aucun ne perçoit un revenu inférieur à 900 francs. Les dépenses supplémentaires entraînées par la décision du 28 juin s'élèveraient pas 75 millions de francs, selon M. Lafay.

Le Conseil de Paris étudiera les nouvelles propositions que l'administration est en train de préparer au cours de la session extraordinaire qui s'ouvrira le 15 septembre à l'Hôtel de Ville.

A l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

LES DÉLÉGATIONS DE GRÉVISTES SE RASSEMBLERONT LE 10 JUILLET AU PIED DE LA TOUR EIFFEL

C'est au pied de la tour Eiffel que se tiendra, jeudi 10 juillet, le rassemblement des délégations des entreprises en grève organisé par la C.G.T. et la C.F.D.T.

Diverses initiatives sont prévues entre 10 heures et 17 heures : des stands seront dressés, les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. expliqueront la signification de la manifestation. Les deux centrales, dans un communiqué commun publié le 5 juillet, déclarent que les membres des délégations « dialogueront avec tous ceux qui viendront pour se renseigner, pour discuter, pour exprimer le soutien à des luttes que l'intransigeance patronale et gouvernementale, aidées de plus en plus fréquemment, la répression policière et les milices privées, fait volontairement se prolonger ».

Les organisateurs invitent « de larges délégations » des travailleurs de banlieue et de Paris, les représentants des partis de gauche, les groupements et associations, les universitaires, les élus, et tous ceux qui « portent intérêt ou témoignent sur des difficultés des travailleurs ». La presse écrite et parlée, la télévision et tous les moyens d'information, nationaux et internationaux, sont également invités à participer.

Enfin, concluent les syndicalistes, le patronat et le gouvernement « peuvent, à cette occasion, faire la démonstration de leur volonté d'aboutir à la solution de ces conflits en rencontrant les délégations des entreprises en lutte ».

L'idée lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T. (il semble que ce soit les cégétistes qui l'aient avancée les premiers) a été accueillie avec enthousiasme par les grévistes dont l'action plénière plus ou moins d'après les informations parvenues aux deux centrales, il y aurait environ deux cent cinquante entreprises en conflit ouvert. Intéressant cent mille salariés. Parmi elles, d'ailleurs, se trouvent des sociétés qui ont interrompu leur activité.

Là où des discussions sont en cours, il semble que les syndicalistes, réactés par l'initiative C.G.T.-C.F.D.T., aient tendance à durcir leurs revendications. Ce serait le cas, par exemple, chez Chausson. Les dernières vingt-cinq heures ont encore été marquées par des manifestations.

Un tribunal de Pontoise

« UN CHAUFFEUR DE TAXI QUI A LE TORT D'ÊTRE ANARCHISTE NON VIOLENT »

Devant le tribunal correctionnel de Pontoise a comparu, vendredi 4 juillet, un chauffeur de taxi de trente ans, M. Gilbert Roth, domicilié à Paris, accusé d'avoir participé, dans la nuit du 9 au 10 décembre 1972, à un vol de 1 200 000 F en titres chez un notaire à Montmorency (Val-d'Oise).

L'accusation repose uniquement sur le témoignage des propriétaires du dancing situé face à l'hôtel du notaire, M. Hély. Les témoins, qui, curieusement, n'étaient pas présents à l'audience de vendredi, affirment avoir remarqué, vers 5 heures du matin, devant le véhicule de M. Roth, deux hommes monter dans un taxi dont l'immatriculation, relevée par leurs soins, correspond à celle du véhicule de M. Roth. C'est cette charge, bien fragile, selon les termes mêmes du président, qui a conduit le chauffeur de taxi à subir quatre mois de détention provisoire avant d'être libéré par le juge d'instruction.

Selon les défenseurs de M. Roth, ce n'est pas un vol qui a été commis, mais un échange de titres. Le substitut, tout en reconnaissant la fragilité des preuves rassemblées contre M. Roth, a cependant demandé à son encontre une condamnation. Le jugement de ce procès, auquel assistaient de nombreuses personnes, sera rendu le mercredi 5 juillet.

BÈGUES

Vous pouvez retrouver la PAROLE NORMALE à tout âge. Responsable de la documentation éditée par l'Institut fondé en 1930 par un Ange Bègue, directeur général, 28 rue E.B. M. BAUDIN, 55, boulevard Wilson, 92000 BORDAUX.

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1975 a été tiré à 328 131 exemplaires.

A LA C.S.C.E.

La conférence de Genève a définitivement adopté les textes sur la circulation des hommes et des idées

Genève (A.P.P.). — Si les trente-cinq membres de la conférence sur la sécurité et la coopération, à Genève, ne sont point parvenus, cette semaine, à fixer une date pour le « sommet à l'Est », en revanche, ils ont adopté définitivement les textes sur la circulation des hommes et des idées. Ils ont adopté définitivement quatre textes portant sur les « contacts entre les personnes », sur « l'information », sur les « coopérations et les échanges dans le domaine de la culture » et sur la « coopération et les échanges dans le domaine de l'éducation ». Ces textes constituent un catalogue de considérations générales et d'objectifs plus ou moins précis que se fixent les États dans ces domaines. Ils interviennent de nombreuses catégories de personnes, notamment les journalistes, les familles dispersées par l'émigration, y compris les fiancés de nationalités différentes, les touristes, les étudiants, les jeunes, les sportifs, les femmes, les universitaires, professeurs et étudiants, scientifiques et chercheurs, les artistes, et les membres de minorités nationales.

Il ne s'agit pas d'engagements formels ni même de promesses qui lieraient les gouvernements, d'autant que de très nombreuses réserves sont faites au respect des législations nationales actuelles.

La C.S.C.E. a également adopté vendredi un texte sur « le régime de circulation des différends ». Ce texte prévoit que les trente-cinq membres de la conférence négocieront dans les cinq ans un traité rendant obligatoire la

procédure d'un tel règlement. La Suisse, qui réclame cette obligation, a été chargée d'organiser cette conférence pour une date qui sera rapidement fixée, sûrement avant cinq ans et probablement en 1977.

Paradoxalement les questions de la troisième corbeille concernant la libre circulation des hommes et des idées — généralement considérées comme les plus difficiles à résoudre parce qu'elles sont au cœur des divergences entre l'Est et l'Ouest — sont réglées les premières. En réalité, l'accord s'est fait il y a déjà quelques semaines, à la suite de la rencontre Gromyko-Kissinger, ce qui a permis de débloquer les travaux de la conférence.

Il reste à régler les derniers problèmes en suspens dans les autres corbeilles, et surtout la question des « suites » qui intéressent considérablement les petits pays. À ce propos, M. Willy Brandt, président du parti social-démocrate de la R.F.A. qui est actuellement l'hôte des dirigeants soviétiques a invité vendredi les gouvernements européens, dans un discours à la société de l'année soviétique-allemande, à indiquer comment ils envisagent de mettre en vigueur les décisions adoptées à la C.S.C.E.

Les dirigeants de quatre pays ont été réunis lundi 7 juillet à Dar-es-Salaam pour examiner les perspectives de règlement de la question rhodésienne. Six mois après l'accord de Lusaka, qui prévoyait un cessez-le-feu, la libération des prisonniers

politiques et la tenue d'une conférence constitutionnelle participant de l'accord, les dirigeants rhodésiens (M. Ian Smith, M. Machel (Mozambique), Seretse Khama (Botswana), vont reprendre leurs discussions.

Les suites de l'affaire H

M. CALLAGHAN SE RENDRA À KAMPALA LE 9 JUILLET

Kinshasa (Reuter). — M. Callaghan, secrétaire au Foreign Office, se rendra, mercredi 10 juillet, à Kampala, pour s'entretenir avec le président Idi Amin Dada, rapporte samedi 6 juillet l'agence Zaire-Press.

À Londres, un porte-parole Foreign Office a déclaré qu'un arrangement définitif n'avait été pu être conclu au sujet de cette ville. M. Callaghan avait indiqué, puis le début de l'affaire, qu'il était disposé à se rendre à Kampala pour discuter avec le président Amin, mais à condition que ce soit pas « sous la contrainte ». Le président Amin ayant, le 30 juin, accordé sa grâce au professeur britannique, un représentant du ministre britannique des Affaires étrangères annonce aussitôt sa décision de se rendre dans la capitale ougandaise.

M. Alan Patten, député de l'Est et député national au parti aux D.C.M.-T.M., au sein d'un communiqué publié le 6 juillet, que le 7 de prévoir l'élection d'une Assemblée constituante aux Comores, a risqué de provoquer, dans heures qui viennent de voir affrontements entre les partis de M. Ahmed Abdallah et de l'Union du Front national pour la libération des Comores, le Front national uni des Comores, a, en revanche, exprimé satisfaction.

« CARLOS » RESTANT INTROUVABLE

Une saisie d'armes en Allemagne fédérale pourrait être liée à l'affaire de la rue Toullier

L'enquête menée après le triple meurtre de la rue Toullier, à Paris, le 27 juin, se poursuit simultanément dans plusieurs pays européens.

À Londres tout d'abord, où trois des quatre témoins, interpellés après la découverte, le 1er juillet, dans un appartement londonien d'un stock d'armes et d'explosifs, ainsi que d'un fichier concernant des personnalités juives ou pro-Israéliennes, sont toujours entendus par la police britannique. Il s'agit d'abord de la locataire de l'appartement, Mlle Angela Otola, jeune femme de nationalité espagnole et d'origine basque, qui a été incriminée, vendredi 4 juillet, de détention illégale d'armes (nos dernières éditions du 5 juillet) et placée en état d'arrestation.

Il s'agit ensuite de Mlle Maria de Romero, trente-trois ans, étudiante colombienne présentée comme une amie de « Carlos », qui se serait rendue, samedi 28 juin, à l'aéroport de Heathrow pour accueillir un voyageur en provenance de Paris. Entre temps, un appel téléphonique anonyme à son domicile l'aurait avertie que l'ami attendu, un certain « André », avait trouvé le mort dans un accident de la circulation. Enfin, le troisième

peronne interrogé par la police serait une femme de nationalité brésilienne, Mlle M. Penha, arrêtée jeudi 3 juillet dans la so. Le quatrième témoin, M. Barry Woodham, a lui, remis en liberté.

À Bruxelles, une information a été connue à la police par un automobiliste qui affirmait l'avoir vu, vendredi 4 juillet, de Châl. À la capitale belge, un auto-stoppeur rassemble, parfaitement, à « Carlos ».

En Allemagne fédérale, la police a saisi un important stock d'armes et de munitions ainsi que des documents, à Francfort et à Hanovre, qu'il soit précisé si cette saisie était en relation directe avec l'affaire « Carlos ».

Enfin, en France, la D.S.T. s'attache à rétorier la masse d'informations recueillies tant ses propres enquêteurs que par ceux des polices britannique, belge, allemande et néerlandaise.

Selon certaines informations, un seul des « Amnésés » interpellés immédiatement après dans les jours qui ont suivi l'attentat de la Toullier, serait maintenant en garde à vue et il pourrait être interrogé. Il s'agirait d'un jeune Français dont l'identité n'a pas été précisée.

De notre correspondant

Les complexités de la procédure policière en Grande-Bretagne

Londres. — L'affaire Carlos ne lève pas seulement un coin du voile sur une organisation internationale de terroristes. Elle met aussi en évidence les complexités et les subtilités de la procédure policière en Grande-Bretagne.

Après les jours d'interrogatoire, Angela Otola, la serveuse basque à laquelle Carlos avait confié ses bagages, vient d'être formellement inculpée d'avoir détourné des armes. Encore un exemple de la complexité de ce dossier. Il est possible qu'en fin de compte elle soit non pas poursuivie, mais simplement éliminée du Royaume-Uni. Une telle décision poserait cependant des problèmes délicats : à en croire ses amis, Mlle Otola risquerait d'être immédiatement arrêtée si elle était renvoyée en Espagne.

Quant au biologiste Barry Woodham, l'un de Mlle Otola, qui a déclaré toute l'affaire en inspectant les bagages de Carlos, il a libéré vendredi soir le poste de police où il « résidait » depuis mardi. Le poste a promis de le protéger, ne serait-ce que pour être certains de ne pas perdre un témoin précieux.

L'interrogatoire continué en ce qui concerne Maria Romero, une avocate colombienne de trente-six ans qui poursuit actuellement des études à la London School of Economics et qui était, pour autant que l'on sache, l'amie intime de Carlos. Elle se trouve dans une situation plutôt exceptionnelle et qui commence à susciter des commentaires critiques quant à l'attitude des autorités policières.

Les lecteurs des journaux britanniques sont habitués à une forme de classique dans toute affaire criminelle : « Une police assiste la police dans son enquête ». Chacun comprend alors qu'il s'agit d'un suspect ou d'un coupable en train d'être interrogé. La loi cependant ne permet pas la garde à vue aux fins d'interrogatoire. En principe, toute personne appréhendée peut librement quitter le poste de police tant qu'elle n'est pas l'objet d'une accusation formelle qui permette son arrestation.

Dans la réalité, il s'agit toujours d'un jeu plus ou moins subtil au cours duquel les policiers utilisent la menace d'une inculpation pour

faire parler la personne qui n'est encore qu'un témoin.

Cette fois-ci, cependant, les policiers ont poursuivi leur auto-défense des limites normales. Dès mercredi, Mlle Otola, auquel on refuse le droit de voir sa cliente, le « l'habitué » de la procédure, Mlle Otola, a été libérée. Elle-même, même en dehors des heures de service pour recevoir une demande de ce genre, a sa grande surprise, la police a été surprise, mercredi 2 juillet dans la nuit, que le magistrat compétent n'a pas été disponible. C'est samedi vendredi matin qu'il put s'entendre sa requête devant un tribunal. Celle-ci était devenue l'objet de ce genre, une inculpation contre la jeune serveuse basque dont la détention légale, dès lors, parfaitement légitime. — J.V.

« Carlos » et Moukharbel ont préparé la prise d'otage de la Haye et l'attentat du drugstore

« Carlos », en compagnie de l'italien Michel Moukharbel, a préparé la prise d'otage de l'ambassade de France à La Haye l'attentat contre le drugstore « Saint-Germain-des-Près » à Paris, apprend de bonne source l'A.P.

Les deux hommes se trouvaient le 3 septembre 1974 à Zurich, c'est de cette ville que Moukharbel a été arrêté par « Carlos » à Toullier — avait donné des instructions à un groupe de Japonais membres de l'Armée rouge japonaise.

Dans la réalité, il s'agit toujours d'un jeu plus ou moins subtil au cours duquel les policiers utilisent la menace d'une inculpation pour

Le Monde de l'éducation

Le numéro d'été est paru

5, rue des Italiens, 75007 PARIS CEDEX 06
Prix de vente : le numéro 5 F
Abonnement (11 numéros par an) : voie normale : France 30 - Étranger 35

AU SOMMAIRE :

- LES VACANCES
- 13 QUESTIONS A M. JACQUES CHIRAC
- RÉPONSES A Mgr PAILLER
- RÉFLEXIONS D'UN PRÉSIDENT D'UNIVERSITÉ
- FORMATION-ANIMATION A LA VILLENEUVE DE GRENOBLE
- ET LES AUTRES RUBRIQUES : Nouvelles de l'étranger, vie de la classe, les livres, les revues

IDEES : JOUEZ AVEC VOS ENFANTS
Le jeu, c'est la plaisir de la découverte, de la connaissance, de la détente. Encore faut-il savoir l'organiser. Des dizaines de suggestions pour les parents et les enfants.

TEST : EXPLORER VOTRE MÉMOIRE
Pouvez-vous repérer une phrase à l'encre, écrire votre propre compte, décrire les objets qui contiennent votre trait ?... Le mémoire est une dimension essentielle et mystérieuse de votre personnalité. Trouvez questions qui vous permettront d'en découvrir l'étendue et le rôle.

ORDRES : DEUX PROFES EN VACANCES, par Pierre VIANOU-PONTÉ
Ce jour-là, Jean LEMAITRE, Paul LECOL et M. le professeur sont de retour. Le côté mystère, le côté « en Camargue, l'été... Les vacances sont là. C'est un peu la vraie vie qui commencent.

NOUVELLE : L'AFFAIRE PIRLOCHÉ, par Jean GUENY
La professeur Pirloché, président du jury de baccalauréat, s'apprête à lire la liste des copies quand, tout à coup, il se lit un silence glacé.

